



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

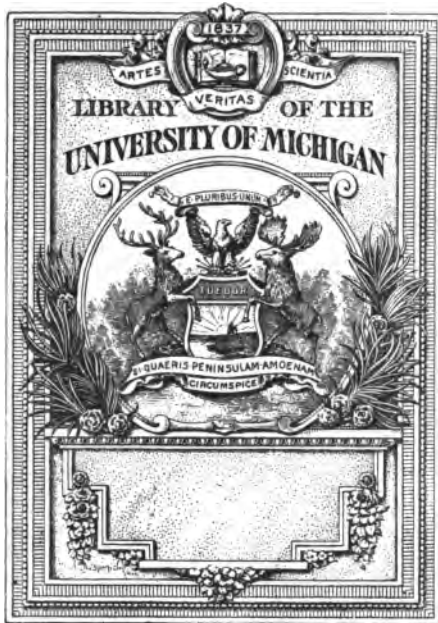
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

B 50169 6





DP  
302  
.B284  
G96



# PORT-MAHON

---

## LA FRANCE A MINORQUE SOUS LOUIS XV

(1756-1763)

D'après les documents inédits des Archives de France et des Baléares

PAR E. GUILLON

Docteur ès lettres, chargé de missions historiques.

---

Extrait des *Nouvelles Archives des Missions scientifiques et littéraires.*

---

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—  
1894

tants et pour le bon renom de notre pays, de telle façon que pour avoir passé si vite, la France n'en reste pas moins aimée dans Minorque ; tel est l'objet de ce livre.

Les imprimés consacrés à cet épisode sont peu nombreux. Ils sont d'ailleurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, et les voici, dans l'ordre chronologique :

*Conquête de l'île de Minorque par les Français ou Journal de cette expédition par terre et par mer.* Dédié à MM. les Marseillais (sans nom d'auteur ni d'imprimeur), 1756, in-18. — Sec, mais précis et clair. J'en ai trouvé un exemplaire dans la bibliothèque de Palma et dans celle de Mahon.

*Correspondance particulière et historique du maréchal de Richelieu avec Paris-Duverney en 1756, 1757, 1758.* Publiée par le général Grimoard. Paris, 2 vol. in-8<sup>o</sup>, 1789.

C'est le t. II qui contient différentes pièces relatives à l'expédition de Minorque.

*Mémoires de Richelieu*, par Soulavie, 2<sup>e</sup> éd. Paris, 9 vol., 1793. — C'est le chap. VII du t. IX qui est consacré à l'expédition. En dehors d'un plan détaillé du fort et de ses défenses, ce chapitre ne présente guère d'intérêt.

*Collection de pièces originales, inconnues et intéressantes ou Lettres du maréchal de Richelieu, du marquis de La Galissonnière, du comte de Maillebois et d'autres, sur l'expédition de Minorque en 1756.* Paris, in-8<sup>o</sup>, an VI.

C'est dans les documents manuscrits de nos Archives que j'ai tenu à puiser les détails de l'histoire militaire, qui est encore peu connue, et que j'ai dû chercher ceux de l'histoire administrative qui ne l'est pas du tout.

J'ai consulté les suivants :

*Archives de la Guerre.* — Minorque, 1756. Registres 3412, 3413.

Mémoire du lieutenant général De Vault sur l'expédition de Minorque. In-folio, manuscrit. Reg. 3414.

*Archives de la Marine.* — Campagnes. Registres 32 et 33, pour 1707 ; — 69, 70 et 71 pour 1756 ; — 75, 79, 90 et 94, *passim*, pour l'occupation.

*Archives des Affaires étrangères.* — Correspondance d'Espagne, t. 517 à 521.

*Archives Nationales.* — Série K, cartons 145 et 146 ; série F 50, cartons 6 et 7.

Ces documents des Archives nationales concernent uniquement l'administration civile et financière. Ils sont du plus vif intérêt. Ils



comprennent la correspondance de notre intendant avec les contrôleurs généraux, Moras, Silhouette, de Boullongne, etc. ; avec le trésorier général de l'extraordinaire des guerres, et l'intendant du contrôle général ; des mémoires administratifs et de nombreuses pièces de comptabilité.

Mais à ces renseignements de source française, il était nécessaire d'ajouter ceux que je pouvais tirer des sources locales, c'est-à-dire des Archives des Baléares et particulièrement de Minorque.

Ces recherches m'ont été permises par la bienveillance de M. le Ministre de l'Instruction publique qui m'a confié une mission dans les îles Baléares, « à l'effet de poursuivre dans les archives locales des recherches historiques relatives à l'expédition de Minorque et à l'occupation française de l'île au XVIII<sup>e</sup> siècle. » (Arrêté du 24 octobre 1892.)

Elles m'ont été facilitées par la complaisance des autorités de Minorque et m'ont fourni de curieux détails.

Pour l'histoire de notre occupation, de 1756 à 1763, les archives de Mahon comprennent deux catégories de documents :

1<sup>o</sup> La correspondance de nos administrateurs (gouverneurs et intendant) avec les autorités de l'île ; 2<sup>o</sup> la correspondance de ces autorités avec nos administrateurs. La première catégorie appartenant à des liasses rangées par périodes décennales, dans les archives de l'*Ayuntamiento* ; la deuxième, consignée dans les *Memorials y Cartas*, registres in-folio et manuscrits, conservés dans le même dépôt. Tous ces documents rédigés en dialecte catalan.

J'y ai joint le dépouillement de quelques imprimés, dont les principaux sont :

D. Juan Ramis y Ramis, *Serie chronologica de los gobernadores de Menorca*. Mahon, 1815.

R. Oleo y Quadrado, *Historia de la isla de Menorca*, 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Ciudadela de Menorca, 1874-1876.

Il faut compléter ce livre par les *Noticias historicas de la isla de Menorca*, t. XIII, manuscrit, du même auteur, où l'on trouve plus de renseignements encore sur notre occupation. J'en dois la communication à M. José-Maria Quadrado, l'éminent archiviste de Majorque.

Riudavets y Tudury, *Historia de la isla de Menorca*, 3 vol., Mahon, 1885-1888.

On trouvera, dans le courant du volume, l'indication d'autres ouvrages.

Car la bibliographie des Baléares, ou seulement celle de Minorque,

formerait un véritable chapitre. On ne se doute pas de tout ce qui a été publié sur l'archipel.

Je signalerai cependant l'ouvrage capital à consulter : *Die Balearen in Wort und Bild geschildert*, de l'archiduc Salvator de Toscane, magnifique collection in-folio, dont les tomes VI et VII sont consacrés à Minorque (Leipzig, Brockhauss, 1890, 1891). Et je renvoie ceux qui sont surtout friands d'agréables impressions d'art et de voyage au récent volume de M. G. Vuillier : *Les îles oubliées : Baléares, Corse et Sardaigne*. Hachette, 1892.

Il y aurait bien d'autres choses à dire sur les Baléares. Mais l'archipel est si voisin, il est si beau, et on y est si cordialement reçu quand on y vient de la France, que j'aime mieux engager le lecteur, pour finir, à voir lui-même le pays où ces pages vont le mener.

---

## CHAPITRE PREMIER

### TOULON

L'histoire militaire de notre ancienne monarchie, dans son dernier siècle, fut surtout remplie par une lutte contre l'Angleterre qu'on pourrait appeler une nouvelle guerre de Cent Ans. La première avait été continentale, la seconde fut maritime.

Elle avait commencé aussitôt après la Révolution de 1688. Assurée de la paix intérieure par les libertés que consacrait cette révolution, l'Angleterre tourna son activité vers les mers. Elle y rencontra la concurrence de la France et sa politique fut désormais tracée. Elle était très simple : la lutte implacable jusqu'à l'écrasement de notre marine et la perte de nos colonies.

La guerre de la Ligue d'Augsbourg, les guerres de la Succession d'Espagne et d'Autriche, la guerre de Sept Ans, et celle de l'Indépendance américaine, ne furent que les épisodes de cette rivalité, toujours la même, parfois suspendue, jamais abandonnée, qui survécut à la monarchie pour agiter encore la Révolution et l'Empire.

Devant cet antagonisme déclaré, on croit que la marine attira notre principale attention. Au contraire ; les dernières guerres de Louis XIV l'avaient laissée dans l'épuisement ; la politique de Louis XV en consumma la ruine.

Au lendemain de la mort de Louis XIV, la Régence avait inauguré une politique étrangère nouvelle, fondée sur l'alliance anglaise ; politique continuée et exagérée par le ministère de Fleury. Il semblait alors que la paix de l'Europe fût attachée à cet accord éphémère et mensonger des deux pays, qui reparut un siècle plus tard sous le nom d'*entente cordiale*, et dont nous avons toujours fait les frais. Au siècle dernier, cet accord nous fit sacrifier les intérêts de notre marine ; et quand il fut rompu, à propos de la Succession d'Autriche, la guerre maritime ne fut marquée que par nos revers ; nos colonies furent

abandonnées à elles-mêmes, notre littoral même fut attaqué. Enfin la guerre fut arrêtée par le traité d'Aix-la-Chapelle (1748) qui fut suivi d'une paix générale de quelques années.

Nul pays ne s'en ressentit aussi heureusement que le nôtre.

Pendant que notre richesse intérieure se développait, notre commerce maritime retrouvait une activité nouvelle. Nos colonies des Antilles, Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe prospéraient. Le Canada, les Indes surtout, grâce au génie de Duplex, donnaient de magnifiques espérances. Enfin, notre marine militaire, au sortir des mains du médiocre et frivole Maurepas, devait à Rouillé des réformes trop peu connues <sup>1</sup>.

Rouillé qui fut ministre de la marine de 1749 à 1754, s'était proposé de la tirer de l'abandon funeste où l'alliance anglaise et la pénurie du trésor l'avaient fait tomber. D'après ses plans, la France en dix ans pouvait mettre à la mer ou sur chantier une flotte de cent dix vaisseaux de ligne, de cinquante-quatre frégates et d'un nombre proportionné de bâtiments inférieurs. Malheureusement, son budget, comme nous dirions aujourd'hui, fut réduit et la construction ralentie. Nous n'avions encore que cinquante-sept vaisseaux.

En 1754, il échangea la Marine contre les Affaires étrangères, où il fut mal inspiré en servant la politique autrichienne. Il fut remplacé par Machault qui apporta à la marine les qualités de clairvoyance, d'énergie et de travail qui venaient de signaler son passage au contrôle général <sup>2</sup>.

Machault reprit l'œuvre de Rouillé. Il se faisait fort, avec soixante

1. Antoine-Louis *Rouillé* (1689-1761), d'une vieille famille de robe, avait été successivement conseiller au Parlement, en 1711, maître des requêtes, intendant du commerce (1725), conseiller d'État (1744) et commissaire à la Compagnie des Indes.

Habilement secondé par Le Normand de Mezy, intendant de la marine à Rochefort, il fit quelques réformes administratives, encouragea les missions scientifiques, et créa l'*Académie de marine*, à Brest (1752) pour notre corps d'officiers. — Ministre des Affaires étrangères, de 1754 à 1757.

2. Jean-Baptiste *Machault d'Arnouville* (1701-1794), fils d'un conseiller d'État qui avait été lieutenant de police en 1718, « homme intègre et capable, exact et dur, dit Saint-Simon, magistrat depuis les pieds jusqu'à la tête... »

D'abord intendant du Hainaut, Machault, malgré sa résistance, avait été appelé au contrôle général en 1745. Son administration y fut remarquable. Ministre de la Marine de 1754 à 1757, entraîné dans la disgrâce de d'Argenson, il ne reparut plus aux affaires, pour notre malheur. Intelligent, probe, dévoué, un des meilleurs serviteurs de l'ancienne monarchie. Son passage au contrôle et notamment son édit de 1749 sont étudiés dans le livre récent de M. Marion, 1 vol., 1892, Hachette.

millions par an, de mettre notre marine sur le même pied que celle de l'Angleterre. Mais les millions lui furent refusés. En 1756, notre marine comptait seulement soixante-trois vaisseaux à flot et sept en chantier. Encore, des premiers, huit étaient-ils en mauvais état et incapables de service. Des cinquante-cinq autres, il y en avait dix dont l'armement ne pouvait être terminé, faute de matériel. Ce n'était, au total, qu'un effectif de quarante-cinq vaisseaux, avec une trentaine de frégates.

En outre, et surtout, malgré ces tardifs efforts, notre marine restait une création administrative et militaire, artificielle, pour ainsi dire, au lieu d'être, comme en Angleterre, le produit naturel et vigoureux d'un pays essentiellement maritime, dans lequel on sentait de profondes et inépuisables réserves.

L'Angleterre possédait alors quatre-vingt-neuf vaisseaux et soixante-dix frégates. C'était suffisant pour nous tenir en respect. Mais sa jalousie ne pouvait s'accommoder de notre prospérité coloniale, encore moins des travaux qui nous rendaient la force de lui disputer les mers. Aussi bien, suivant Macaulay, « *la paix de 1748 ne fut en Europe qu'un armistice, et ne fut pas même un armistice pour les autres points du globe. C'était dans l'Amérique du Nord qu'éclataient le plus ouvertement l'émulation et l'aversion mutuelle des deux pays.* »

En effet, aussitôt après le traité de 1748, des difficultés y avaient surgi pour des questions de limites dans la vallée de l'Ohio. L'impossibilité d'un accord faisait prévoir une rupture que l'assassinat de Jumonville, en 1754, l'agression de l'amiral Boscawen dans les eaux de Terre-Neuve, en 1755, et les *pirateries* de l'Angleterre sur toutes les mers rendirent inévitable. En quelques mois, l'Angleterre nous enleva trois cents bâtiments de commerce et six mille marins. C'était la guerre. Ouverte dès 1755, elle ne fut déclarée que le 18 mai 1756. Mais il fallait y faire face, et Machault s'y employa avec ardeur.

Il fit armer deux escadres à Brest, l'une pour envoyer des secours au Canada, l'autre pour agir dans l'Océan. Il en fit préparer une troisième à Toulon par les soins de La Galissonnière, tandis que des troupes du Languedoc et de la Provence, sous le nom d'*armée des côtes de la Méditerranée*, étaient rassemblées sous le commandement du duc de Richelieu.

Quelle était la destination de cet armement ? Était-ce la Corse, où les Génois, nos alliés, réclamaient notre intervention ? N'était-ce pas l'Angleterre, et n'allions-nous pas renouveler une des tentatives de descente projetées durant la dernière guerre ? C'est ce que parut croire

le gouvernement anglais, en affectant une inquiétude exagérée. Mais notre marine était incapable d'un aussi vaste dessein, dont l'occasion, plusieurs fois perdue sous Louis XV, ne se retrouva que sous Louis XVI<sup>1</sup>.

Les préparatifs de Toulon n'étaient dirigés ni contre la Corse, ni contre l'Angleterre, mais simplement contre l'île Minorque, des Baléares, dont les Anglais s'étaient emparés sur l'Espagne notre alliée, en 1708, et qu'ils occupaient depuis 1713. Cette expédition faite pour nous délivrer d'un dangereux voisinage, et nous assurer, avant l'annexion de la Corse, une place dans la Méditerranée, de qui en venait l'idée ? Il est difficile de le savoir. Rien ne l'indique dans les délibérations du Conseil, alors composé du comte d'Argenson pour la guerre, de Rouillé pour les affaires étrangères, de Machault pour la marine, de Peyrenc de Moras, pour le contrôle général, et du maréchal de Noailles, qui y siégeait depuis 1743, en qualité de ministre d'État.

C'est à Noailles que les contemporains attribuent généralement ce projet ; ce qui était vraisemblable, car le vieux maréchal était fort au courant des choses d'Espagne. Il n'en est question pourtant ni dans sa *Correspondance avec Louis XV*, ni dans ses *Mémoires*<sup>2</sup>. Soulavie en fait honneur à Richelieu ; mais rien n'est moins sûr. Il faut accepter l'entreprise comme décidée, sans savoir d'où en est venu le conseil. Et encore la décision fut-elle prise un peu à la légère, car on ne soupçonnait pas les difficultés que l'événement allait révéler.

La présomption de Richelieu et les talents de La Galissonnière avancèrent le succès. Nos soldats firent le reste.

C'était un singulier hasard que celui qui associait, dans le même commandement, deux hommes aussi dissemblables que l'homme de cour et le marin ; l'un trop célèbre, l'autre trop peu connu ; l'un, qui n'apportait à l'entreprise que le bonheur qui l'avait suivi sur tous les champs de bataille ; l'autre, qui épuisa à en assurer le succès toute une vie de services et de dévouement. Et cependant ces deux hommes donnaient ensemble l'image la plus fidèle de cet incomparable siècle. Richelieu en représentait les grâces légères, la galanterie impertinente, l'intrigue sans scrupule, tous les défauts et les travers, avec

1. J'ai retracé l'histoire de ces tentatives de descente en Angleterre, au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècle, dans un précédent volume : *La France et l'Irlande sous le Directoire*, 1 vol., A. Colin, 1888.

2. Cf. Camille Rousset, *Correspondance de Louis XV avec le maréchal de Noailles*, d'après les manuscrits du Dépôt de la guerre, 2 vol. in-8, Paris, 1865. — *Mémoires politiques et militaires du maréchal de Noailles*. Collection Michaud, t. X.

ces deux qualités qui font tout pardonner dans notre pays, le courage et l'esprit. La Galissonnière en représentait, comme le marquis de Montcalm au Canada, l'honnêteté vigoureuse, la droiture morale, le dévouement absolu au devoir, toutes ces hautes vertus militaires de l'ancienne France qui doivent rester l'exemple de la France nouvelle.

Louis-François-Armand du Plessis, petit-neveu du cardinal-ministre, était né à Paris en 1696.

D'abord duc de Fronsac, il devint duc de Richelieu en 1715. Ses aventures galantes ne l'empêchèrent pas de fournir une brillante carrière militaire. Colonel du régiment du Roi en 1718, brigadier général en 1734, maréchal de camp en 1738, lieutenant général des armées en 1747, il servit dans les Pays-Bas, pendant la guerre de la Succession d'Autriche, et se distingua à Fontenoy, en 1745. Après la bataille de Lawfeldt, où il fut blessé (1747), il avait été appelé à Gênes pour remplacer le maréchal de Boufflers et défendre le territoire de la République contre les Autrichiens. Une campagne heureuse délivra nos alliés et lui valut des honneurs extraordinaires. Inscrit sur le *Livre d'or* de la noblesse génoise, honoré d'une statue dans le Panthéon de la République, sur les instances mêmes des Génois, il fut nommé maréchal de France en 1748.

Gouverneur de Guyenne en 1755, il s'offrit à conduire l'expédition de Minorque. Sa campagne de Gênes, où il n'avait fait qu'achever l'œuvre de Boufflers, lui faisait croire qu'il avait l'étoffe d'un chef d'armée. On accéda à sa demande. Le roi ne l'aimait pas, la cour pensait qu'il échouerait. Contre toute attente, il réussit.

Il fut servi par sa fortune et par les talents de La Galissonnière.

Roland-Michel Barrin de La Galissonnière était né le 11 novembre 1693, à Rochefort<sup>1</sup>. Son père, lieutenant général des armées navales, commandant de la marine à Rochefort, mort à Poitiers en 1737, avait été un des meilleurs officiers de notre marine sous Louis XIV.

Après avoir fait ses études à Paris, le jeune La Galissonnière entra au service, à Rochefort, comme garde marine, le 1<sup>er</sup> novembre 1710. Enseigne en 1712, lieutenant de vaisseau en 1726, il ne passa capitaine qu'en 1738. Comme on le voit, malgré les services de son père

1. Les dictionnaires de biographie commettent, à son sujet, d'assez grosses erreurs. J'écris d'après son dossier qui est dans les Archives de la marine, et j'insiste à dessein sur les services de cet excellent marin dont la figure est restée trop effacée dans l'histoire de nos guerres avec l'Angleterre.

La terre de La Galissonnière est en Bretagne, près de Nantes. Elle fut érigée en marquisat, par lettres royales de 1658, en faveur de Jacques Barrin, maître des requêtes de l'hôtel du roi.

et son mérite personnel, il n'avança que lentement. C'est qu'il était plus souvent à bord qu'à la cour. On le trouve, en 1740, capitaine de pavillon sur l'*Espérance*, dans l'escadre de Gabaret ; en 1741, sur le *Tigre*, dans celle de Bruyère de Court ; en 1744, sur la *Gloire*, dans celle de Roquefeuil, puis dans celle de Rochambeau.

A la fin de cette même année, il fut chargé de convoier avec deux vaisseaux la flotte de la Compagnie des Indes, puis il fut nommé commissaire général de l'artillerie à Rochefort (1<sup>er</sup> février 1745) et on lui offrit le gouvernement du Canada qu'il refusa. Mais le gouverneur nommé ayant été pris en route par les Anglais, La Galissonnière dut le remplacer en qualité de commandant militaire.

Au Canada, il se montra aussi habile administrateur pendant quatre ans (1745-1749), qu'il avait été bon officier, et se signala par une entreprise de la plus haute importance pour l'avenir de nos possessions. Il avait conçu le plan d'unir nos établissements du Canada à ceux de la Louisiane par une série de forts et de postes dans la vallée de l'Ohio. Son but n'était pas seulement de relier ainsi le Saint-Laurent au Mississipi, mais encore d'occuper le revers des Alleghanys, pour empêcher le développement des colonies anglaises.

A son retour, il fut chargé du Dépôt des cartes et des plans de la marine (1<sup>er</sup> janvier 1750). Il en profita pour encourager les missions scientifiques de Bory et de Chabert, et pousser nos officiers dans la voie où devaient s'illustrer les Borda, les Fleurieu, les Lapeyrouse et les Bougainville.

Dans le courant de 1750, il fut envoyé au Canada avec Silhouette, le futur contrôleur général, pour régler avec des commissaires anglais les questions de frontières. Malgré tout son zèle, on ne put s'entendre ; nous savons pourquoi<sup>1</sup>.

Il avait été promu chef d'escadre, le 1<sup>er</sup> février 1750. En 1754 et en 1755, on lui confia successivement deux escadres d'évolution dans la Méditerranée, pour donner aux officiers des principes de tactique navale. C'était une heureuse innovation dont la pratique régulière aurait rendu d'immenses services. En effet, ce que la guerre navale

1. On trouve tous les documents de cette mission au Canada dans les Archives de la Marine. Mais les principaux ont été publiés dès cette époque, dans l'ouvrage suivant :

*Mémoires des Commissaires du Roi et de ceux de S. M. Britannique sur les limites de l'Acadie, possessions et droits respectifs des deux couronnes en Amérique*, 4 vol. in-4°, 1755.

Ils prouvent le soin et le scrupule que La Galissonnière apportait à sa mission difficile.



qui commençait allait surtout révéler, c'était notre inexpérience des manœuvres, à laquelle la bravoure des officiers et des équipages ne pouvait suppléer. Au contraire, les Anglais nous écrasèrent par la sûreté et la rapidité de leurs évolutions.

Les manœuvres de 1755 valurent à La Galissonnière d'être nommé lieutenant général (15 septembre). Après tant de travaux, un grand commandement le tira enfin hors de pair et lui permit d'attacher son nom à l'expédition de Minorque.

Il arriva à Toulon le 2 mars 1756. Il trouva l'armement assez avancé, car les ordres avaient été envoyés de Paris dès le mois de juillet 1755, et le lieutenant-général de Massiac, commandant du port, ainsi que M. de Villeblanche, intendant de la marine, avaient déployé de louables efforts. Mais il manquait des ouvriers pour le port, des matelots pour les équipages, des transports pour les vivres, les munitions et le matériel.

La Galissonnière s'occupa activement d'y pourvoir, comme en témoigne une correspondance presque quotidienne échangée avec le ministre pendant tout le mois de mars<sup>1</sup>. Il fut aidé par le gouverneur de Provence, le duc de Villars, et par les autorités civiles de Toulon et de Marseille, qui secondaient de tout cœur les efforts du gouvernement. Il régnait alors, et sur toutes nos côtes, un mouvement véritablement national contre l'Angleterre, et la république de Gênes s'y associa elle-même en nous envoyant des ouvriers, des matelots et de l'argent.

Les choses allaient pourtant moins vite que le souhaitaient les militaires, comme on le voit par cette lettre du 22 mars, au ministre :

« A Toulon, le 22 mars 1756.

« Monseigneur,

« Depuis toutes mes lettres écrites, j'ai eu une conversation avec M. le marquis de Maillebois qui arriva ici hier au soir et qui m'a fait beaucoup de questions tendantes à s'assurer du temps où nous pourrions être prêts et des partis que nous aurions à prendre dans beaucoup de circonstances qui peuvent se rencontrer. Il s'en faut bien je lui aye répondu aussi positivement qu'il m'a paru le désirer. *Notre métier est rempli d'incertitudes et ceux qui n'y sont pas accoutumés en sont toujours étonnés.* Ainsi je crains toujours plus de

1. Archives de la Marine, Campagnes, B 4, reg. 70; cf. V. Brun, *Guerres maritimes de la France : port de Toulon. Armements et administration*, 2 vol. in-8, Plon, 1861, tome I.

trop assurer que trop peu. Tout ce que je puis dire, c'est que tous ceux dont le concours est nécessaire me paraissent remplis de bonne volonté et que l'on a tout lieu d'espérer une grande diligence et de grands efforts.

« Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« LA GALISSONNIÈRE<sup>1</sup>. »

Richelieu arriva de Paris le 27. Ses instructions étaient du 16 mars. Elles débutaient ainsi :

« La modération que le roy a gardée si longtemps n'ayant pu arrêter les pirateries que la marine d'Angleterre ne cesse d'exercer contre ses vaisseaux et ceux de ses sujets, Sa Majesté, après avoir tenté inutilement d'amener la cour de Londres à lui faire satisfaction de ce brigandage, a formé le dessein d'en tirer une juste vengeance en s'emparant sur cette couronne de l'isle de Minorque et du Port-Mahon ; et, pour cet effet, elle a fait préparer à Toulon une flotte destinée au transport de vingt-cinq bataillons qui doivent être employés à cette expédition sous les ordres du sieur maréchal duc de Richelieu. Les états ci-joints lui feront connaître les régiments qui doivent composer ce corps de troupes et les officiers généraux et autres qui seront employés sous ses ordres à cette expédition. »

Après ces détails, elles ajoutaient :

« Le succès de cette entreprise dépendant principalement de la diligence que l'on apportera dans son exécution, afin de prévenir l'arrivée des escadres que les Anglais pourraient envoyer dans la Méditerranée pour s'y opposer, ledit sieur maréchal accélérera autant qu'il sera possible l'embarquement des troupes et munitions dont il est fait mention ci-dessus.

« Il pressera également leur débarquement à son arrivée à Minorque, et suivant les connaissances qu'il s'est procurées de la situation de l'isle et des forts qu'elle renferme, il s'emparera des postes les plus importants et qui pourront assurer le meilleur établissement des troupes, observant de les tenir ensemble le plus qu'il sera possible, et de ne les séparer qu'après qu'il se sera rendu maître successivement de tous les forts, et que les garnisons anglaises les auront évacués...

« En quittant l'isle de Minorque, il en laissera le commandement

1. Archives de la Marine, *ibid.*

au comte de Lannion ou, à son défaut, à un autre officier de confiance à son choix... Il y laissera pareillement le sieur de Causan, commissaire ordonnateur, avec un ou deux commissaires, à proportion du nombre de troupes qui devront y rester...

« Fait à Versailles, le 16 mars 1756.

« LOUIS<sup>1</sup>. »

Richelieu apportait les instructions destinées à La Galissonnière, qui sont datées du 22, une lettre du roi et plusieurs autres pièces dont La Galissonnière accusa réception le 28.

Ce qui domine dans ces instructions, c'est le souci du roi pour la conservation de sa flotte.

« ... Quelque justes et pressants que soient les motifs qui ont déterminé Sa Majesté à ordonner l'expédition dont il s'agit, son intention (et le sieur maréchal de Richelieu en est prévenu) est que son escadre et ses troupes ne soient pas compromises contre des forces trop supérieures. C'est un point que S. M. prescrit positivement au sieur marquis de La Galissonnière et relativement auquel il doit régler et diriger toutes les manœuvres qu'il aura à faire. Il doit, en conséquence, combiner le tems qu'il lui faudra tant pour arriver à Minorque, que pour les opérations qu'il pourra avoir à y faire, et pour son retour à Toulon, avec les connaissances qu'il aura de la situation des forces des Anglais. »

Les instructions prévoient qu'il aura le temps d'aller à Minorque et d'y débarquer les troupes avant l'intervention de la flotte anglaise.

« Supposé cependant qu'avant que son expédition puisse être consommée, le sieur marquis de La Galissonnière soit informé que l'escadre de S. M. doit ou peut être attaquée par une escadre anglaise supérieure, il prendra, dans ce cas, les plus promptes mesures pour se mettre en sûreté, en se retirant soit dans les ports de France, soit dans ceux d'Espagne, selon la position où il se trouvera relativement à l'escadre anglaise qu'il aura à éviter. »

Les instructions lui enjoignent de croiser sur les côtes de l'île pour protéger les opérations de l'armée de terre, entrent dans le détail des mesures nécessaires pour garder la place, une fois prise, comme pour effectuer le retour, qui devra être entouré des mêmes précautions, et concluent ainsi :

« L'objet dont il doit perpétuellement s'occuper est, en effet, la

1. « Instructions du roi au duc de Richelieu allant commander le corps de troupes que S. M. a rassemblées sur les côtes de la Méditerranée ». (Archives de la Guerre, mss. Minorque, reg. 3412).

*conservation des forces que S. M. destine pour cette expédition.* C'est vers cet objet que S. M. veut, ainsi qu'elle l'a expliqué au commencement de cette instruction, qu'il dirige toutes les combinaisons qu'il aura à faire pour les différents partis qu'il aura à prendre soit avant son départ de Toulon, soit dans sa route pour se rendre à Minorque, soit durant le séjour qu'il pourra faire sur les côtes ou dans les ports de cette isle, soit enfin pour son retour en Provence<sup>1</sup>.

Les mêmes sentiments reparaissent dans la lettre du roi, du 22 également.

« Monsieur le marquis de La Galissonnière, par l'instruction que je vous ai fait expédier sur la conduite que vous avez à tenir avec l'escadre dont je vous ai donné le commandement, relativement à l'entreprise dont j'ai chargé mon cousin le duc de Richelieu contre l'isle de Minorque, vous verrez que mon intention est que *vous vous occupiez principalement de la conservation de mon escadre et des troupes que j'ai destinées pour cette entreprise.*

« Comme la diligence pour le départ de Toulon peut être le moyen le plus efficace d'assurer le succès de mes vues à tous égards, je désire que dans le cas où il pourrait se trouver (ce que je ne présume pas) du retardement dans l'armement complet de tous les vaisseaux de mon escadre, vous examiniez avec mondit cousin, le maréchal de Richelieu, s'il ne serait pas à propos, pour accélérer votre départ, de vous contenter de partir avec huit ou dix vaisseaux, au lieu de douze dont l'escadre est composée, pour vous rendre avec la flotte qui doit transporter le corps de troupes et les approvisionnements à l'isle de Minorque, sauf à donner ordre aux commandants des vaisseaux que vous auriez laissés à Toulon de vous aller rejoindre, aussitôt que l'armement sera complété. Mais je vous ordonne de ne vous déterminer à cette réduction dans mon escadre, qu'autant qu'en conséquence des combinaisons que vous aurez à y faire pour assurer votre traversée en cette isle, le séjour que vous aurez à y faire et votre retour à Toulon, vous aurez lieu de juger que, par là, mon escadre ne pourra pas être compromise et courir des risques, tant pour elle-même que pour mes troupes.

« Et la présente n'étant à autre fin, je prie Dieu, Monsieur le marquis de La Galissonnière, qu'il vous ait en sa sainte garde.

« Écrit à Versailles, le 22 mars 1756<sup>2</sup>. »

Ces craintes exprimées par le roi étaient la plus sévère condamna-

1. Archives de la Marine, Campagnes, B 4, reg. 70.

2. Archives de la Marine, *ibid.*

tion de la politique qu'il avait suivie tant d'années, l'abandon de notre marine, d'abord sacrifiée par Fleury à l'alliance anglaise; plus tard subordonnée à d'illusoires intérêts continentaux. C'est en vain que Maurepas avait fait entendre quelquefois des réclamations, sans autorité dans sa bouche; c'est en vain que, depuis 1749, Rouillé et Machault avaient essayé de refaire une marine; on sentait, à cette heure, qu'avec un aussi faible effectif, sans réserves, sans matériel, même sans équipages, notre destin sur mer dépendait du hasard d'une seule rencontre. Et il était trop tard pour y remédier! La Gali-sonnière sut conserver l'escadre qui lui avait été confiée. Mais après lui les désastres commencèrent pour aboutir à la ruine consacrée par le traité de 1763.

L'escadre préparée pour l'expédition de Minorque comprenait douze vaisseaux et cinq frégates, savoir :

Vaisseaux :

Le <i>Foudroyant</i> ,	de 80 canons,	qui portait le pavillon amiral.
La <i>Couronne</i> ,	80 —	commandant La Clue, chef d'escadre
Le <i>Redoutable</i> ,	74 —	commandant de Glandevez, chef d'escadre.
Le <i>Téméraire</i> ,	74 —	commandant de Beaumont, capitaine de vaisseau.
Le <i>Guerrier</i> ,	74 —	commandant Villars de la Brosse, capitaine de vaisseau.
Le <i>Lion</i> ,	74 —	marquis de Saint-Aignan, capitaine de vaisseau.
Le <i>Sage</i> ,	64 —	de Revest, major de la marine.
Le <i>Content</i> ,	64 —	de Sabran-Grammont, capitaine de vaisseau.
L' <i>Orphée</i> ,	64 —	chevalier de Reymondis, capitaine de vaisseau.
Le <i>Triton</i> ,	64 —	Mercier, capitaine de vaisseau.
L' <i>Hippopotame</i> ,	50 —	de Rochemaure, capitaine de vaisseau.
Le <i>Fier</i> ,	50 —	d'Herville, capitaine de vaisseau.

Frégates.

La <i>Junon</i> ,	de 32 canons,	commandant Beaussier de Quies.
La <i>Rose</i> ,	30 —	— de Costebelle.
La <i>Gracieuse</i> ,	24 —	— de Marquisan.

La *Topaze*, 24 canons, de Carnoy, lieutenant de vaisseau.  
 La *Nymphe*, 20 — de Lisle-Callian —<sup>1</sup>.

Les troupes formaient vingt-cinq bataillons sous les ordres du maréchal, avec le comte de Maillebois et le marquis Du Mesnil, comme lieutenants généraux. Ces bataillons étaient empruntés aux régiments suivants :

Royal . . . . .	2 bataillons.
Briqueville . . . . .	2
Bretagne . . . . .	2
Royal-marine. . . . .	2
Vermandois . . . . .	2
Royal-Italien . . . . .	1
Médoc . . . . .	2
Talaru . . . . .	2
Royal-Comtois . . . . .	2
Cambis . . . . .	1
Rohan-Rochefort. . . . .	2
Hainaut . . . . .	2
La Marche. . . . .	1
Soissonnais . . . . .	1
Chabrié-artillerie. . . . .	1
TOTAL. . . . .	<u>25</u>

Ces troupes étaient partagées en six brigades, dont trois étaient commandées, sous les ordres de Maillebois, par MM. de Blinière, de Roquépine, de Pusignieu, et trois sous Du Mesnil, par MM. de la Serre, de Monti, de Talaru<sup>2</sup>.

L'état-major était ainsi composé, d'après les états officiels :

Officiers généraux :

Maréchal de Richelieu ;

Comte de Maillebois et marquis du Mesnil, lieutenants généraux ;

1. « État des vaisseaux du Roi et des bâtiments de transport pour l'expédition de l'isle de Minorque, sous le commandement de M. le duc de Richelieu, maréchal de France, et de M. le comte de La Galissonnière, lieutenant général des armées navales, partie de Toulon le 4 avril 1756 » (Arch. de la Marine, *ibid.*, reg. 70).

2. Il arriva plus tard, après le débarquement, cinq autres bataillons : deux du régiment de Trainel, deux de Nice, un de Cambis.

L'effectif des troupes de terre embarquées était d'environ douze mille hommes.

Comte de Lannion, marquis de Laval, marquis de Monteynard,  
prince de Beauvau, prince de Wurtemberg, maréchaux de camp;

Chevalier de Redmond, maréchal général des logis;

De Souyn, major général;

Comte de Puysegur, )

Comte de Maudave, )

Chevalier de Rey, )

Marquis de Lupé, )

aides maréchaux généraux des logis;

auxquels il convient d'ajouter :

De Causan, commissaire ordonnateur des guerres;

Farconnet, )

Duvivier, )

Portalis fils, )

D'Athose, )

commissaires des guerres;

Boniface, chef du génie;

Guyol de Guiran, commandant le corps royal d'artillerie et du génie;

De Chabrié, commandant le bataillon d'artillerie de son nom, les mineurs et les ouvriers.

Richelieu, son fils le duc de Fronsac, et son gendre, le comte d'Egmont-Pignatelli<sup>1</sup>, le maréchal général des logis, le commissaire ordonnateur, le trésorier, des aides de camp et un secrétaire avaient pris place sur le *Foudroyant*, avec l'amiral; de Maillebois était sur la *Couronne*, avec Glandevéz; Du Mesnil sur le *Redoutable*, etc. Ce qui frappe dans les listes d'embarquement, dont il est superflu de reproduire le détail, c'est le luxe de domestiques attachés au service des officiers pour la table et les bagages; déplorable habitude des armées du siècle dernier, et dont les abus n'éclatèrent jamais autant que dans nos campagnes d'Allemagne, pendant la guerre de Sept Ans. Les mémoires du temps sont instructifs à cet égard.

Il avait fallu beaucoup de bâtiments de transport pour les troupes, le matériel et les vivres. Aussi le convoi ne comprenait-il pas moins de 193 bâtiments de toute grandeur, dont : pour le transport des troupes, 49; pour celui de l'artillerie, 13; pour celui des troupes et du matériel, 11; des chevaux, 8; des vivres, 37; des bœufs, 47; des moutons, 5; de l'eau et du fourrage, 6.

A mesure que ces bâtiments arrivaient de Marseille et des ports de la côte où ils avaient été frétés, on les employait à leur destina-

1. Le comte d'Egmont, d'une famille espagnole, avait épousé, au commencement de l'année, la fille née du second mariage de Richelieu avec Elisabeth de Guise-Lorraine.

tion, et ils allaient mouiller en rade. D'un autre côté, les vaisseaux de guerre et les frégates, lorsque leur armement était terminé, gagnaient également la rade, de telle sorte qu'on évitait l'encombrement des quais.

Le roi ne s'était pas trompé en pensant que tout serait prêt comme il le souhaitait et comme l'exigeait le succès de l'entreprise. La Galissonnière s'était dépensé en efforts qui excitaient l'admiration de Maillebois et de Villeblanche. L'embarquement des troupes commença le 4; il était achevé le 8. Escadre et convoi attendaient dans la grande rade le signal du départ.

La Galissonnière avait décidé d'appareiller dès que le temps serait favorable. Il n'y a guère que 60 lieues marines de Toulon à Minorque et les gens du métier comptaient qu'avec de la rapidité vingt-quatre heures suffiraient pour le passage.

Le signal fut donné le 10 avril, et tout l'armement appareilla en trois divisions. Mais à peine avait-il pris le large, qu'un vent de sud-ouest obligea de relâcher aux îles d'Hyères. On y passa la journée du 11, et on en repartit le 12 avec un vent de nord qui était excellent pour la route, mais qui devint violent, causa des avaries, et sépara le convoi de l'escadre.

Celle-ci mit en panne une partie du 13 pour donner au convoi le temps de rallier. Le 14, le 15, le 16, le vent fut encore contraire. Le 17, il changea, et dans la soirée du même jour on découvrit, au sud, l'île de Minorque endormie sur les flots, dans sa ceinture de rochers noirs, aigus et farouches.

---



## CHAPITRE II

### MINORQUE

On commence à connaître les Baléares autrement que de nom, et mieux qu'avec le livre malveillant que George Sand rapporta de Majorque en 1838. Depuis quelques années, on se risque à y voyager, et l'on n'est pas loin de dire comme Charles-Quint, la première fois qu'il y descendit : *qu'il avait découvert un peuple inconnu et un royaume caché*. On y trouve, en effet, un pays admirable, un climat délicieux, une population fière, honnête, hospitalière; et on trouve, par surcroît, dans Minorque, les souvenirs de la France.

Les Baléares sont une dépendance géographique de l'Espagne, à laquelle les a également rattachées l'histoire, mais au prix de singulières vicissitudes.

Après avoir été habitées par une population primitive, dont il reste des monuments mégalithiques, qu'on a appelés *talayots*, qui font la joie des archéologues et l'incertitude des historiens<sup>1</sup>, elles ont été, dans l'antiquité, conquises tour à tour par les Ibères, les Phéniciens, les Grecs, les Carthaginois et les Romains; au moyen âge, par les Vandales, les Visigoths, les Arabes; puis, par les Francs de Charlemagne; puis par les comtes de Barcelone qui les confièrent aux Génois, lesquels les laissèrent reprendre par les Maures.

Ceux-ci furent enfin chassés par le célèbre D. Jayme I<sup>er</sup>, *el Conquistador*, roi d'Aragon, comte de Barcelone, de Roussillon et de Montpellier, fils de Pierre III d'Aragon qui se fit tuer, chez nous, dans les plaines de Muret en 1213.

Le Conquistador est un peu des nôtres, car il était né à Montpellier, en 1208. En butte aux intrigues de ses oncles qui cherchaient à le dépouiller, il se signala d'abord par son intelligence et son habileté,

1. Cf. Cartailhac, *Monuments primitifs des Baléares*, in-4°, Toulouse, 1892.

jusqu'au jour où la conquête des Baléares le plaça au premier rang des princes de son temps.

Les chroniques catalanes disent comment lui vint le projet de chasser les Maures, et elles content les détails héroïques de cette croisade locale qui restitua l'île à la chrétienté. Une flotte composée de vingt-cinq vaisseaux, d'un grand nombre de galères, de galiotes et de tartanes, et montés par dix-sept mille chevaliers et soldats, Aragonais, Catalans, Français, Provençaux, etc., partit du port de Salou, près de Tarragone, le 1<sup>er</sup> septembre 1229, et aborda le 3, dans la baie de Portals, à l'ouest de Palma. Après un siège, plusieurs batailles, et de magnifiques chevauchées dans l'île, lorsque l'année prit fin, les Sarrazins étaient vaincus, et le Conquistador entra dans Palma, le 31 décembre. Minorque se rendit peu après et paya tribut. Mais il fallut plus tard une nouvelle expédition pour la réduire. Elle fut dirigée, en 1286, par Alphonse III d'Aragon.

Le Conquistador enleva encore aux infidèles Valence et Murcie ; il livra trente-six batailles, fonda deux mille églises, eut trois femmes, écrivit l'histoire de ses exploits, projeta d'aller en Palestine, et mourut en 1276, à Valence, où se dresse sa statue. C'est lui qui créa la nationalité catalane, dans laquelle se trouvèrent réunis les États différents auxquels il avait commandé, mais dont la langue catalane fit le lien, forma l'unité morale et fixa les communs souvenirs.

Il avait, en 1262, partagé ses États entre ses deux fils.

L'aîné, D. Pèdre, eut l'Aragon, le comté de Barcelone et Valence ; l'autre, D. Jayme, reçut ce qui fut appelé le *royaume de Majorque*, et qui comprenait, avec les Baléares, le Roussillon et le comté de Montpellier. C'est ainsi que par Perpignan, où s'éleva, en 1278, un château fort où le roi ne manquait pas de venir, en vertu de la coutume catalane : *rex quolibet anno debet visitare suam terram*, et qui fut accompagné d'une élégante église, Sainte-Marie *la réale* ; que par Montpellier qui entretenait avec les îles d'actives relations commerciales ; c'est ainsi que pendant un demi-siècle environ, l'histoire des Baléares a été mêlée à la nôtre <sup>1</sup>.

1. Voir J. Henry, *Histoire du Roussillon et du royaume de Majorque*, Paris, 2 vol. in-8°, 1835 ; Germain, *Histoire de la commune de Montpellier*, Montpellier, 3 vol., 1851 ; et surtout Lecoy de la Marche, *Histoire des relations du royaume de Majorque avec la France*, Paris, 2 vol. in-8°, 1892.

Le château des rois de Majorque est devenu le donjon de la citadelle de Perpignan, construite sous Charles-Quint. La chapelle *reale* est transformée en arsenal. Son portail moresque de marbre blanc et rose, appuyé sur des colonnettes frêles et élancées, est du plus gracieux effet. C'est une visite indispensa-

Jayme II (I<sup>er</sup> de Majorque) régna jusqu'en 1311. Son gouvernement fut sage et prospère. Mais déjà il avait eu à se défendre contre les convoitises du roi d'Aragon. Il fut remplacé par son deuxième fils, D. Sanche, qui mourut en 1324, laissant le trône à son neveu, Jayme III.

Celui-ci fut en butte à l'ambition de son beau-frère Pierre IV d'Aragon, *el Ceremonioso*, qui lui enleva les Baléares, en 1343. Le roi de Majorque périt à la bataille de Lluchmayor, en essayant de reconquérir son patrimoine (1349). Il avait vendu le comté de Montpellier au roi de France, en 1347. Quant au Roussillon, longtemps disputé entre l'Espagne et la France, la barrière des Pyrénées finit par nous le conserver.

Ainsi disparut le royaume de Majorque après une existence éphémère. Depuis 1343, les Baléares partagèrent les destinées de l'Aragon, et se confondirent avec lui dans la monarchie espagnole, mais en conservant leur langue catalane, leurs vieilles mœurs un peu ombrageuses, leur zèle religieux, et surtout leur goût d'indépendance politique.

Quand on parle des Baléares, c'est Majorque (*Mallorca*) dont le nom se présente le premier à l'esprit ; Majorque, dont la capitale, Palma, est une belle ville de soixante mille habitants aujourd'hui ; Majorque, dont le climat est doux et salubre, dont le sol est fertile, dont l'aspect est tour à tour charmant et grandiose, et dont G. Sand parle ainsi : « Le caractère du paysage, plus riche en végétation que ne l'est celui de l'Afrique en général, y a tout autant de largeur, de calme, de simplicité. C'est la verte Helvétie sous le ciel de la Calabre, avec la solennité et le silence de l'Orient. »

Moins étendue que l'île sœur, comme l'indique son nom (*Balearica Minor*), moins belle, moins fertile, beaucoup moins peuplée, Minorque a tenu pourtant plus de place dans l'histoire. Elle l'a dû à sa situation plus centrale dans la Méditerranée, et surtout à son admirable port de Mahon.

Placé sur la route de l'Espagne et de l'Italie, de l'Europe et de l'Afrique, profond et bien abrité, facile à la fois d'accès et de défense, Mahon à ses avantages commerciaux ne pouvait manquer de joindre l'importance militaire, quand la marine prit sa place dans le développement des États modernes.

Aussi, le xviii<sup>e</sup> siècle, avec ses grandes guerres, a-t-il ouvert pour

ble quand on passe à Perpignan. Mais la plupart des voyageurs ne s'en doutent pas.

Minorque une série d'épreuves nouvelles et inattendues. En passant de l'Espagne à l'Angleterre, de l'Angleterre à la France et de la France à l'Angleterre pour revenir décidément à l'Espagne, l'île sembla, pour un moment, ramenée à ces siècles lointains qui l'avaient vue si souvent changer de maîtres.

L'île de Minorque, allongée de l'ouest à l'est dans le prolongement géologique de Majorque, ne couvre qu'une superficie de 664 kilomètres carrés, et peut passer pour la plus petite des Baléares, car si Ibiza seule n'a que 564 kilomètres, Ibiza et Formentera qui se touchent en atteignent ensemble 680<sup>1</sup>.

Sa plus grande longueur du cap Bajoli à la Mola est d'un peu plus de 46 kilomètres. Sa plus grande largeur, du cap Cavalleria à Benicodrell de près de 14. Elle est accompagnée à l'est et au sud-est de quelques îlots dont le principal, au sud-est, est l'*Ayre* de Mahon, dans les eaux duquel eut lieu la bataille du 20 mai 1756.

Le littoral du nord, battu par les flots d'une mer souvent agitée et dangereuse par certains vents, est rocheux, escarpé, sans autre abri que l'anse de Fornells, très vaste mais peu sûre, à cause des bas-fonds. Il n'y a de bons ports qu'aux deux extrémités de l'île ; à l'ouest, *Ciudadela* ou Citadella, séparée de Majorque par un détroit de 40 kilomètres, sur lequel est le beau port d'Alcudia, et que cette proximité avait fait choisir comme capitale ; au sud-est, le port par excellence, Mahon, ou *Port-Mahon*.

Au fond d'un chenal long d'environ 5 kilomètres, formé, d'un côté, par une presqu'île escarpée que termine le promontoire de la Mola, aujourd'hui couvert de batteries ; de l'autre, par de hautes falaises sur lesquelles s'élevait autrefois le fort Saint-Philippe, s'ouvre le port, large et sûr, partagé lui-même en petites baies tranquilles, bordées de quais déserts et de magasins abandonnés.

Dans le chenal, en gagnant le port, on rencontre d'abord un vaste lazaret, au pied de la Mola, sur une presqu'île rattachée à l'autre, par un isthme bas et sablonneux ; puis l'île de la Quarantaine, où mouillaient les bâtiments venus du Levant et des pays barbaresques, ce qui ne préservait pas toujours l'île de la peste ; puis l'île du Roi, où Alphonse III débarqua en 1286, et dans laquelle les Anglais élevèrent un magnifique hôpital militaire, qui nous a servi en 1830 ; enfin la petite île *ronde*, réunie au quai, et transformée en arsenal. Dans cette

1. E. Reclus dit 734 kilomètres, Riudavets 668, l'archiduc Salvator 664. Il vaut mieux s'en rapporter aux chiffres de l'archiduc, *Die Balearen*, t. VI, *Menorca*, Leipzig, 1890.

traversée, le spectacle change d'aspect avec la marche du navire. Le regard charmé du voyageur ne sait où se prendre et s'arrêter. Il va de la falaise aux îles, des îles aux terrasses blanches de Villa-Carlos ou aux coteaux verdoyants de Saint-Antoine, jusqu'à ce qu'enfin, après un dernier détour, la ville de Mahon lui apparaisse brusquement, suspendue au rocher, par-dessus les quais et les mâts des navires, faisant étinceler sous le soleil ses murs blancs aux volets verts.

On attribue la fondation du port au Carthaginois Magon. Était-ce le père d'Hamilcar, ou le frère d'Hannibal ? Était-ce Magon Barca qui fit la guerre à Syracuse ? La question est encore obscure, malgré les dissertations des érudits sur l'ancien *Portus Magonis*. Mais il est fort probable que les Romains contribuèrent à l'agrandir.

Sa prospérité ne pouvait manquer de croître au moyen âge, pendant la période des Croisades, lorsque la Méditerranée était la seule mer du commerce et des aventures. Il était renommé au *xvi<sup>e</sup>* siècle pour ses avantages s'il faut en croire le dicton attribué au grand marin André Doria :

Junio, Julio, Agosto y Mahon  
Mejores puertos del Mediterraneo son.

« Juin, juillet, août et Mahon, voilà les meilleurs ports de la Méditerranée. »

Au *xvii<sup>e</sup>* siècle, le cardinal de Retz, en allant d'Espagne à Rome, s'arrêta dans les Baléares. Il fut ravi, à Palma, de la grâce des femmes ; à Mahon, de la beauté du port.

« Le vice-roi, dit-il dans ses *Mémoires*, me mena à la messe, où je vis trente ou quarante femmes de qualité plus belles les unes que les autres, et, ce qui est de merveilleux, c'est qu'il n'y en a point de laides dans toute l'île ; au moins elles y sont fort rares. La plupart des beautés très délicates, et des teint de lis et de roses. Les femmes du bas peuple que l'on voit dans les rues sont de cette espèce. Elles ont une coiffure particulière qui est fort jolie. » Ces lignes sont d'un connaisseur ; elles sont encore vraies aujourd'hui.

Il parle du port, en revanche, avec une emphase un peu castilane :

« Port-Mahon est le plus beau port de la Méditerranée. Son embouchure est fort étroite, et je ne crois pas que deux galères à la fois y pussent passer en voguant. Il s'élargit tout d'un coup et fait un bassin oblong qui a une grande demi-lieue de long. Une grande montagne qui l'environne de tous les côtés fait un théâtre qui, par la multitude et la hauteur des arbres dont elle est couverte, et par les

ruisseaux qu'elle jette avec une abondance prodigieuse, ouvre mille et mille scènes qui sont, sans exagération, plus surprenantes que celles de l'opéra, etc. »

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, grâce à l'occupation étrangère, le port resta très animé. Les escadres de guerre, les convois de vivres et de matériel, les tartanes de commerce s'y succédaient. Aujourd'hui, il est vide et désert, et n'en paraît que plus grand. Les bâtiments à vapeur qui font le service entre Palma et Barcelone en troublent seuls le silence attristé. C'est une majesté déchuë, comme Versailles, et qui se console avec ses souvenirs.

Moins montueuse que Majorque, traversée par une belle chaîne, où sont des sommets de 1,500 mètres (*Puig Torella*, 1,506; *Puig Major*, 1,500), Minorque n'est parsemée que de pitons isolés, le Toro, le mont Sainte-Agathe, la Enclusa, le San-Juan-de-la-Cruz, etc. Le plus élevé, le *monte Toro*, planté au cœur même de l'île, n'atteint que 357 mètres, mais on le voit de tout l'horizon. Il domine des plaines peu accidentées, où les arbres, sous la poussée du vent, inclinent leurs branches vers l'Afrique.

Cette absence de sierras et d'abris rend le climat plus froid et plus variable que celui de Majorque. L'île est également moins arrosée. Presque pas de sources vives; une seule rivière, au fond d'une vallée délicieuse qui débouche dans l'anse de Adaya; mais beaucoup de torrents pendant la saison des pluies.

Le sol est aussi moins fertile. Il est formé par une mince couche de terre végétale éparsée sur le rocher qui partout fait saillie, comme les os sur la peau d'un chien maigre. Les pierres, soigneusement arrachées aux sillons, se sont élevées en petits murs qui enferment les champs, et qui découpent les plaines en carrés gris et moutons.

Beaucoup d'oliviers, mais de fruit médiocre; peu d'orangers et de citronniers; peu de grains. C'est à cette pauvreté que nous avons dû longtemps en Algérie l'immigration de « Mahonnais » honnêtes et laborieux. Aussi, dans l'intérieur de l'île, on ne trouve guère que trois bourgs principaux : Mercadal, au centre, au pied du mont Toro, flanqué d'un côté d'Alayor, de l'autre, de Ferrerias; tous les trois sur la grande route qui traverse l'île, de Mahon à Ciudadela<sup>1</sup>.

1. Tandis que la population de Majorque dépasse 240,000 habitants, celle de Minorque atteint à peine 38,000 (recensement de 1887), dont 18,000 pour Mahon, plus de 8,000 pour Ciudadela, 5,000 pour Alayor, 3,000 pour Mercadal, 2,600 pour Villa-Carlos, 1,300 pour Ferrerias, etc., soit environ 59 habitants par

Seul, le port de Mahon donnait à l'île toute son importance, et lui a valu, dans l'histoire des Baléares, plus d'éclat que Majorque, mais aussi plus d'infortune. C'est l'idée par où il faut conclure et que traduit avec autant de justesse que d'énergie un écrivain militaire de nos jours, en disant : « La beauté, la richesse, l'attrait que chaque pays possède suivant la variété de sa nature, tout cela pour Minorque se trouve dans ce port incomparable et dans cette position stratégique qui ont excité l'envie de toutes les nations et causé ses malheurs en même temps que sa gloire<sup>1</sup>. »

Tel est, dans ses traits essentiels, le petit pays où nous allons descendre.

Nous n'avons pas à revenir sur l'histoire particulière de Minorque, depuis 1343. Cette histoire, d'ailleurs, contraste par sa tranquillité avec celle de Majorque, souvent agitée par des luttes intestines, soit des paysans contre la ville de Palma, soit des bourgeois entre eux ; luttes racontées par l'éminent historien de Majorque, M. José-Maria Quadrado<sup>2</sup>.

Les seuls événements qui en rompent la monotonie sont des épidémies apportées par le commerce avec le Levant ; des disettes, causées par la pauvreté du sol ; et surtout des descentes de pirates barbaresques, marquées en 1535, par la prise de Mahon, dont Barberousse détruisit les archives ; en 1558, « année de malheur », par la prise et le sac de Ciudadela.

Elle ne commence pour nous qu'avec le XVIII<sup>e</sup> siècle.

Pendant la guerre de la Succession d'Espagne, après avoir d'abord reconnu Philippe V de Bourbon, petit-fils de Louis XIV, Majorque se donna à l'archiduc Charles d'Autriche, compétiteur de Philippe V.

kilomètre carré, ce qui est encore un chiffre élevé pour l'Espagne, dont la densité kilométrique moyenne n'est que de 34.

Les Mahonnais émigrent moins aujourd'hui, parce qu'ils sont occupés à la fabrication de la chaussure qu'on exporte aux Antilles. De jardiniers qu'ils étaient chez nous, ils se sont faits cordonniers chez eux.

1. « La hermosura, la riqueza, los atractivos que cada país tiene según su varia naturaleza están para Menorca en aquel puerto incomparable y en la posición estratégica que la han hecho envidiar de todas las naciones y han causado sus desgracias y sus glorias. »

Général Arceche, *Nieblas de la historia patria. Tercera serie : Mahon*, 1879. Le général D. José Gomez de Arceche, de l'arme du génie, est en train de publier une *Histoire de la guerre de l'Indépendance* dont le premier volume a paru en 1868, et qui en est arrivée aux événements de 1811 (tome VII, 1891). Avec l'ouvrage classique de W. Napier, ce sera la meilleure à consulter.

2. *Ciudadanos y forenses, historia de las disensiones en Mallorca*, 1 vol. Palma, 1847.

L'archiduc, maître de la Catalogne, en 1705, venait de s'y faire proclamer roi, sous le nom de Charles III. Minorque imita Majorque. En 1706, la révolte gagna l'île tout entière, de Ciudadela à Mahon. Le gouverneur dévoué aux Bourbons, D. Diego Leonardo Davila, put se retirer avec des troupes dans le fort Saint-Philippe, où il tint pendant plusieurs mois et où il fut délivré par l'intervention de la France.

C'est alors, en effet, dans les premiers jours de 1707 qu'eut lieu une petite expédition française, dont les historiens locaux parlent peu, mais dont les détails se trouvent dans nos Archives de la Marine. Elle fut menée rapidement, et comme au pas de charge.

Le comte de Villars, chef d'escadre et neveu du maréchal, avait reçu à Toulon l'ordre de prendre la mer avec quatre vaisseaux et neuf tartanes, chargées de munitions, pour faire rentrer l'île dans le devoir.

Il arriva devant Mahon, le 1<sup>er</sup> janvier 1707, et descendit aussitôt à terre, auprès du château Saint-Philippe. Après avoir tenu conseil avec Davila et le capitaine de vaisseau de La Jonquière, il sortit du château (*castillo*), le 5, avec deux bataillons français, le bataillon des Vaisseaux, deux cents hommes de vieilles troupes espagnoles, une compagnie de grenadiers espagnols, cent cinquante volontaires majorquins, en tout, d'après ses calculs, treize cent trente hommes, et deux pièces de campagne, et il marcha sur la ville <sup>1</sup>.

Ce ne fut pas sans difficulté, car le chemin était étroit et raboteux, bordé de champs séparés par des murs de pierres, à l'abri desquels l'ennemi tirait sur nos troupes. On parvint cependant à déloger les rebelles des faubourgs dans cette journée.

Le lendemain, la ville ouvrit ses portes. Le reste du pays se soumit sans résistance, sauf Ciudadela, contre laquelle on envoya La Jonquière. La ville était assez forte, garnie de huit bastions. Comme il n'était pas possible d'en faire le siège, on essaya à la fois des menaces et de la conciliation. La ville se rendit moyennant une capitulation « très insolente », dit Villars, mais il fallait en finir.

« Le 13, écrit le chevalier de la Roche-Alard, qui commandait un bataillon, on se mit en marche pour Ciudadela. Les magnifiques, autrement *jurats* de cette ville, vinrent à une grande lieue assurer de leur obéissance. On les renvoya pour remettre la tranquillité dans les esprits encore alarmés et séditeux, et, à 3 heures, les troupes arrivèrent à un quart de lieue de cette place qui fit dire à M. de La Jon-

1. Archives de la Marine, Campagnes, reg. 32. — Lettre de Villars au ministre Pontchartrain, du 28 janvier 1707.



quièrent qu'ils ne voulaient recevoir que deux cents hommes de troupes espagnoles et qu'ils donneraient des otages pour leur sûreté ; mais qu'ils craignaient si toutes les troupes y entraient, ce qui était contre leurs privilèges, on ne manqua à ce qu'on leur avait promis. Après quelques pourparlers, ils accordèrent enfin que M. de La Jonquière y entrast avec cent Français pour sa garde, et ce fut les deux compagnies de grenadiers. Ainsi ces trois cents hommes entrèrent ce soir dans la place qui, au reste, avait raison de parler hardiment à des troupes qui n'avaient pas de canon, en ayant soixante-dix sur huit bons bastions dont elle est fortifiée<sup>1</sup>. »

Une semaine avait suffi pour réduire Minorque.

Villars, dans sa lettre au ministre, fait grand éloge de ses officiers, de La Jonquière, de la Roche-Alard, de Goyon, etc., et il ajoute :

« Je ne crois pas que nous ayons perdu plus de soixante soldats tués ou blessés, et les ennemis en ont bien perdu quatre cents... M. Davila, gouverneur général de cette isle, est un très galant homme, très zélé pour le service de son maître, et j'ose dire que ce gouvernement ne peut être en de meilleures mains... »

Il se trompait étrangement. Davila se signala par d'odieux excès dans la répression. Bien que le principal instigateur du mouvement, un nommé Miguel Saura, se fût dérobé, en passant dans Majorque, le gouverneur fit saisir plusieurs personnes compromises ou suspectes, les livra à une commission militaire, et les fit exécuter, dix-huit à Ciudadela, sept à Alayor, sept à Mahon. D'autres furent envoyées aux galères ou en exil. Ces vengeances ne furent arrêtées que par une expédition anglaise, contre-partie imprévue de la nôtre, qui fit passer l'île aux mains de l'Angleterre.

L'amiral John Leake, qui revenait de Sardaigne avec une flotte anglo-hollandaise, prit à Barcelone le major général James Stanhope, avec un corps de deux mille cinq cents hommes, et parut brusquement sur les côtes de Minorque, dans les premiers jours du mois de septembre 1708.

Tandis que deux navires de guerre attaquaient Fornells, qui se rendit sans résistance, les Anglais mouillèrent le 14 septembre, dans l'anse Saint-Étienne (San-Esteban) au pied du fort Saint-Philippe. Ils employèrent les jours suivants à débarquer leur artillerie de siège,

1. Journal et relation du chevalier de la Roche-Alard de ce qui s'est passé dans l'île de Minorque, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1707 jusqu'au 20 (Arch. de la Marine, *ibid.*). On peut compléter ce journal par une lettre de La Jonquière, du 23 janvier.

et le 28, ils ouvrirent le feu contre le château, dont la garnison était d'environ sept cent cinquante hommes, cinq cents Français sous le commandement du capitaine de vaisseau de La Jonquière, et le reste Espagnols.

Dès le lendemain, 29, le gouverneur Davila réunit un conseil de guerre et parla de capituler. Il alléguait le mauvais état de la place, dépourvue d'artillerie, de munitions et même de vivres, mais encombrée de femmes et d'enfants. La Jonquière protesta et poussa à la résistance, mais il ne fut pas écouté des officiers espagnols et la capitulation fut décidée séance tenante. On envoya à Stanhope un projet en huit articles. Les troupes espagnoles devaient être conduites en Espagne, et les troupes françaises à Toulon, par la flotte alliée. Ces conditions furent acceptées, et la place évacuée<sup>1</sup>.

Stanhope envoya alors un détachement contre Ciudadela, qui ouvrit ses portes, sans coup férir. Les Anglais restaient les maîtres de l'île.

Ils parurent d'abord la garder pour leur allié Charles III, mais celui-ci vit ses dernières espérances renversées par la victoire de Vendôme à Villaviciosa (1710). Aussi le dépôt se transforma-t-il en propriété, et une mission extraordinaire du duc d'Argyle, en 1712, fut chargée de préparer l'île aux douceurs de la domination britannique.

Les Anglais n'ont pas l'habitude de travailler pour autrui et leur établissement dans Minorque n'était pas l'œuvre du hasard mais celle d'une savante politique. Attirés dans la Méditerranée par les guerres qu'ils venaient de soutenir contre Louis XIV, ils n'avaient pas tardé à en reconnaître les points importants. Deux, entre autres, leur avaient paru de premier ordre, Gibraltar et Minorque ; Gibraltar, qui tenait la porte ouverte — ou fermée — entre les deux mers ; Minorque, d'où l'on pouvait surveiller Toulon et dont le port offrait un mouillage qu'on ne trouve pas à Gibraltar.

Dans le traité qu'ils avaient signé en 1701 avec la Hollande et

1. Nous avons le procès-verbal de la réunion du 29 septembre, signé de Davila et de ses officiers, et, pour la France, « de La Jonquière, Marcellange du Pestrin, chevalier de Village, Le Vasseur, chevalier de Septèmes, Morant, Meyran, Sigogne, Saint-Aubin, Saligny. »

On en trouve le commentaire dans une longue lettre de La Jonquière au ministre de la Marine (Pontchartrain), du 4 novembre 1708, et dans sa déposition devant le conseil d'enquête. (Archives de la Marine, *ibid.*, reg. 33.)

Cette reddition de Saint-Philippe fut sévèrement accueillie par les deux gouvernements. Davila, traduit devant un tribunal militaire, à Carthagène, n'attendit pas l'issue du jugement. Il se jeta par la fenêtre de sa prison, et se tua. La Jonquière, malgré ses services, fut cassé de son grade (1709).

l'Empire, pour le démembrement de la monarchie espagnole, ils s'étaient réservé Gibraltar, Minorque, Ceuta et une partie des Indes, dont ils laissaient le reste aux Hollandais.

Au lieu d'attendre le partage, ils commencèrent par se servir eux-mêmes, ce qui a toujours été le meilleur moyen d'être bien servi. En 1704, ils prirent Gibraltar, qui n'avait qu'une garnison de cinquante hommes, mais ils échouèrent devant Ceuta parce que le gouverneur espagnol s'avisait de faire son devoir. En 1708, ils s'emparèrent de Minorque. Nous venons de voir comment.

Il restait à faire consacrer la conquête. Ce fut un des objets du traité d'Utrecht, en 1713<sup>1</sup>.

1. Veut-on savoir ce qu'il advint de Majorque ?

Après le traité d'Utrecht, toute l'Espagne se trouva replacée sous l'autorité de Philippe V, sauf la Catalogne, Majorque et Iviça.

Barcelone fut assiégée par le duc de Berwick et une escadre de Du Casse, et prise après une effroyable résistance (juillet-septembre 1714). Une expédition y fut alors préparée contre Majorque, sous les ordres de d'Asfeld.

Aidée par le concours de l'intendant du Languedoc, Lamoignon de Bavière, mais retardée par l'incurie de l'administration espagnole, elle ne put mettre à la voile qu'en juin 1715. D'Asfeld débarqua près d'Alcudia, qui ouvrit ses portes, presque sans coup férir, le 20 juin. Puis il marcha sur Palma. L'Empereur, par la Sardaigne et Naples, avait fait passer dans l'île des secours considérables. Son général, le marquis de Rubi, voulait défendre Palma jusqu'à la dernière extrémité. L'arrivée d'une flotte espagnole le décida à traiter. Il rendit la place avec Cabrera et Iviça (2 juillet).

Tel fut le dernier épisode militaire et le moins connu de la guerre de Succession. Pour punir les pays catalans de leur attachement à l'Autriche, Philippe V y supprima toutes les libertés locales et les anciens privilèges:

## CHAPITRE III

### LA DOMINATION BRITANNIQUE

L'article 11, du traité signé à Utrecht, le 13 juillet 1713, entre l'Espagne et la Grande-Bretagne, cédait à celle-ci, en toute souveraineté, l'île de Minorque, mais en stipulant des garanties pour les biens ecclésiastiques et pour les libertés religieuses des insulaires. En outre, l'île conservait ses libertés politiques, c'est-à-dire les franchises et les privilèges dont elle jouissait depuis plusieurs siècles. Leur maintien obtenu du duc d'Argyle, lors de sa mission, reçut encore de la reine Anne, en 1714, les garanties et les assurances les plus formelles.

La couronne britannique fut représentée dans l'île par un lieutenant-gouverneur, commandant en chef des troupes, et résidant à Mahon, qui allait bientôt passer capitale, au détriment de Ciudadela.

Le premier soin des Anglais fut de s'installer et de façon à n'être pas dérangés.

En 1710, ils avaient élevé le fort Malborough, au nord de l'anse Saint-Étienne (San-Estevan). Au lieu de s'établir fortement sur la Mola, où ils avaient déjà fait quelques terrassements, et dont on a reconnu depuis toute la valeur stratégique, ils concentrèrent la défense autour de Saint-Philippe, en regard de la Mola, sur le rivage opposé du port.

Commencé par Philippe II, en 1556, sur les plans d'un ingénieur italien, pour couvrir Mahon contre les Barbaresques, le fort avait été achevé par Philippe III, vers 1609. Ce n'était qu'un vaste carré bastionné auquel les Anglais ajoutèrent les demi-lunes et les redoutes qui firent de l'ancien fort le réduit de tous ces ouvrages; il leur en coûta environ 25 millions.

Pour augmenter le commerce de Mahon, ils y attirèrent des étrangers, principalement des Grecs, destinés à leur ouvrir des relations avec le Levant, mais qui partirent avec eux, en 1756.

La population restait attachée à l'Espagne. Ils travaillèrent à la gagner en développant les ressources d'un pays alors très pauvre, et qui se résignait trop aisément à sa pauvreté. De tous les gouverneurs qui s'y employèrent, aucun ne montra plus d'activité, de prévoyance et d'énergie que le brigadier-général Richard Kane qui commanda les troupes dans l'île de 1713 à 1720, avant d'en être le gouverneur de 1730 à 1736<sup>1</sup>.

Les chemins étaient rares et mauvais. Kane fit ouvrir une route qui traverse l'île dans toute sa longueur, de Ciudadela à Mahon, et qui se poursuivait jusqu'au fort Saint-Philippe. Ce ne fut pas sans de violents démêlés avec les propriétaires dont elle entamait les champs pierreux. Elle était, elle est encore fort pénible, à cause des inégalités du sol. Le véhicule jaunâtre et branlant qui, sous le nom de courrier (*correo*) fait le service entre Mahon et Ciudadela, emploie cinq heures à faire 9 lieues. Mais le chemin de Kane, *Kanes'road*, comme l'appelaient les Anglais, n'en a pas moins rendu de très grands services<sup>2</sup>.

L'île ne possédait alors que des chèvres, et la volaille y était plus rare que le gibier. Kane fit venir de France, d'Italie, même des pays barbaresques, une grande quantité de bêtes à cornes, de moutons, de volailles, qu'il distribua dans la campagne, en poussant les paysans à l'élevage, et en faisant valoir les profits nouveaux qui pouvaient sortir de ces pratiques agricoles. Il fit venir jusqu'à des lièvres, car l'île ne renfermait que des lapins, qui y pullulaient depuis l'antiquité. Mais quelques officiers qui aimaient la chasse ne tardèrent pas à les faire disparaître, et il n'y en a pas plus maintenant qu'au siècle dernier.

Les Anglais n'ont pas transformé l'île du jour au lendemain : ils n'y prétendaient pas, et ils se heurtaient d'ailleurs à trop d'ignorance et de défiance. Mais leur action a été réelle et sensible. L'activité intellectuelle qui règne à Mahon, le goût du travail, le libéralisme des

1. Cf. Ramis, *Serie chronologica*. — Kane était né en Irlande, en 1666. Après avoir servi avec distinction, et notamment à Blenheim où il était colonel, il fut envoyé dans Minorque, après le traité d'Utrecht.

Gouverneur de Gibraltar, de 1720 à 1725, il revint dans l'île comme gouverneur en 1730 jusqu'à sa mort. Il paraît avoir été un administrateur de premier ordre, mais il ne faut pas accepter sans restriction les éloges que lui décerne Riudavets.

2. Une pyramide élevée en 1720 sur la route, avec une inscription restaurée par le gouverneur Fox, en 1802, rappelle son souvenir dans Minorque. Il avait été enterré dans le fort Saint-Philippe. Son tombeau ayant été bouleversé après 1782, on lui accorda un cénotaphe à Westminster.

idées, le souci de l'hygiène et de la propreté, l'aisance générale, bien d'autres détails qui tranchent avec les habitudes de Majorque, permettent de mesurer les progrès que soixante-dix ans d'occupation étrangère ont apportés dans ce pays si longtemps fermé.

Quelles étaient alors les mœurs de l'île et son train ordinaire?

On pourrait le demander aux documents indigènes. Car, dans les longs loisirs que leur faisait l'isolement, les bourgeois instruits, hommes de loi et médecins, s'occupaient à écrire. Beaucoup, comme Juan Segui y Sanxo, Juan Pons y Andreu, Juan Font, le D<sup>r</sup> Pedro Pons y Portella et d'autres, ont laissé des souvenirs manuscrits que les historiens locaux n'ont pas manqué de consulter. Ne vaut-il pas mieux s'adresser, pourtant, à un Anglais de ce temps, que son emploi mettait à même de tout observer, et que son éducation gardait des préjugés du terroir?

Cet Anglais, c'est Armstrong, dont le livre, aujourd'hui peu lu, a longtemps défrayé tout ce qu'on a écrit sur Minorque.

John Armstrong était un ingénieur militaire qui fut envoyé dans l'île en 1738, lorsqu'il fut question d'une rupture entre l'Espagne et l'Angleterre. « J'eus bientôt, dit-il, appris la langue du pays, et comme nos conversations roulaient presque toutes sur l'histoire, le gouvernement et les productions de l'île, je fus bien aise de m'instruire par moi-même de ces particularités<sup>1</sup>. » C'est avec ce livre, en en corrigeant les erreurs, surtout en y ajoutant les renseignements pris à des sources où l'auteur ne pouvait puiser, qu'on a encore l'idée la plus exacte de la petite société qui vivait alors sur ce rocher où nous allions tomber si brusquement.

Sous la surveillance d'un gouverneur nommé par la couronne (qu'il ne faut pas confondre avec le capitaine général des Baléares, siégeant à Palma), Minorque jouissait depuis plusieurs siècles de franchises et de coutumes qui lui laissaient une véritable autonomie administrative fondée sur le régime municipal. Cette constitution

1. Sous forme de lettres écrites en 1740, 1741, 1742, Armstrong publia en 1752 une *Histoire de l'île de Minorque*, dont le succès fut si vif qu'il en parut une deuxième édition plus complète, en 1756 : *History of the island of Menorca, the second edition, with large additions, by the author, illustrated with copper plates*, London, in-8. — L'auteur mourut en 1758.

C'est sur la deuxième édition que fut faite une traduction française intitulée : *Histoire naturelle et civile de l'île de Minorque*, Amsterdam et Paris, in-12, 1769 (278 p. avec carte). Mais la traduction en a pris fort à son aise avec le texte anglais dont elle omet de nombreux passages.

C'est dire ce que vaut une traduction espagnole du livre français, publiée à Madrid, par D. José-Antonio de la Serra, en 1781.

avait reçu sa forme organique de l'acte connu dans les annales de Minorque sous le nom de *Sentencia de Galceran de Requesens*, car il avait été publié par ce gouverneur en 1439, et confirmé en 1442 par le roi d'Aragon, Alphonse V. Les événements de 1708 et de 1713 avaient eu au moins l'avantage de la protéger contre la suppression des libertés locales, ordonnée par Philippe V dans tous les pays de langue catalane, Catalogne, Valence et Baléares.

Ce n'est pas auprès d'Armstrong qu'il faut se renseigner sur ces antiques institutions. Il n'en donne qu'une très vague idée, et il faut avouer que les détails en étaient compliqués. En voici l'essentiel, d'après les textes mêmes.

L'île, dont la population, au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, n'atteignait pas trente mille habitants<sup>1</sup>, était partagée en cinq territoires ou *terminos* qui formaient quatre groupes administratifs ou *universitats*, dans le dialecte catalan ; ceux de Ciudadela, de Mercadal et Ferrerías ensemble, d'Alayor et de Mahon.

Chaque université (nos fonctionnaires diront de préférence *comunauté*) avait des magistrats ou *jurados* qui s'appelaient « magnifiques » dans leur cérémonial et qui représentaient chaque classe de citoyens. Il y en avait quatre, à Ciudadela, la capitale et la résidence de l'aristocratie : un *caballero* (militaire ou noble), un *ciudadano* (bourgeois), un *labrador* (cultivateur), un *official* (employé ou artisan).

Ils étaient assistés d'un conseil (*consej*), composé de douze personnes : deux *caballeros*, quatre *ciudadanos*, quatre *labradores*, deux *officiales*, auquel s'ajoutaient un certain nombre de fonctionnaires municipaux, tels que un *clavario de trigo* (gardien du blé), des *oidores de cuentas* (auditeurs de comptes), des *prohombres* (prud'hommes), des secrétaires, etc.

Ces différents emplois servaient comme d'apprentissage aux magistratures municipales ; ils étaient occupés par les futurs *jurados*, presque toujours pris dans les mêmes familles, et qui apportaient aux

1. Population de l'île en 1750, d'après un mémoire présenté au gouverneur William Blakney (cité par Oleo Quadrado, t. II, p. 135) :

Mahon et son territoire . . . . .	13,000
Alayor . . . . .	6,000
Mercadal . . . . .	1,700
Ferrerías . . . . .	1,100
Ciudadela . . . . .	7,000
TOTAL.	<u>28,800.</u>

affaires une incontestable compétence, malgré la singularité de leur recrutement.

Leur nomination, en effet, avait lieu suivant le système de *saco y suerte*. Les noms de ceux qui réunissaient les conditions requises pour la *juradia* (il fallait avoir vingt-huit ans et être marié) étaient mis dans un sac et tirés au sort. Les fonctions étaient annuelles et commençaient à la Pentecôte. Elles étaient également gratuites et consistaient surtout à défendre les privilèges contre l'arbitraire des gouverneurs et à répartir l'impôt. Les *jurados* ne prenaient aucune décision sans consulter leur conseil.

Les autres universités différaient un peu. Celles de Mahon et d'Alayor n'avaient pas de jurado *caballero*. Mais leur conseil était composé de douze personnes, quatre de chaque classe. Celle de Mercadal et Ferrerías n'avait de jurado ni *caballero* ni *ciudadano* mais seulement un *labrador* et un *official* avec un conseil de dix membres.

Quatre conseillers de chaque université réunis à ceux de Ciudadela, et toujours présidés par les *jurados* de la capitale, formaient ce qu'on appelait le conseil général (*general consej*), qui se réunissait, dans certains cas importants, avec la permission du gouverneur. Mais les Anglais, si soucieux des libertés parlementaires chez eux, aimaient moins les libertés locales chez les autres, et ils interdirent ces réunions générales. Il n'est pas surprenant que les Français, habitués au despotisme monarchique, aient imité les Anglais sur ce point. Dans les documents des archives de Minorque, par exemple dans les lettres adressées par les jurats à notre gouverneur ou à notre intendant, nous les voyons constamment se plaindre des atteintes portées à leurs franchises et privilèges, *regalias y privilegios*. C'est une chanson que Kane avait souvent entendue, et les autres gouverneurs après lui.

Chaque université avait un bailli (*baile*) nommé par le gouverneur, qui tenait une petite cour de justice dont les appels étaient portés devant le tribunal du roi (*real gobernacion*) et dont la juridiction ne dépassait pas le territoire de l'université. Au-dessus de ces baillis particuliers marchait un *baile general*, d'une institution très ancienne, qui était comme un suppléant du gouverneur et toujours pris dans la noblesse de Ciudadela.

Le tribunal royal connaissait de toutes les causes qui intéressaient la couronne, sauf des questions relatives au domaine royal (*real patrimonio*). Il était présidé par le gouverneur et composé d'un assesseur, nommé par le roi, d'un avocat fiscal, également nommé par lui, d'un procureur fiscal, d'un greffier, de deux alguazils, d'un massier,



d'un geôlier. Venait enfin le bourreau (*verdugo*) que les Anglais réduisirent au rôle d'exécuteur en supprimant la torture. Du temps des Anglais, les appels de ce tribunal étaient portés à Londres ; du nôtre, ils le furent devant le Conseil souverain de Roussillon, à Perpignan.

Sous le nom de *domaine royal*, on désignait le revenu fourni par les biens particuliers de la couronne. Nous aurons l'occasion d'en reparler, car il y eut aussi un domaine royal pendant notre occupation.

L'île avait autrefois un évêque qui fut supprimé par le pape Boniface VIII. L'évêque de Palma entretenait à Ciudadela un vicaire général qui avait le pas sur tout le clergé insulaire et qui tirait du pays d'abondants revenus que les Anglais s'empressèrent, naturellement, d'attribuer à l'église établie. Ces questions religieuses suscitérent entre les Anglais hérétiques et leurs nouveaux sujets, catholiques obstinés, d'incessantes difficultés. En dépit des stipulations de 1713, elles avaient éclaté dès le premier jour.

Kane avait commencé par se faire donner un état de tout ce que l'île comptait d'églises, de chapelles, de couvents, d'ermitages, etc., avec le nombre des ecclésiastiques de tout ordre et de toute robe. Et ce nombre était énorme. Ce rocher de Minorque, stérile en biens de la terre, était, pour le ciel, d'une incroyable fécondité. Les couvents y multipliaient ; Ciudadela surtout en regorgeait.

Dans son zèle pour l'antipapisme, le gouverneur ne voulut entendre parler ni de juridiction ecclésiastique extérieure, ni de prédication étrangère, ni de rien qui échappât à la suprématie de la couronne. Il prétendit même intervenir dans les élections des chapitres, dans la correspondance des couvents avec les autorités religieuses, tout en donnant d'ailleurs raison de ses actes, et en laissant porter des réclamations à Londres où l'île entretenait longtemps des délégués pour la défense de ses intérêts et de ses droits<sup>1</sup>.

Ciudadela, où vivait la noblesse de l'île, où résidait le vicaire général de l'évêque, où s'épanouissaient tant de moines et de prêtres, était le principal foyer d'opposition au gouvernement anglais. C'est un peu pour la punir qu'en 1722 la capitale fut transférée à Mahon, avec les deux tribunaux du roi et du domaine royal.

1. Voir le curieux opuscule : *A vindication of colonel Kane, lieutenant governor of Menorca, against the late complaints made by the inhabitants of that island*, Londres, 1720. — Sur l'administration religieuse de Kane, cf. Oleo Quadrado, t. II, ch. III.

Mahon n'était alors qu'une petite ville entourée de murs construits par les Maures. Une partie de l'enceinte fut détruite et remplacée par un quartier neuf (*arravaleta*). On traça une promenade, aujourd'hui occupée par la *calle de las Moreras* (la rue des mûriers); on améliora les rues qui descendent au port en rampes escarpées; on alla jusqu'à créer un champ de courses, sur lequel a été construit le *cos de Gracia*. Pourvue de tous les avantages commerciaux, Mahon profita encore des faveurs administratives, tandis que Ciudadela achevait de s'éteindre, et que la tristesse descendait sur ses rues désertes et ses maisons silencieuses.

Après Kane, on voit figurer parmi les gouverneurs anglais, les généraux Anstruther, Wyniard, et enfin le vieux William Blakney.

Lors de l'arrivée de Blakney en 1748, le gouvernement britannique ne se faisait plus d'illusions sur les sentiments religieux de ses sujets. Il pensait que pour garder l'île, il ne suffisait plus des défenses de Saint-Philippe, mais qu'il fallait encore travailler à la conversion des Minorquins. Pour cette nouvelle politique, on conseilla à Blakney des prédications sans fanatisme, des libéralités intelligentes, de savantes distributions de bibles évangéliques.

Ce fut en vain; la population ne se laissa pas entamer et resta attachée à ses croyances comme à ses prêtres. Ce dont la louent beaucoup les historiens locaux, mais ce qui confond Armstrong, fort irrespectueux envers la clergé de Minorque, qui lui paraît méprisable, ignorant et stupide. « *The very clergy... are pitifully ignorant and stupid, and have nothing to preserve them from contempt, but the excessive bigotry of the people.* » (Lettre 15.)

Les querelles religieuses recommencèrent en 1752 et en 1754. Elles s'apaisèrent cependant, au point qu'en juillet 1755, l'évêque de Palma, Lorenzo Despuig, put venir à Ciudadela et faire une tournée pastorale dans l'île, accueilli avec une grande déférence par les autorités anglaises.

Cette hostilité religieuse ne sortait guère, d'ailleurs, du domaine administratif. Elle n'avait pas de contre-coup dans la population qui restait, sous la domination protestante, tranquille et soumise. La garnison anglaise comprenait quatre régiments d'infanterie et une compagnie d'artillerie, dont l'effectif formait environ deux mille cinq cents hommes en 1740. Elle paraissait suffisante pour défendre l'île contre toute surprise.

« Quoique je ne doute pas de la valeur de nos troupes, dit Armstrong, et je n'en puis douter avec la connaissance que j'en ai, je crois que si nous n'étions pas aussitôt secourus par notre flotte, un ennemi

puissant, bien pourvu de tout ce qui est nécessaire pour une pareille entreprise, se rendrait bientôt maître de la place. »

Il était impossible de voir plus juste. C'est ce qui devait arriver.

« Mais, ajoutait-il avec raison, nous n'aurons rien à craindre tant que nous serons maîtres de la mer, et les Espagnols ne sont pas capables de faire un armement suffisant et avec assez de rapidité et de secret pour échapper à la vigilance de notre flotte. Il faudrait supposer bien des malheurs de notre part et bien des succès pour eux qui feraient retomber la mer sous leur domination. » Et il terminait par cette pensée d'un orgueil tout britannique :

« Mais j'espère que notre roi sera toujours capable de dire au roi d'Espagne ces mots que Virgile place dans la bouche de Neptune :

*Non illi imperium pelagi sævumque tridentem,  
Sed mihi sorte datum. »*

Ces troupes étaient réparties entre Mahon et le fort Saint-Philippe, Ciudadela, Alayor, la meilleure garnison de l'île, et Fornells, dont le château recevait une compagnie détachée d'Alayor. On les relevait en avril ou en mai.

Les officiers avaient chacun une maison particulière. Les soldats n'avaient pas de casernes. Ils vivaient dans des maisons bourgeoises converties en logements militaires, et dont les propriétaires recevaient une indemnité. Chaque ville fournissait aux troupes du bois (*leña*) et de l'huile (*aceite*). Des Anglais, d'ailleurs, tenaient autant à leurs habitudes que les Minorquins à leurs franchises. Ils n'avaient renoncé ni au thé ni à la viande. Ils avaient pris leurs précautions pour ce second article, et ils pouvaient remercier Kane d'avoir encouragé l'élevage.

« Chaque régiment, dit Armstrong, a son boucher particulier, lequel, une fois par semaine prie le magistrat d'ordonner à un fermier du termino de lui envoyer un bœuf pour la nourriture du régiment. »

Les officiers faisaient assez bonne chère, si l'on en juge par le menu appétissant que nous donne Armstrong de ses diners ordinaires.

« A notre *mess*, dit-il, nous dinons rarement sans une soupe et un plat de poisson, avec deux plats de viande de chaque espèce, rôti de bœuf, gigot de mouton, dinde, oie, canard, poulet sauvage ou lapin. Avec cela, un pudding ou une tourte, et quantité de légumes et de fruits, selon la saison. »

Et un peu plus loin : « Nous avons des facilités pour correspondre avec nos amis d'Angleterre par deux paquebots qui font le service de

Marseille et qui nous apportent nos lettres quelquefois douze ou quinze jours après leur départ. Nous avons les nouvelles de France par la même voie, et toutes sortes de menus objets dont on peut avoir besoin. Les habits, le cidre, la bière, les livres, etc., nous viennent de Londres. Nous avons du pain de France. Le beurre et le bœuf salé pour les troupes nous viennent d'Irlande. C'est souvent un plat excellent pour nous, etc. » (Lettre 17 et dernière. Elle est datée du 9 juin 1742.)

La table, la lecture et la chasse, la garnison anglaise n'avait guère d'autres passe-temps. Car la vie n'était ni très gaie, ni très variée.

Les Minorquins restaient volontiers chez eux, plus qu'aujourd'hui.

« Les gens de la haute classe, les *caballeros*, dit notre Anglais, donnent rarement à diner. Ce genre de vie est autant l'effet de leur économie que de leur caractère qui est resté taciturne. Et d'ailleurs, il leur permet de mieux surveiller leurs femmes. »

Il ne faut pas l'en croire sur parole, car il est particulièrement désagréable pour les femmes qu'il traite avec peu de galanterie. Celles-ci vivaient alors dans une retraite qu'il ne comprend pas, et qui pourrait bien être un reste de tradition musulmane. Elles ne sortaient guère que pour aller à la messe, ce qui explique l'assiduité des hommes aux églises. Ignorantes pour la plupart et sans lectures, elles allaient devoir à l'occupation française des changements que certains bourgeois moroses ne signalaient pas sans aigreur.

Elles s'occupaient alors à filer le lin, à faire de la dentelle, à repriser leur linge, etc., suivant le goût de Molière. C'étaient d'excellentes ménagères qui mettaient dans leurs intrigues, car elles trouvaient le temps d'en avoir, beaucoup de réserve et de discrétion.

« Leurs galants, dit Armstrong, sont très assidus auprès d'elles. Ils passent la nuit sous leurs balcons à rafraîchir l'air de leurs soupirs, comme dit Shakespeare, *cooling the air with sighs*, et celui-là s'estime heureux qui peut se tirer de ses aventures, avec un rhume ou avec un membre cassé. »

Armstrong est une mauvaise langue. En général, les mœurs étaient sévères, et elles sont restées bonnes. Ce fut un épouvantable scandale, au mois de janvier 1749, quand trois religieuses du couvent de Santa-Clara, à Ciudadela, prirent la fuite avec trois officiers, pour aller se marier en Angleterre, et peut-être à Gretna-Green.

On faisait un peu de musique en famille; on jouait de la guitare, on dansait. Mais ce sont les Français qui donnèrent l'habitude des bals et des dîners, avec le goût de la toilette. Après 1782, les Espagnols apportèrent à leur tour les *boleros*, la *jota* aragonaise, et d'au-

tres danses de caractère, accompagnées d'instruments plus variés que la guitare.

En dehors des baptêmes, des mariages et des fêtes religieuses, il y avait cependant quelques distractions dans l'année. Par exemple, les courses de chevaux qui avaient lieu dans les rues, et qui offraient autant de dangers pour les spectateurs que d'émotions pour les cavaliers; des cavalcades, *colcadas*, comme celle de la Saint-Jean, conservée à Ciudadela, avec sa couleur pittoresque. Pas de courses de taureaux. Ce spectacle, qu'on aime à Palma, n'a jamais pénétré dans Minorque.

Le plus grand divertissement était le carnaval. Le jour passait en messes et en processions; la nuit en bals et en intrigues sous le masque. Plusieurs mois de contrainte et d'ennui y débordaient en une joie folle et bruyante.

Pendant que la vie s'écoulait ainsi dans Minorque, avec une paisible régularité, personne, ni les habitants ni les Anglais, ne s'attendait aux événements qui allaient transformer l'île. Un cri d'alarme fut cependant poussé en Angleterre.

La veille même de notre expédition, il parut à Londres un opuscule clair, intéressant et vif, qui appelait sur Minorque l'attention du gouvernement. Dans cet écrit anonyme, qui a pour titre *Lettre d'un négociant à un milord*, « dans laquelle on considère sans partialité l'importance de l'île de Minorque et de Port-Mahon, avec l'histoire et une description abrégée de l'une et de l'autre », je ne serais pas éloigné de reconnaître la main d'Armstrong qui mourut en 1758. Lui seul pouvait parler avec cette compétence et cette précision; car l'œuvre est de quelqu'un qui connaît le pays, qui l'a vu de près, et qui se dérobe mal sous son étiquette d'emprunt<sup>1</sup>.

Après une rapide histoire de l'île, depuis les temps anciens jusqu'aux événements de 1708 et de 1713, qui l'avaient fait passer aux mains de l'Angleterre, l'auteur décrivait le pays à grands traits, et en esquissait l'administration et les usages dans des pages où on retrouve les idées d'Armstrong. Il insistait sur ses ressources naturelles, sur sa valeur politique et militaire, et sur les avantages de Port-Mahon qu'il plaçait bien au-dessus de Gibraltar.

Armstrong, avec une discrétion fort louable, n'avait tracé qu'un assez vague tableau des défenses de Saint-Philippe, auxquelles il avait travaillé. Le pseudo-négociant y mettait beaucoup moins de réserve.

1. Il en fut donné presque aussitôt une traduction française, 1756, in-12 (63 p.).

Après s'être étendu sur la description de Saint-Philippe, il indiquait les autres points qu'il aurait fallu fortifier, surtout la Mola, sur laquelle on a aujourd'hui concentré toute la défense stratégique de l'île. Et cette indication trahit l'homme du métier.

Après avoir mis dans toute sa valeur l'acquisition de 1713, l'opuscule regrettait qu'on n'y accordât pas plus d'attention. Car Minorque était à la merci d'un coup de main. Et comment la France, dans les difficultés présentes, négligerait-elle de s'en emparer? L'auteur concluait en ces termes :

« En faut-il d'avantage, Milord, pour faire sentir l'importance de l'île de Minorque et la nécessité de déjouer les projets que les Français forment sur elle? Si nous l'abandonnons, elle devient pour eux la source de richesses intarissables, un boulevard qui les rendra redoutables dans toute la Méditerranée.

« Nous ne préviendrons des revers si flétrissants pour notre nation, qu'en faisant partir au plus tôt de nos ports une escadre assez forte pour empêcher la descente des Français. Cette descente une fois faite, je doute que toutes les escadres réunies puissent les forcer à lâcher prise.

« J'ai l'honneur d'être, Milord, etc. »

Milord, c'est-à-dire le ministère, ne voulut pas entendre, ou il entendit trop tard.

Notre expédition partit de Toulon sans encombre; rien ne fut tenté pour l'arrêter sur la route, et notre descente dans l'île y surprit tout le monde. Suivant l'expression célèbre d'un Anglais, dans d'autres circonstances, *ce fut un coup de foudre dans un ciel serein*<sup>1</sup>.

1. Mot de William Temple, à propos de la guerre de Hollande, en 1672.

## CHAPITRE IV

### LE COMBAT NAVAL DU 20 MAI

Dans la soirée du 17 avril 1756, l'expédition française était en vue de Minorque. Au lieu de pousser vers Fornells, comme il avait été décidé, La Galissonnière fit tourner l'île par l'ouest pour gagner l'île d'Ayre, dont il avait été également question pour le débarquement. Mais le hasard nous servit mieux que nos combinaisons. Le calme qui tomba dans la journée du 18 nous força de mouiller devant Ciudadela, tranquillement, et la descente commença.

Laissons ici parler Richelieu :

« ... Le 18, au matin, jour de Pâques, nous arrivâmes à la vue de Minorque et le calme nous prit vis-à-vis de la ville de Ciutadella... Je pensay qu'il fallait la faire sommer et j'envoyai un tambour, soutenu de quelques grenadiers, sous M. d'Albaret, officier de marine, qui commandait le canot. Il trouva la ville débarrassée des Anglais qui s'étaient enfuis le matin à la vue de notre flotte, laquelle réunie par le plus beau tems du monde qui venait de nous prendre, présentait à la vérité un aspect imposant<sup>1</sup>.

1. On en a l'idée d'après une curieuse carte manuscrite, en couleur, avec la légende suivante :

« Vue de la ville de Citadella, capitale de l'île de Minorque avec l'escadre de 12 vaisseaux du roy et 5 frégates, commandée par M. de La Galissonnière, lieutenant général des armées navales qui a escorté 200 bâtiments qui étaient chargés de troupes, munitions de guerre et de bouche, destinés pour faire le siège des forts et citadelle du Port-Mahon, possédé par 5 Anglais depuis 1709.

« M. le maréchal duc de Richelieu ayant la mission pour faire cette expédition, les chaloupes chargées de troupes marquent l'endroit de la descente qui a esté le 18 avril 1756, sans coup férir.

« Présenté à M. le marquis de Grenay, vice-amiral de France, par leurs très humbles serviteurs les frères Olivier, pilotes vice-amiral et entretenu du roy. » (Collection V. Advielle, d'Arras.)

« Ils me ramenèrent les députés, les magistrats et tous les corps de cette ville qui est beaucoup plus considérable que je ne pensais. Je fis débarquer sur-le-champ tous les grenadiers et ce qu'il fut possible de débarquer le soir de troupes sous les ordres de M. de Maillebois et de M. de Lannion, et je vins coucher dans la ville avec tous les officiers généraux qui passèrent cependant la nuit au bivouac.

« J'ai fait chanter ce matin le *Te Deum* et reçu à l'église, après la grande messe, le serment de fidélité de tous les corps et de tous les ecclésiastiques; j'ai été occupé tout le reste de la journée à faire débarquer le reste des troupes et ce que j'ai pu de l'artillerie et des munitions, etc.

« J'ai appris, sur les 9 heures du matin, que les Anglais étaient à Mercadal, à moitié chemin de Mahon, où ils faisaient beaucoup de désordre, emmenaient tous les chevaux, détruisaient les maisons et emportaient tout ce qui pouvait être de quelque utilité. J'ai fait marcher sur-le-champ M. Du Mesnil avec tous les grenadiers et la brigade du Royal pour les en chasser, et je marche demain pour aller camper à Mercadal. Ils ont abandonné de même les forts qui défendaient le port de Fornells, ce qui me rend maître absolument de toute l'île qui est beaucoup plus considérable que je ne l'avais pensé. Il n'est pas possible de marquer plus de démonstrations de joie, avec l'air le plus sincère, et d'aversion pour les Anglais que le font les habitants, etc.<sup>1</sup> »

Le débarquement des troupes était terminé le 21. On débarqua aussi, non sans difficulté, de l'artillerie et du matériel. Mais comme les chemins étaient mauvais, on envoya les bâtiments de transport à Fornells d'où l'on croyait plus aisé de gagner Mahon. Dans la nuit du 23 au 24, La Galissonnière remit à la voile et vint établir sa croisière au large de Port-Mahon pour surveiller les Anglais.

Ceux-ci, comme l'écrivait Richelieu, n'avaient pas tenté de s'opposer à la descente. Et pourtant quelques centaines d'hommes y auraient suffi. Ils avaient évacué Ciudadela, dès l'apparition de l'escadre, en enlevant les chevaux, en coupant les routes, etc. et ils se concentrèrent dans Saint-Philippe. Il y avait, dans le port de Mahon, cinq navires de guerre, qui s'éloignèrent quelques jours après, en abandonnant dix bâtiments de commerce que le contre-amiral Edgumbe y retenait depuis cinq mois, après en avoir renvoyé les capitaines et enlevé les matelots. Avant de partir, Edgumbe mit à terre tous ses soldats de marine, et cent cinquante marins, sous les ordres du capi-

1. Lettre au comte d'Argenson, de Citadella, le 19 avril. Archives de la Guerre, reg. 3412.



taine Scroops, de sorte qu'avec ces renforts et les garnisons des diverses places, la défense du fort Saint-Philippe compta un effectif d'environ quatre mille hommes.

On reprocha à La Galissonnière cette paisible retraite de l'escadre anglaise. Il s'en justifia avec énergie auprès du ministre :

« A bord du *Foudroyant*, le 14 mai 1756.

« Monseigneur, j'ai été vivement touché de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5 de ce mois, au sujet des vaisseaux anglais sortis du port de Mahon, deux ou trois jours après l'arrivée du convoi à Citadella. Quand je n'aurais eu d'autre mission que celle de prendre ces vaisseaux, il y a beaucoup d'apparence que je n'y aurais pas réussi : mais, suivant mes instructions, je n'ai pas même dû l'entreprendre. »

Et, en effet, après avoir montré qu'il ne pouvait abandonner le travail du débarquement, auquel il contribua, et qui dura presque toute la semaine, l'amiral rappelle le texte formel de ses instructions.

« Quant à mes instructions, j'y trouve :

« 1° Que je dois protéger le débarquement, avec les vaisseaux et frégates de l'escadre ;

« 2° Que je ne quitterai la plage où le débarquement aura été fait, qu'après que je saurai, du maréchal de Richelieu, que les troupes françaises... seront en état d'attaquer la ville de Mahon et les forts qui la défendent ;

« 3° Que je ne diviserai pas les vaisseaux de l'escadre ;

« 4° Que l'objet dont je dois perpétuellement m'occuper est la conservation des forces que S. M. a destinées à cette expédition.

« 5° ... Que je fasse entrer dans toutes mes combinaisons s'il conviendra que j'attaque les vaisseaux de guerre anglais que je pourrai rencontrer soit à la mer, soit dans les ports de l'isle de Minorque ; car si la poursuite des vaisseaux devait occasionner des retardements qui pussent mettre en risque l'escadre ou les troupes de S. M., elle m'ordonne de m'en abstenir. » (Archives de la Marine. — Voir également une lettre au comte de Polignac, du 7 juin.)

Richelieu laissa dans Ciudadela un officier sûr, M. Raulin de Belval, et en partit le 21. Le 22, il était à Alayor. C'est là qu'il reçut un billet de Blakney, ainsi conçu :

« Comme je n'ai reçu aucune nouvelle que la guerre eût été déclarée entre S. R. M. le roi de la Grande-Bretagne et S. M. T. Chrétienne, je pense qu'il est de mon devoir de vous demander avec quelle intention le corps de troupes sous votre commandement a débarqué dans cette île.

« Au château de Saint-Philippe, le 22 avril 1756. »

A quoi, il répondit aussitôt, en faisant allusion aux pirateries du Canada :

« Je viens de recevoir la lettre de Votre Excellence du 22, sur mon débarquement dans l'isle de Minorque, et sur l'intention que je peux avoir. Je puis assurer V. E. qu'elle est absolument pareille à celle des flottes de S. M. Britannique à l'égard de nos bâtiments français. »

Le 23 avril, à 4 heures du soir, il était à Mahon.

L'armée n'entra pas dans la ville. Elle campa sur la hauteur, en regard du fort. Le terrain était coupé de petits murs en pierres qui séparaient les champs (les mêmes qu'en 1707), et durs au point que les soldats n'y pouvaient planter leurs piquets. La paille manquait. Il fallut coucher sur le roc. Les vivres manquèrent également. Une cargaison de riz que portait un de nos bâtiment délivrés, le chargement de blé d'un vaisseau danois, à l'ancre dans le port, nous fournirent à propos des ressources. Heureusement encore, on trouva des citernes, avec de l'eau en abondance, et du bois dans les magasins abandonnés par les Anglais.

Ce n'étaient là que des difficultés de détail. Il s'en rencontra d'autres et de plus grandes.

Elles ne vinrent pas des habitants. Ceux-ci nous avaient accueillis sans enthousiasme, mais sans malveillance. Les destructions brutales dont les Anglais avaient accompagné leur retraite dans l'île, le zèle catholique des nouveaux venus qui avaient commencé par assister aux offices et aux processions de Pâques, surtout la perspective de profits inattendus pour un pays pauvre, ces sentiments très variés nous conciliaient la masse de la population.

Un de nos officiers écrivait, le 26 avril :

« Ils semblaient tous des gens rachetés d'une longue captivité, et leur sentiment ne s'est point ralenti ; car, bien que depuis huit jours il soit incroyable le nombre de services pour lesquels ces gens ont été commandés et employés, ils sont contents comme le premier, et l'on entend cinquante paysans crier du plus grand cœur : *Viva el Rey!* lorsqu'ils rencontrent quelqu'un qu'ils soupçonnent d'être attaché à l'armée. Mais ce qui prouve bien mieux leur bonne volonté, c'est leur empressement à travailler à quelque ouvrage qu'on les occupe relatif au service des troupes. Ils ne font point de marché, ils commencent par faire la besogne. *Il est vrai que lorsqu'on les appelle au paiement, on les trouve fort chers.* Etc. »<sup>1</sup>.

1. M. de Lille à M. de Bourgade. — *Correspondance de Richelieu*, t. II.

Mais les Anglais conservaient encore des sympathies. Richelieu écrivait le 27 à d'Argenson :

« ... J'ai fait prêter dimanche le serment de fidélité à tout le clergé et à tous les officiers de la ville, et j'ai fait rendre toutes les patentes que les officiers de justice tenaient du roy d'Angleterre. Je pourvois des miennes tous ceux que je croirai qui y seront les plus propres en attendant que le roy leur en ait donné ; *car quoique le peuple paraisse bien disposé icy en notre faveur, il y a assez de gens de la ville qui sont encore affectionnés aux Anglais.* » (Arch. de la Guerre, *ibid.*)

Ces premières mesures prises, qu'allait-on faire ?

On n'avait pas eu l'idée des obstacles auxquels on se heurtait. Avant le départ de Toulon, le chef du génie Boniface avait indiqué sommairement l'état du fort Saint-Philippe<sup>1</sup>. Après avoir fait ressortir les difficultés matérielles et techniques d'un siège, il concluait en disant :

« ... Il n'y a que deux fronts que l'on puisse attaquer. Si l'on détaille tous leurs ouvrages les opérations ne peuvent être que très longues. En voulant les abrégés par des actions vives et hardies on ne peut manquer d'y perdre beaucoup de monde par la difficulté des logements à y faire qui tiennent longtemps les troupes en danger... Si la garnison de ce fort est un peu considérable, que le commandant soit un officier de mérite et que les munitions de bouche et de guerre n'y manquent pas, on ne peut douter que ce siège ne soit d'une grande conséquence et qu'il ne faille longtemps pour s'en rendre les maîtres. Je laisse d'ailleurs sous silence les secours que cette place peut recevoir et les inconvénients qui peuvent en résulter. »

C'est à gauche du port, entre le chenal et l'anse Saint-Étienne, que s'élevait le fort Saint-Philippe.

Gardé de trois côtés par la mer et par des rochers à pic, il n'était accessible que du côté de la ville, au nord-ouest ; mais c'était là qu'on avait accumulé les défenses.

Le corps de la place était formé de l'ancien carré espagnol bastionné, dans l'intérieur duquel se trouvaient le palais du gouverneur, des casernes, une chapelle très simple, la seule chapelle protestante de l'île, et une vaste citerne, alimentée par l'eau de pluie. Les deux bastions du nord-ouest étaient protégés par un ouvrage à corne formé de deux contre-gardes, Royale et Saint-George, et la courtine de cet

1. « Observations du sieur Boniface, chef du génie, sur le fort Saint-Philippe et les difficultés qu'en présentera le siège » (5 avril). — Joint à une lettre de Richelieu du 7. — Archives de la Guerre, 3412.

ouvrage à corne était couverte par la demi-lune Prince-Frédéric. Les deux bastions opposés étaient également protégés par deux autres contre-gardes, et les courtines qui des deux autres côtés rejoignaient les bastions étaient couvertes par des ravelins. L'ensemble était entouré d'un fossé profond et d'un chemin couvert.

D'autres ouvrages, formaient, comme une deuxième enceinte qui défendait les abords de la place.

À l'entrée du port, la redoute de la *Reine*, qui après avoir suivi le rivage, courait perpendiculairement à lui jusqu'à la lunette de *Kent*, continuée elle-même par les redoutes *Anstruther* (que nos rapports appellent Strudden ou Struguen, sans songer au général anglais qui avait gouverné Minorque de 1742 à 1745) et *Argyle*. On arrivait ainsi à la contre-garde de Hanovre où l'on trouvait successivement, en avançant vers la contre-garde de Galles, la lunette du sud-ouest, le fort Marlborough, les lunettes de l'Ouest, Caroline, du Sud, et enfin le fort Saint-Charles, à l'extrémité de la pointe, sur l'emplacement du phare actuel.

Voilà ce que les Anglais avaient entassé sur le plateau. Ils y avaient ajouté un vaste sous-sol, formé de souterrains taillés dans le roc et qui s'étendaient très loin, comme on peut s'en assurer encore aujourd'hui.

« Rien n'est mieux imaginé dans la place que les vastes galeries taillées dans le roc qui parcourent, sous le chemin couvert, tous les ouvrages. L'entreprise, quoique très dispendieuse, était absolument nécessaire ; sans quoi ceux qui sont occupés à l'action seraient exposés à être mis en pièces par les éclats de pierre, et ceux qui ne sont pas obligés d'agir n'auraient pas de retraite pour se mettre à l'abri.

Ces souterrains fournissent encore à la garnison des logements et une retraite impénétrable au canon, à la bombe, à l'ennemi même, qui n'y peut parvenir qu'en coupant un chemin dans le roc vif ; à quoi on a pourvu en plaçant un grand nombre de contre-mines aux endroits les plus exposés, et à des distances convenables<sup>1</sup>. »

1. *Lettre d'un négociant à un milord.*

J'espère que cette indication sommaire suffira pour comprendre les opérations du siège. A quoi bon décrire par le menu des défenses dont il ne reste plus rien ?

On trouve, au Dépôt des cartes et plans de la marine, un assez grand nombre de cartes de Minorque, dressées au xviii<sup>e</sup> siècle (Portefeuille 70, séries 17 à 20). Les plus belles sont deux cartes anglaises, l'une de 1746, l'autre de 1780. Il y en a deux bonnes françaises, de Beaurain, géographe ordinaire du roi, l'une de 1756, avec une courte description de l'île, l'autre de 1781.

La plupart sont consacrées au siège de 1782. Toutefois une assez bonne carte

Avec tant d'avantages, la place ne laissait pas d'avoir ses défauts.

D'abord, la quantité des ouvrages demandait une nombreuse garnison et une active surveillance. Puis le fort Saint-Charles qui donnait sur la mer, et le fort Marlborough, sur la rive gauche de la baie Saint-Étienne étaient isolés, exposés à être coupés de l'ensemble. Enfin, en gardant la mer, et en faisant tomber les ouvrages extérieurs, on pouvait réduire la place par la famine ou par les maladies. Au demeurant, cette place qui nous arrêta plus longtemps qu'on ne l'avait prévu, et qui paraissait si redoutable, n'a été assiégée que deux fois, en 1756 et en 1782, et deux fois elle a été prise.

En 1756, il faut l'avouer, nos débuts furent peu encourageants. Nous fûmes empêchés, dès les premiers pas, par la difficulté d'amener notre matériel de siège.

On avait débarqué à Ciudadela une partie du matériel et des munitions de guerre, et envoyé le reste à Fornells. Mais, faute de chariots, le transport causa d'énormes embarras. De Ciudadela à Mahon, la route était de 9 lieues, mais à peu près bonne, grâce à Kane. De Fornells à Mercadal, il n'y en avait que 2, mais par des chemins détestables. Et, de Mercadal, il fallait encore gagner Mahon.

On employa au transport de l'artillerie les bœufs destinés au ravitaillement : six paires pour une pièce de 24; quatre pour une pièce de 16; trois pour les chariots chargés de l'armement de ces pièces. On y employa tous les mulets de l'île mis en réquisition, et jusqu'aux bras de nos soldats, particulièrement des régiments de *Briqueville* et de la *Marche*. Pendant plusieurs jours, à travers l'île, par des chemins raboteux, dans la poussière, sous un soleil ardent, on vit se succéder ces convois bizarres, conduits par nos hommes et une partie de la population. Dans tout autre pays que ce coin ignoré, notre prestige militaire en eût reçu quelque atteinte.

Devant ces lenteurs, on imagina de transporter le matériel de Fornells à la cala Mesquida, avec des tartanes. La cala Mesquida est au pied de la Mola, du côté du large. De là, on le conduisait dans le port d'où il était hissé, non sans peine, sur le plateau.

Nous avons d'abord occupé le fort Phelipet, mais il était sous le

manuscrite, avec l'emplacement des batteries, permet de suivre les détails du siège de 1756.

La carte qui servit à Richèlleu est dans les papiers du général espagnol Cotoner, marquis de la Cénia, qui fut capitaine général des Baléares sous Isabelle II, de 1847 à 1854, et qui, chargé d'inaugurer les défenses de la Mola, avait réuni un certain nombre de documents militaires relatifs à l'histoire de Minorque.

feu de l'ennemi : il fut abandonné. On se rejeta sur la tour des Signaux, auprès de Phelipet. Au moyen du cabestan, on y installa une batterie de huit pièces et de six mortiers qui commença de tirer dans la nuit du 7 au 8 mai, sans grand effet, car elle n'entamait pas le roc sur lequel étaient assises les positions anglaises.

Le hasard nous servit encore, comme lors du débarquement.

Les Anglais, du faubourg de l'Arrabal, surveillaient les approches de la place. On apprit qu'ils l'évacuaient le soir pour y revenir le matin. Dans la nuit du 8 au 9, l'Arrabal fut occupé par cent volontaires, quatre compagnies de grenadiers, et six piquets suivis de cinq cents travailleurs aux ordres de Briqueville. On s'empressa alors d'élever des épaulements contre le feu de la place qui balayait le plateau, et on ouvrit la tranchée le 9. Mais la pioche ne rencontrait que le rocher, et la terre manquait. Nouveaux retards. Le siège menaçait de durer et, par surcroît d'être dérangé par les Anglais. Ce qui arriva.

L'Angleterre avait été prise au dépourvu.

Elle avait connu, ce qui n'était pas difficile, les préparatifs de Toulon. Mais, en dépit du langage de Richelieu qui ne se cachait pas d'aller à Minorque, elle croyait l'expédition dirigée contre la Corse ou contre la Grande-Bretagne. Telle était, comme nous l'avons vu, la pensée du ministre Newcastle.

Aussi, quand des avis lui parvinrent de ses consuls d'Italie et d'Espagne, au sujet d'un coup de main contre Mahon, le ministère n'en tint aucun compte. Il fallut les instances des gouverneurs de Mahon et de Gibraltar pour le décider à agir. Comme la crainte d'une descente lui avait fait rassembler quarante vaisseaux dans la Manche, il en détacha quelques-uns qu'il confia à l'amiral Byng.

John Byng, quatrième fils de l'amiral George Byng, vicomte de Torrington, était né en 1704. Il servit dans la marine dès 1718, et assista à la fameuse bataille du cap Passaro dans laquelle son père écrasa la flotte espagnole. Après avoir passé par tous les grades, il était contre-amiral en 1745, vice-amiral en 1747 et commandant en chef des forces navales dans la Méditerranée. C'est alors qu'il fut chargé de cette campagne, dont l'issue tragique a laissé autour de son nom un éclat que ne lui auraient pas donné ses services.

Byng partit de Spithead, le 6 avril 1756, avec onze vaisseaux portant quatre mille hommes de troupes destinées à renforcer la garnison de Mahon. Il arriva à Gibraltar le 2 mai et il y trouva Edgumbe qui lui apprit la descente des Français. Il réunit aussitôt un conseil de guerre où furent appelés des ingénieurs qui avaient travaillé à la défense de Minorque, et des officiers supérieurs de l'armée et de la

marine. Tous reconnurent le danger, sinon l'impossibilité, de tenter un débarquement et de contrarier l'expédition française.

Byng écrivit le 4 au gouvernement une lettre trop peu mesurée dans laquelle il exposait l'embarras de sa situation qu'il attribuait aux retards du ministère. Il ajoutait qu'il allait cependant partir, pour faire son devoir. Cette lettre devait lui coûter cher.

Il leva l'ancre le 8 mai, et, le 19, il était sur la côte méridionale de Minorque. Le pavillon anglais flottait encore sur Saint-Philippe. Mais comment prévenir Blakney ? L'amiral cherchait à reconnaître l'entrée du port, quand La Galissonnière se présenta.

La Galissonnière s'était mis en mesure de n'être pas surpris. Dès le 17 mai, au soir, la frégate *la Gracieuse*, envoyée dans la direction de Gibraltar, lui avait signalé l'approche de voiles ennemies. Alors, il demanda des renforts à Richelieu, et ne cessa de manœuvrer pour se trouver au vent de la flotte anglaise. Il l'aperçut à l'ouest, vers 11 heures du matin, le 19, et continua la même tactique pendant toute la journée, en dépit d'une brume assez épaisse. Mais le lendemain, vers midi, une saute de vent, du sud au sud-ouest, lui fit perdre son avantage. C'est alors que la ligne anglaise, gouvernant au sud-est, passa devant la nôtre, puis vira de bord avec ensemble et engagea l'action. Il était 2 heures.

La flotte anglaise était composée de treize vaisseaux de ligne, de quatre frégates et d'une corvette, dans l'ordre suivant :

Vaisseaux : *Defiance*, *Portland*, *Lancaster*, avec le contre-amiral Edgumbe, *Buckingham*, avec le contre-amiral Temple-West, *Captain*, *Intrepid*, *Revenge*, *Princess Luisa*, *Trident*, *Ramillies*, avec l'amiral Byng, *Culloden*, *Deptford*, *Kingstown*.

Frégates : *Chesterfield*, *Phœnix*, *Dolphin*, *Experiment*, et la corvette *Fortune*.

La ligne française, douze vaisseaux et cinq frégates, était ainsi rangée : *Lion*, *Triton*, *Redoutable*, avec Glandevéz, chef d'escadre, *Orphée*, *Fier*, *Guerrier*, *Foudroyant*, avec La Galissonnière, *Téméraire*, *Hippopotame*, *Content*, *Couronne*, avec La Clue, chef d'escadre, *Sage*, et les frégates *Junon*, *Rose*, *Gracieuse*, *Topaze* et *Nymphe*. Comme on le voit, l'avant-garde était commandée par Glandevéz, le centre par La Galissonnière, l'arrière-garde par La Clue.

Au lieu de se rapprocher peu à peu des Français, les cinq premiers vaisseaux de la ligne anglaise, avec West, se laissèrent porter grand large sur notre tête de ligne. Leur attaque fut si brusque qu'elle fit plier notre avant-garde. Toutefois West, craignant de se laisser entraîner trop loin, ne tarda pas à serrer le vent pour rallier

le centre et Byng. En effet, le centre ennemi et l'arrière-garde avaient reçu nos bordées de très près et avaient été fort maltraités; notamment l'*Intrepid*, qui perdit ses huniers.

La Galissonnière aurait pu, sans doute, avec le centre en bon ordre, c'est-à-dire huit vaisseaux, s'engager dans le vide qui venait de s'ouvrir entre West et Byng, couper en deux la flotte ennemie et lui infliger un désastre complet. C'est ce que conseillait Glandevéz qui envoya un canot à bord du *Foudroyant*. Mais cette manœuvre n'était pas sans danger; car il n'aurait pu rallier notre avant-garde tombée sous le vent, et trop éloignée. D'autre part, l'empressement de West à rejoindre Byng lui fit juger que l'ennemi avait l'intention de porter tout son poids sur notre arrière-garde.

Et il avait raison. Le plan de Byng était de forcer notre ligne d'arrière, de la tourner pour se rapprocher de l'île, et de nous fermer ainsi la retraite sur Mahon. Avec beaucoup de fermeté, et bravement secondé par les manœuvres de ses équipages dont l'ardeur éclatait en cris répétés de *Vive le roi!* La Galissonnière put maintenir sa ligne si serrée et faire essayer un feu si vif aux ennemis que ceux-ci s'écartèrent, et laissèrent notre avant-garde, en désordre il est vrai, reprendre sa place.

Vers 6 heures du soir les deux flottes étaient hors de portée du canon, et les Anglais reprenaient le large. Les Français revinrent près de l'entrée du port, et mirent en panne pour réparer leurs avaries. Elles étaient peu importantes, un seul vaisseau, le *Sage*, avait perdu une vergue de hune. Celles des Anglais paraissaient l'être davantage. Nous avons neuf officiers blessés, trente-huit hommes tués, et cent soixante-quinze blessés (chiffres donnés par La Galissonnière).

C'était un éclatant succès où La Galissonnière avait eu personnellement la plus grande part, car son avant-garde avait fléchi sous l'attaque de West. Lui seul, au centre, avait soutenu sans plier le choc de Byng; lui seul avait deviné sa tactique; enfin, il avait eu le sang-froid et l'abnégation nécessaires pour obéir à ses instructions et pour s'interdire de poursuivre l'ennemi en découvrant Mahon<sup>1</sup>.

1. J'ai donné la relation de cette journée d'après tous les documents manuscrits et imprimés que j'ai pu consulter.

En fait de manuscrits, j'aurais voulu citer le rapport même de La Galissonnière, que Chasseriau prétend reproduire dans son *Précis historique de la marine*. Mais où l'a-t-il pris? J'ai vainement cherché ce rapport dans tous nos dépôts d'archives.

En revanche on trouvera d'intéressants détails dans le *Journal* du vaisseau



La victoire fut d'ailleurs achevée par la retraite de Byng.

Byng avait-il été gêné par la manœuvre soudaine de West? Très certainement, puisqu'il se demanda s'il devait, pour soutenir son lieutenant, quitter sa ligne de bataille. C'était une faute qu'avait commise l'amiral Mathews devant Toulon, en 1744, et pour laquelle il avait été destitué. Avait-il été gêné également par les troupes de terre qu'il avait à bord, et dont il craignait de compromettre la destination? C'est encore probable. Ce qui est certain, c'est que son attaque contre notre centre et notre arrière avait été molle et indécise.

Une faute plus grave fut son découragement qui gagna tout le monde autour de lui.

Il sortait de la lutte avec des pertes insignifiantes : quarante-cinq hommes tués et cent soixante-deux blessés. Après avoir réparé en mer ses avaries, il pouvait, il devait revenir à la charge. Il nous mettait dans un terrible embarras. Aurions-nous été capables de lutter une deuxième journée, avec un matériel fatigué et des matelots peu exercés dont toute l'ardeur était tombée? Un conseil de guerre, auquel assistèrent les officiers généraux des troupes embarquées, se réunit le 21, à bord du *Ramillies*. On décida qu'il n'était pas possible de délivrer Mahon et qu'il fallait revenir à Gibraltar.

On y fut le 19 juin. On y trouva cinq vaisseaux envoyés d'Angleterre pour renforcer la flotte, mais peu après, Byng reçut l'ordre de remettre le commandement à l'amiral Edward Hawke et de rentrer pour expliquer sa conduite. Hawke appareilla aussitôt ; mais il n'arriva dans les eaux de Mahon que pour voir le drapeau français flotter sur Saint-Philippe.

A peine de retour en Angleterre, Byng fut arrêté et gardé plusieurs mois dans le secret le plus absolu. La défaite du 20 mai avait excité contre lui une irritation extraordinaire. Les journaux du ministère, plus coupable que lui, l'accablaient de leurs calomnies. On affectait de croire que son échec ouvrait le pays à l'invasion étrangère.

La chute de Saint-Philippe amena celle du ministère Newcastle, au mois d'octobre, et William Pitt, le grand député des Communes, l'ennemi acharné de la France, devint le chef du cabinet nouveau,

*le Redoutable*, qui va du 9 avril au 1<sup>er</sup> septembre 1756 ; dans la correspondance de M. de Courcy, commissaire de la marine ; et surtout dans le *Journal de Fleurieu*, sur le *Lion*, avec des planches dans le texte. Archives de la Marine, Campagnes, reg. 71.

Parmi les imprimés, en dehors des ouvrages de Guérin, et de Lapeyrouse-Bonfils, je signalerai Troude (*Batailles navales de la France*, t. I) et un article de la *Revue maritime et coloniale* (juillet 1892).

avec le ministère de la Guerre. Pour gagner l'opinion, il fit instruire le procès de Byng, qui commença le 28 décembre 1756, devant une cour martiale composée de cinq amiraux et de neuf capitaines, à bord du vaisseau *le Saint-George*, dans la rade de Portsmouth.

L'amiral montra dans les débats beaucoup d'énergie. Dans un mémoire justificatif, qui fut publié après sa mort<sup>1</sup>, il exposa dans quelles mauvaises conditions il avait dû se porter au secours de Minorque. Il signala l'imprévoyance du ministère, et le retard mis à l'expédition de l'escadre. Il montra, et il n'avait pas entièrement tort, que Blakney, en revanche, s'était trop pressé de capituler; que quelques jours de résistance dans le corps de la place auraient permis une intervention plus efficace de la flotte.

Mais le ministère voulait une victime. On ne pouvait dénier le courage personnel de l'amiral, ni l'accuser d'impéritie, encore moins de trahison. On ne l'accusa que de n'avoir pas fait pendant le combat tout ce qu'il pouvait faire. C'était le placer sous l'article 12 du Code pénal maritime, ainsi conçu : « Tout individu faisant partie de la flotte qui pendant l'action, soit par lâcheté, soit par trahison ou négligence se cachera, fuira, ou ne marchera pas au feu, *qui ne fera pas tous ses efforts pour prendre ou détruire tout navire qu'il sera de son devoir de combattre*, ou qui ne viendra pas au secours de tout navire de Sa Majesté, ou des alliés de S. M. qu'il sera de son devoir de secourir, sera jugé par une cour martiale, et, s'il est convaincu, puni de mort. »

Aussi fut-il condamné à mort, « non pour poltronnerie, mauvaise intention ou ignorance, mais pour n'avoir pas fait tout ce qu'il fallait faire pour prendre ou détruire les vaisseaux français, pour n'avoir pas fait les derniers efforts pour secourir le fort Saint-Philippe, et pour n'avoir pas assisté, comme il l'aurait dû, les vaisseaux du roi engagés avec les Français. »

Il y avait tant d'injustice dans ce procès que l'opinion publique en France prit parti pour le vaincu. Richelieu envoya à Voltaire une déclaration favorable à Byng, qui fut mise sous les yeux de George II.. Ce fut en vain; malgré les services de son père, malgré la lettre du conseil de guerre qui le recommandait à la clémence royale, malgré la déclaration de Richelieu, et peut-être à cause d'elle, il fut décidé que la sentence suivrait son cours.

L'amiral en reçut la nouvelle avec beaucoup de calme et de dignité.

1. *Testament politique de l'amiral Byng*, Portsmouth, 1759, in-12. Il en a été fait une traduction française.

Le 14 mars 1757, à midi, il sortit de la cabine du *Monarch* qui lui servait de prison, monta sur le pont où l'attendait un peloton de soldats de la marine, se laissa bander les yeux, et donna lui-même le commandement. Il tomba traversé de plusieurs balles.

Cette exécution a soulevé de longues discussions. Elle était purement politique. Dans les conjonctures où se trouvait alors l'Angleterre, au sortir du ministère du médiocre Newcastle, Pitt estimait que le gouvernement devait témoigner d'une décision et d'une vigueur toutes nouvelles. Il faut s'en tenir au mot d'un historien anglais : « La mort de Byng était nécessaire pour forcer nos marins à vaincre. »

Nous n'avons pas raisonné autrement, en 1793, à l'égard de nos généraux incapables ou malheureux.

---

## CHAPITRE V

### LE FORT SAINT-PHILIPPE

Le 21 mai, de grand matin, l'escadre française reparut au sud de Port-Mahon.

Une felouque s'en détacha et vint apporter des nouvelles. La ville qui avait entendu la canonnade, toute l'après-midi, dans la direction de l'île d'Ayre, était dans une vive impatience, et l'on devine la joie qui éclata. Un *Te Deum* fut chanté dans l'église principale de Mahon, et on tira des salves pour célébrer cette victoire navale qui redoubla l'ardeur de l'armée de terre.

La Galissonnière ne croyait pas avoir eu affaire à Byng, et s'attendait à recommencer la partie. Comme il n'avait reçu de renfort que deux compagnies de volontaires, il en demandait d'autres, annonçant qu'il enverrait une frégate pour les prendre en même temps que des secours pour ses blessés. La frégate arriva, en effet, le lendemain, et embarqua sept compagnies qui rallièrent le jour même. Mais, depuis ce moment, on ne revit plus les Anglais. On sut qu'ils étaient retournés à Gibraltar. Alors La Galissonnière reprit son mouillage, en vue du port, tandis que les opérations du siège continuaient.

Elles continuaient lentement, malgré l'arrivée de cinq nouveaux bataillons, d'un renfort de matériel venu de Marseille et de Perpignan, et malgré l'activité de Maillebois, chargé principalement de la conduite des travaux<sup>1</sup>. Richelieu s'en plaignait, dans ses lettres à Ma-

1. Maillebois, Yves-Marie Desmarests, comte de (1715-1791), était le fils du marquis de Maillebois, maréchal de France, qui avait gagné les victoires de Guastalla (1734) et de Bassignano (1745).

Il avait servi lui-même en Italie et il était lieutenant général depuis 1748. Son rôle à Mahon fut des plus honorables. On peut en juger par ses lettres à d'Argenson, pleines d'intérêt, qui sont aux Archives de la Guerre, un *Journal* manuscrit du siège, et enfin par les éloges que lui décerne Richelieu.

Maillebois servit plus tard en Hanovre. Il fut disgracié à la suite de démêlés avec d'Estrées, et avec Richelieu lui-même. Lors de la Révolution il émigra.

chault et à d'Argenson. Il craignait d'être assiégé à son tour, dans l'île, par les Anglais. Mais il comptait sur La Galissonnière dont la victoire le soulagea d'un grand poids.

Il écrivait à Machault, le 24 mai :

« Voilà, Monseigneur, un moment bien glorieux pour la marine et pour celui qui l'a ressuscitée. Il est aussi bien important pour l'État et doit bien changer la façon de penser de l'Europe et la nôtre même. *Je suis celui qui en ressent l'effet le plus immédiat et le plus considérable.* Mais, comme je l'ai déjà mandé à M. de La Galissonnière, pour qu'il brille longtemps il faut qu'il soit solide, et pour qu'il soit solide il ne faut pas m'abandonner. Il n'y a nulle disposition, il poursuit les ennemis, mais deux raisons pourraient l'y obliger cependant : la première, des forces supérieures à un tel degré qui pourrait enfin l'y obliger ; la seconde, le manque de vivres de son escadre.

Je crois que mon siège doit durer environ un mois encore et ne peut pas aller au delà de six semaines.

Cette place, dont on n'avait aucune idée..., se trouve être une des plus considérables que je connaisse et du plus difficile accès. On croyait aussi qu'elle manquait de tout : elle a près de huit cents pièces de canon et est pourvue de toutes sortes de munitions en abondance. Elle manque seulement, et très heureusement, d'une garnison assez nombreuse, assez nerveuse, et d'un chef. Ces fortifications se défendent seulement et je ne suis pas embarrassé du succès des coups de main quand je serai à portée d'en faire. Mais pour cela il faut avoir éteint le feu de l'artillerie et ruiné les défenses, etc. » (Archives de la Marine, reg. 69. — Voir également ses lettres à d'Argenson, du 4, du 11, du 21 juin, aux Archives de la Guerre.)

Autour de lui, chez Maillebois (Lettres à d'Argenson, du 2, du 8, du 14 juin), chez Du Mesnil (Journal manuscrit du siège), chez le chevalier de Redmond, chez beaucoup d'autres, dont les lettres nous ont été conservées, se faisait jour la même impatience.

Malgré tout, l'armée témoignait d'un entrain admirable.

M. de Lille écrivait à Paris-Duverney, le 25 juin :

« Je ne pourrais pas vous rendre à quel degré est portée la bonne volonté dans cette armée. Le courage et la bravoure du soldat y sont au dernier période. Il serait bien malheureux que trente bataillons aussi aguerris que les nôtres le sont aujourd'hui vinssent à dépérir et à fondre par excès de fatigue. Il n'y a pas de soldat de recrue qui ne vaille présentement un vieux soldat et je ne vous exagère rien en disant qu'ils portent en quelque façon le courage jusqu'à l'indiscrétion. Il faut que l'autorité des officiers s'en mêle pour que le soldat se

mette bas quand il tombe une bombe dans la tranchée; les travailleurs ne se dérangent pas de l'ouvrage qu'ils ont à faire et presque tous ceux qui sont blessés le sont, pour ainsi dire, parce qu'ils se sont trop exposés... Voilà, Monsieur, notre position actuelle. Il est bien à désirer qu'elle ne dure pas longtemps. Cependant, selon toutes les règles ordinaires, il y a bien de la besogne à faire ici... »

Les hommes se montraient dignes des chefs.

Il y avait, en effet, dans l'armée de Minorque, beaucoup d'officiers qui avaient servi en Piémont ou à Gênes, qui avaient combattu sur le Var et en Provence, dans les dernières années de la guerre précédente, et qui, endurcis aux fatigues, rompus au climat du midi, étaient parfaitement préparés à cette campagne, où ils déployaient les plus belles qualités. Tels étaient, entre autres, Lannion, Monti, Trainel, Monteynard, Pusignieu, et surtout l'étonnant Roquépine, colonel du *Comtois*, qui avait accompli des prodiges en Provence, et qui, sous les murs de Saint-Philippe, resta quarante-quatre jours de garde ou de tranchée, sans se déshabiller, comme un preux d'autrefois.

C'est parce que les soldats étaient entraînés par de pareils exemples qu'on put leur demander et en obtenir l'effort extraordinaire qui coupa court aux lenteurs du siège.

Le mois de juin touchait à sa fin; la chaleur devenait excessive et le soldat usait trop largement du vin d'Espagne. L'ivrognerie, qui fit tant de tort à la discipline dans les armées de ce temps, était, sous le ciel ardent de Minorque, funeste à la santé. Les maladies commençaient à se répandre. Pour y remédier, Richelieu fit mettre à l'ordre du jour que tout soldat en état d'ivresse serait privé du service de la tranchée. Ce détail, où l'on a vu le triomphe du point d'honneur, est resté célèbre. Il est exact.

D'autre part, les Anglais qu'on savait à Gibraltar pouvaient repaître sur la côte. Tout était remis en question.

C'est alors que Richelieu se résolut au coup d'audace qu'il avait projeté, et qui consistait à emporter d'assaut les ouvrages extérieurs pour enfermer la garnison dans le corps de la place et la réduire à capituler.

Le 29 juin, l'affaire terminée, et avec plein succès, il écrivait à d'Argenson :

« J'avais bien des raisons, comme vous croyez bien, Monseigneur, de chercher les moyens de pouvoir tenter quelque coup de main qui pût hâter la fin de ce siège, et l'arrivée de la flotte anglaise d'un côté, et celle du clair de lune me pressaient encore de mettre en œuvre ce

que je méditais depuis longtemps, que je n'osais presque dire, parce que le succès devenait nécessaire pour la justification.

« Je consultai tous les officiers généraux la veille. Il n'y avait eu jusque-là dans ma confiance que M. de Maillebois que j'avais chargé du détail de la disposition dont il s'était acquitté avec la netteté et l'intelligence qu'il met à toutes les choses dont il est chargé. Tous furent étonnés d'abord de ce que j'embrassais, et tous convinrent que c'était l'étendue des objets qui faisait à chacun en particulier leur avantage. Je dois dire que tous conçurent dans l'instant les idées que j'avais et que chacun se chargea de sa besogne dont il s'est acquitté avec courage et intelligence. Je déterminai donc, dimanche 27, mon attaque générale. »

Suit le récit de ses dispositions et de l'attaque générale qui emplit la nuit du 27 au 28.

Richelieu avait assis son camp perpendiculairement à la presqu'île, en s'appuyant des deux côtés à la mer. Il menaçait ainsi le front nord-ouest de Saint-Philippe, c'est-à-dire celui qui s'ouvrait sur la ville et que protégeaient les ouvrages extérieurs. L'attaque devait avoir lieu sur tous les points à la fois. Elle était confiée à trois colonnes.

La première, celle de gauche, commandée par le comte de Laval, était dirigée contre les redoutes Anstruther, Argyle, Kent et de la Reine. Laval avait sous ses ordres : le marquis de Monti, brigadier, avec sept compagnies de grenadiers des régiments Royal-Comtois, Vermandois, Nice et Rochefort, et deux piquets soutenus par le premier bataillon du Royal-Comtois ; le marquis de Briqueville, colonel, avec cinq compagnies de grenadiers des régiments de Briqueville, Médoc, et un piquet ; et de Sade, lieutenant-colonel de Briqueville, avec quatre compagnies de grenadiers des régiments de Hainaut, Soissonnais, Cambis.

C'est cette colonne qui joua le rôle principal et dont les grenadiers se signalèrent par le plus de valeur et d'entrain.

La deuxième colonne, celle du centre, commandée par le prince de Beauvau, était dirigée contre la redoute de l'Ouest et la lunette Caroline.

La troisième, celle de droite, partagée en deux sous le comte de Lannion et le marquis de Monteynard, avait pour objectifs les forts Marlborough et Saint-Charles.

Entre les deux, et pour profiter du saillant formé par la baie Saint-Étienne, une diversion était confiée à l'intrépide Roquépine. Roquépine, avec quatre cents volontaires et cent grenadiers soutenus par six chaloupes de l'escadre, sous les ordres du lieutenant de vaisseau

de Guelton, devait débarquer entre la lunette et le fort Saint-Charles pour se porter de là contre le fort Marlborough.

A la suite de chacune des trois colonnes venaient deux ingénieurs et cent cinquante travailleurs, un officier de l'artillerie et du génie et dix canonniers, un détachement de cinquante volontaires portant des échelles, et une brigade de mineurs.

Ces dispositions, habilement combinées, furent admirablement exécutées.

La journée du 27 était finie : les batteries avaient cessé de tirer, la nuit était venue et un grand silence entourait le plateau. Tout à coup, à 10 heures, un coup de canon retentit, et quatre bombes sont tirées de la tour des Signaux. C'est le moment.

M. de Monti débouche de la tranchée, et court aux redoutes Anstruther et Argyle, contre lesquelles il dresse lui-même la première échelle. En même temps, MM. de Briqueville et de Sade, sous un feu violent qui reprend de tous les côtés, se portent contre la redoute de la Reine. Tous ces ouvrages dominaient de plusieurs mètres des rochers sur lesquels l'artillerie n'avait pu mordre. Ils n'en furent pas moins enlevés avec un élan incroyable. Les échelles étaient trop courtes. Nos grenadiers s'aidaient de leurs bayonnettes, grimpaient sur les épaules les uns des autres, se coulaient dans les embrasures, sabraient les Anglais sur leurs pièces. L'assaut de Berg-op-Zoom et de Maestricht était dépassé. L'effet en fut extraordinaire en Europe.

Pendant que les troupes se logeaient dans les redoutes occupées, le prince de Beauvau conduisait sa colonne contre les redoutes de l'Ouest et Caroline, où elle s'emparait des chemins couverts, renversait les palissades et enclouait douze pièces de canon. Enfin la colonne de droite déployait la même rapidité, avec le même bonheur ; de même que Roquépine, malgré la mort de Guelton, tué au pied de Saint-Charles.

Richelieu, accompagné de Maillebois, de Du Mesnil et du prince de Wurtemberg, se tenait au centre de l'attaque de gauche pour donner les ordres nécessaires au soutien des colonnes.

A 5 heures du matin, on fit battre la chamade pour convenir d'une suspension d'armes qu'on employa à relever les morts et les blessés. Nous avons huit officiers et deux cent quatre soldats tués, cinquante officiers et quatre cent douze hommes blessés.

A 2 heures de l'après-midi, le général Blakney fit demander vingt-quatre heures pour traiter. Privé d'une partie de ses défenses, sans espoir d'être secouru à temps par l'escadre anglaise, il jugeait inutile de prolonger la résistance, mais il voulait sortir avec les hon-



neurs de la guerre. On ne lui accorda que six heures pour se décider. A 8 heures, arriva un parlementaire avec un projet de capitulation, en douze articles, dont Richelieu remania quelques détails, mais dont il conserva les principales dispositions. La garnison obtenait les honneurs de la guerre. Elle devait être conduite par nos soins à Gibraltar.

La capitulation fut signée le 29, et la place remise le lendemain. On y trouva deux cent onze pièces de canon et soixante-neuf mortiers en bon état, sans compter ce qui avait été encloué par les Anglais ou mis hors de service, avec un matériel considérable<sup>1</sup>.

Richelieu n'avait plus qu'à préparer le retour, embarquer les Anglais, et prendre les mesures nécessaires à l'occupation de l'île.

On travailla rapidement au retour, parce qu'on craignait toujours de voir reparaître les Anglais à l'horizon. L'embarquement des troupes commença dès le 4 juillet, et se poursuivit le 5 et le 6, sous la surveillance de M. de Souyn, major général des logis. Le roi avait désigné M. de Lannion pour rester dans Minorque. Richelieu, en le faisant reconnaître comme lieutenant de Sa Majesté, lui laissa des troupes, onze bataillons, et des instructions dont nous parlerons plus loin.

En même temps on faisait embarquer les bagages, les femmes et les enfants des Anglais. Mais La Galissonnière obtint que leurs troupes ne partiraient qu'après les nôtres, afin que la nouvelle des événements ne parvint que le plus tard possible à Gibraltar. Aussi la garnison ne sortit du fort que le 7 juillet, après avoir défilé devant Richelieu. Elle comprenait seulement quatre régiments : *du Roi*, avec le lieutenant-colonel Thorn ; des *fusiliers de Galles*, sous le major Pool, le colonel était mort pendant le siège ; *Cornwallis*, avec le lieutenant-colonel Raffin, et *Effingham*, lieutenant-colonel Jeffrys ; et une compagnie du *Royal-artillery*.

Ces troupes et le personnel civil, avec les domestiques, les femmes

1. Voir Lettre de Richelieu au comte d'Argenson sur la prise de Saint-Philippe (du 29 juin) avec le projet de dispositions pour le 27 juin (du 26) et les articles des capitulations proposées par S. E. le lieutenant général Blakney (Archives de la Guerre, reg. 3413). — Voir également les journaux de Maillebois et de Du Mesnil, et de nombreuses lettres particulières : *Ibid.*

Parmi les documents qui donnent les détails du siège, il convient de citer un journal des assiégés qui parut peu après dans le *Gentleman's Magazine*. Ce journal qui va du 18 avril au 27 juin est écrit avec impartialité et se lit avec intérêt, en dépit d'une monotonie inévitable. On y apprend, par exemple, que notre artillerie, malgré les difficultés qu'elle eut à s'établir, fut bien dirigée et causa de sensibles dommages (Archives de la Marine, reg. 69).

et les enfants, formaient trois mille neuf cent dix personnes, auxquelles il fallut ajouter cent vingt matelots avec le capitaine Scrops, laissés par Edgcumbe, cinquante-trois Grecs et quinze juifs, qui abandonnèrent l'île, à la suite des Anglais. Au total, quatre mille quatre-vingt-dix-neuf. Il restait cent soixante et onze malades ou blessés à l'hôpital<sup>1</sup>.

On embarqua les Anglais sur trente-deux bâtiments de commerce dont les capitaines, sur la promesse formelle de Blakney, devaient recevoir à Gibraltar les patentes nécessaires pour rentrer en France sans être inquiétés. Mais comme la foi anglaise était connue, à l'égal de la *foi punique*, on retint des otages pour s'assurer de cette garantie.

Toutes les dispositions prises, Richelieu quitta Mahon le 7, rejoignit le *Foudroyant* qui était mouillé au large, et l'escadre partit le 8. Maillebois, Du Mesnil, Laval, Beauvau, le prince de Wurtemberg étaient également du retour.

Contrariée par les vents, l'escadre n'arriva à Toulon que le 16, en partie. Plusieurs des bâtiments en avaient été séparés, jetés sur la côte de Sardaigne ou ramenés à Minorque. Le 21, tout était rentré, et les troupes, une fois débarquées, prenaient leurs quartiers en Provence.

À Toulon, Richelieu descendit à l'hôtel de ville, où avait été dressé un arc de triomphe, et où lui fut donnée une fête splendide. Il se rendit ensuite à Aix, d'où il gagna Paris.

Dans Paris, l'allégresse était extraordinaire. Aussitôt après la journée du 18, Richelieu avait fait partir son fils, le duc de Fronsac, avec des nouvelles pour la cour. Mais Fronsac eut une traversée agitée, et n'arriva à Paris que le 7 juillet, suivi le 14 par le comte d'Egmont qui apportait la capitulation.

On lit dans le *Journal* de Barbier (1756) : « Samedi 10 juillet. — Grande nouvelle et grande joie dans Paris. M. le duc de Fronsac, fils du maréchal de Richelieu, a passé hier au soir par ici sur les 8 à 9 heures. Sa seule présence a annoncé la prise du fort Saint-Philippe. On compte qu'on a pris cette place le 28 juin; du reste, on ne sait aucun détail; on dit que M. le comte d'Egmont doit en apporter. En attendant, la joie est générale. » — « Jeudi 15. — Le bruit de cette nouvelle si attendue a été bientôt public, et on en a eu la

1. « État de ce qui compose la garnison du fort Saint-Philippe et qui doit s'embarquer sur les vaisseaux de transport fournis par le roi pour se rendre à Gibraltar » (Archives de la Guerre, 3413). Le convoi appareilla le 10 juillet et arriva à Gibraltar le 28.

preuve par le canon de l'Hôtel de ville qui a tiré l'après-midi. On a sonné le tocsin à la ville, et toutes les cloches des paroisses et églises ont aussi sonné. Il y a eu un feu à la Grève, de l'artifice et des illuminations. » (Tome IV.)

Richelieu arriva lui-même, dans la nuit du 30 au 31 août, et fut escorté par la foule jusqu'à son hôtel. Mais son succès avait désagréablement surpris la cour. Les récompenses et les faveurs avaient plu sur l'état-major. La Galissonnière avait reçu la grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, avec une pension de 8,000 livres sur le trésor, dont 6,000 reversibles après sa mort à M<sup>me</sup> de La Galissonnière<sup>1</sup>. Maillebois et Laval eurent le cordon bleu. Monti, La Serre, de Blinière, de Roquépine, Trainel, d'Egmont furent promus maréchaux de camp ; Fronsac et d'autres, brigadiers généraux. Seul, pour tout remerciement, Richelieu n'obtint qu'une phrase célèbre par son impertinence.

Lorsqu'il parut devant Louis XV, à Compiègne, le roi lui dit : « Vous voilà, Monsieur le maréchal ! Comment avez-vous trouvé les figures de Minorque ? On les dit fort bonnes. » Et il tourna les talons.

Richelieu fut dédommagé de cet accueil par l'incroyable popularité dont il fut entouré pendant quelques mois<sup>2</sup>.

On ne se doute pas du nombre de poésies lyriques, dithyrambiques et autres, d'odes, de chansons, de pièces de toute grandeur et de tout style que fit éclore la conquête de Minorque. On en aura l'idée dans le curieux volume du temps, intitulé : *Recueil général des pièces, chansons et fêtes données à l'occasion de la prise du Port-Mahon. En France, 1757. in-8°.*

Parmi ces pièces, la première citée, et de beaucoup la meilleure est celle de Voltaire : « Au maréchal de Richelieu, sur la conquête de Mahon. » Elle est en vers légers, d'un tour spirituel et charmant, Viennent ensuite des odes, plusieurs épîtres, un poème épique en

1. Le rapport du ministre disait de lui en résumant son rôle dans toute la campagne : « ... Le zèle et la prudence qu'il a fait paraître non seulement dans la conduite de son escadre, mais encore dans la direction du convoi destiné pour le transport des troupes de S. M. qu'on a fait passer à Minorque ; la manière dont il a favorisé le débarquement ; le combat qu'il a rendu contre l'escadre anglaise ; l'attention suivie qu'il a donnée pour protéger le siège du fort Saint-Philippe et à ne pas quitter sa croisière jusqu'à l'entière reddition de l'isle de Minorque, d'où il a ramené les troupes de S. M. à Toulon, sont des services trop marqués pour ne pas lui procurer une marque authentique de la satisfaction de Sa Majesté. »

2. Faut-il rappeler qu'une des rues de Paris, voisine de son hôtel (pavillon de Hanovre) a reçu le nom de *Port-Mahon* ?

plusieurs chants, de « Teisserenc, de Lodève, garde du corps de S. M. », un autre de M. Audibert, « docteur en médecine », des vers latins (car il n'y a pas de fête où les érudits n'insinuent leur latin et leur mythologie) ; surtout des Compliments, des chansons militaires, des rondes, des couplets de tout genre (quelques-uns de Favart), des ballets, des impromptus, etc. Il y a là dedans beaucoup de fatras et de gaieté. Les Anglais en font naturellement les frais, et Richelieu en a surtout l'honneur. Mais La Galissonnière y obtient aussi sa juste part d'éloges et de reconnaissance.

Il entrait dans les vues du gouvernement de favoriser ce courant de l'opinion contre l'Angleterre. Aussi Louis XV écrivit-il à l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, pour lui annoncer le succès et lui en demander des actions de grâces. Cette lettre de Louis XV a le ton d'un véritable manifeste, la langue en est remarquable. On me saura peut-être gré de la reproduire. La voici :

« Mon cousin, après avoir longtemps et vainement attendu la satisfaction que je m'étais promise de l'équité du roi d'Angleterre en réparation des excès que sa marine a commis contre mes vaisseaux et ceux de mes sujets, au grand scandale de toute l'Europe, je me suis trouvé forcé de recourir à la voie des armes pour venger l'honneur de ma couronne et protéger le commerce de mes États. C'est par de si justes motifs que j'ai fait passer, au mois d'avril dernier, un corps de troupes dans l'île Minorque, sous le commandement de mon cousin le maréchal duc de Richelieu, avec une escadre commandée par le marquis de La Galissonnière, lieutenant général de mes armées navales pour chasser les Anglais d'un port dont ils s'étaient emparés par cet esprit de domination générale qu'ils voulaient étendre dans les deux mondes.

« A la suite des travaux pénibles et dangereux d'un long siège, pendant lequel l'escadre qui s'était avancée pour soutenir Mahon a été repoussée par la mienne, le maréchal de Richelieu, après une disposition aussi hardiment méditée que l'exécution en devait être rapide, a donné enfin l'essor à la valeur française, et lorsque les ennemis se fiaient sur la force de leurs remparts, mes troupes ont emporté d'assaut, la nuit du 27 au 28 juin dernier, les ouvrages extérieurs du fort de Mahon. La terreur a fait le reste : la garnison a été contrainte de capituler et de se retirer à Gibraltar, abandonnant plus de deux cents pièces de canon et quatre-vingts mortiers.

« Le succès d'une entreprise si importante où mes troupes ont eu à surmonter tous les obstacles que l'art, secondé de la nature, peut

mettre en usage pour la défense d'une place, ne doit être attribué qu'à la faveur que le Dieu des armées veut bien accorder à la justice de ma cause. C'est pour lui rendre un hommage public de ma reconnaissance et pour le supplier de me conserver sa divine protection, etc.....

« Écrit à Compiègne, le 15 juillet 1756. LOUIS. »

Et plus bas : « M. P. VOYER D'ARGENSON. »

L'archevêque de Paris, l'évêque de Saint-Malo et bien d'autres s'associèrent à la pensée du roi, et c'est ainsi que de nombreuses fêtes religieuses vinrent ajouter à l'éclat des réjouissances populaires.

Celui qui avait le plus contribué au succès ne prenait point sa part de cette joie patriotique.

Pendant que Richelieu triomphait à Paris, La Galissonnière était resté à Toulon. Il avait fallu désarmer l'escadre, la réparer, puis en former une nouvelle, la recruter et pourvoir à ses besoins. Dès la fin d'août, elle était rassemblée dans la grande rade, forte de seize vaisseaux, six frégates, deux brûlots. Mais La Galissonnière était très fatigué. De petite taille, légèrement contrefait, d'une santé qui avait toujours été délicate, il ne se soutenait qu'à force de volonté. Dès le 22 juillet, dans une lettre au ministre où il annonçait le mauvais état de santé du chef d'escadre Glandevéz, il était contraint d'ajouter :

« ...Quant à moi, Monseigneur, je ne vous dissimulerai pas que je suis extrêmement fatigué et que je ne me remettrais de longtemps en état de soutenir une croisière un peu longue, si je ne profitais un peu de l'intervalle que j'ai pour jouir de la terre. Ce qui ne s'accorde guère avec les détails infinis d'écriture où il faudrait entrer. . . . »  
(Archives de la Marine, reg. 70.)

Il n'en continua pas moins sa correspondance pendant le mois d'août et jusqu'au 19 septembre. Mais, cette fois, il était épuisé, et il dut laisser le commandement à M. de Massiac, qui venait d'être nommé lieutenant général.

Le 3 octobre, il partit pour Fontainebleau où se trouvait la cour, s'arrêta un moment à Aix, pour essayer d'une ponction inutile et mourut à Nemours, avant même d'atteindre Fontainebleau, le 26 octobre 1756. Louis XV, qui avait été si dur pour Richelieu, dit, en apprenant la mort de La Galissonnière : « C'est dommage, je lui destinais le bâton de maréchal. »

Ainsi finit, sur une grande route, loin de son bord où il avait toujours vécu, loin de ses marins qui l'adoraient, le marquis de La Galissonnière, lieutenant général des armées navales du roi Louis XV.

Il finit trop tôt pour lui et pour nous. Quelques années de plus auraient conquis à son nom plus d'éclat et nous auraient peut-être épargné quelques-unes des défaites où allait sombrer notre marine. La postérité l'a trop oublié. Les écrivains qui ont vanté le triomphe de Mahon, ne l'apercevant plus aux côtés de Richelieu, l'ont à peine loué de ses services. Il est temps de réparer cette injustice, de le tirer de l'ombre où se plaisaient ses vertus modestes, pour le remettre dans la lumière qui doit éclairer le nom des bons serviteurs de la France'.

1. La Galissonnière avait épousé, en 1713, Marie-Catherine-Antoinette de Lauzon, née en 1698, et qui mourut longtemps après lui, en 1786.

Contrairement à ce qu'on lit dans quelques dictionnaires, il ne laissait pas d'enfants. Il n'avait d'héritiers que les enfants de sa sœur, quatre garçons et quatre filles, auxquels il porta toujours une grande affection. Des garçons, deux étaient entrés dans la marine, sous le nom de La Galissonnière.

En 1786, il ne restait de cette famille que deux garçons et deux filles. Des garçons, l'un était capitaine de vaisseau, l'autre capitaine de chasseurs. Ils obtinrent 2,000 livres de la pension qui avait été servie à la veuve de l'amiral. Les deux filles, Anastasie et Marie Barin de La Galissonnière, obtinrent 500 livres sur les fonds des Invalides (Dossier La Galissonnière, Archives de la Marine. — Ce dossier contient l'acte de décès de l'amiral, extrait des registres de l'état civil de Nemours, et l'acte de décès de son père, extrait des registres de l'état civil de Poitiers.)

La terre de La Galissonnière, où l'amiral avait acclimaté des plantes exotiques rapportées de ses voyages, fut vendue lors de la Révolution. On en voit encore de beaux restes près de la station du Pallet (Loire-Inférieure).

---

## CHAPITRE VI

### L'OCCUPATION FRANÇAISE. LES PRÉCAUTIONS MILITAIRES

Qu'allait-on faire de l'île de Minorque ? Avant même de la prendre, on se l'était demandé.

Dès le 26 mars 1756, Pâris-Duverney, mêlé par ses relations à toute la politique de ce temps et surtout aux affaires militaires, adressait au ministre de la Guerre un *Mémoire sur l'usage qu'on doit faire de l'île de Minorque après la conquête*<sup>1</sup>.

Ce mémoire débutait par des réflexions qui n'étaient que trop fondées.

« Port-Mahon, si nous le prenons, n'est pas une conquête pour la France. Il doit naturellement faire le prix d'une alliance avec l'Espagne, en le lui cédant au prix d'indemnité de nos dépenses que nous croirons devoir proposer.

« Il ne faut pas s'attendre, parce que cela n'est pas vraisemblable, que l'Angleterre fasse la guerre assez malheureusement pour ne pas obtenir à la paix la restitution de Port-Mahon, et c'est une vérité essentielle de laquelle il faut nécessairement partir.

« Ainsi, soit que nous le gardions actuellement, soit que nous le remettions à l'Espagne, il retournera bientôt aux Anglais, etc. »

Pour conclure, il proposait de combler le port, afin de le rendre inutile.

Ce mémoire avait été soumis par d'Argenson à La Galissonnière et à

1. *Correspondance particulière et historique du maréchal de Richelieu avec Pâris-Duverney*, t II. — Pâris Duverney (1684-1770) était l'aîné des quatre frères Pâris, célèbres dans l'histoire financière de la Régence et de Louis XV. C'est lui qui avait poussé à la création de l'École militaire, ouverte par d'Argenson en 1751, et dont il fut l'intendant avec le titre de conseiller d'État.

Sur ces Pâris, voir une étude de P. Clément, *Portraits historiques*, 1 vol., 1855.

Richelieu, qui jugèrent la mesure le premier impraticable, le second impolitique. La Galissonnière estimait qu'il en coûterait plus d'un million pour combler le port de Mahon. Richelieu, tout en revenant sur les difficultés de l'entreprise, ajoutait qu'il valait mieux garder l'île; qu'il n'était pas sûr qu'elle dut être reprise par les Anglais et qu'elle pouvait devenir, entre nos mains, un gage important pour la paix. (*Sentiments de M. le maréchal de Richelieu sur le projet de combler le port de Mahon et de détruire les fortifications.* Archives de la Guerre.)

Restituer l'île à l'Espagne, on n'y songea pas un moment.

D'ailleurs la pensée de Louis XV, dans ses instructions, était celle d'une occupation après la conquête. C'était aussi le sentiment qui se faisait jour dans plusieurs opuscules suscités, comme les chansons, par les circonstances<sup>1</sup>.

On était heureux de voir Toulon délivré d'une menace permanente. Mais ne pouvait-on tirer parti de Mahon pour y avoir des vaisseaux, comme les Anglais? pour couvrir à la fois nos côtes et étendre notre action dans la Méditerranée? Craignait-on de se brouiller avec l'Espagne? Mais celle-ci qui avait laissé Minorque plus de quarante ans aux mains de l'Angleterre, sans témoigner de jalousie, pouvait-elle en concevoir de la France? Aussi bien, une alliance entre les deux pays paraissait désormais nécessaire. L'Espagne y gagnerait de recouvrer Gibraltar, la France de lutter avec plus d'avantages contre l'Angleterre.

Telles étaient les réflexions du public. Mais le pays n'entraît pas alors dans le détail du gouvernement. Il ignorait l'état de notre marine. Il ne soupçonnait pas que les efforts de Rouillé et de Machault, depuis 1748, n'avaient pu la relever du long abandon dont elle avait souffert. Or, sans marine, les avantages qu'on s'était promis de la possession de Minorque restaient illusoires.

L'occupation, résolue d'avance, était donc acceptée de tout le monde, et même de Minorque, qui ne pouvait faire autrement. Elle dura jusqu'en 1763, jusqu'à la paix, comme l'avait prévu Paris-Duverney. Oubliée au milieu des campagnes retentissantes qui ont marqué la guerre de Sept Ans, l'histoire de cette occupation n'a pas été faite encore. Elle n'est pas sans intérêt, comme j'espère le montrer.

1. Je me borne à signaler celui qui m'a paru le meilleur : *Lettre à M<sup>me</sup> \*\*\* sur les affaires du jour ou Réflexions politiques sur l'usage qu'on peut faire de la conquête de Minorque*, Paris, in-18, 1756. — Anonyme. Probablement de Pidansat de Mairobert.



Le comte de Lannion avait été désigné par les instructions pour rester dans l'île après le départ de Richelieu. Il fut pourvu des fonctions de gouverneur et de lieutenant général par provisions royales données à Compiègne le 23 juillet 1756. C'est lui qui eut la tâche d'organiser la conquête. Le choix était heureux, les résultats le justifèrent.

Hyacinthe-Cajetan, comte de Lannion, était né le 26 octobre 1719. Il appartenait à une ancienne et illustre famille de Bretagne qui avait fourni à ses ducs des ambassadeurs, des chambellans, des conseillers, avant de donner aux rois de France de brillants soldats. Son père, Anne-Bretagne, marquis de Lannion, gouverneur des villes de Vannes et d'Auray, lieutenant général des armées du roi, avait combattu sous Villars à Malplaquet et sur le Rhin, servit en Italie en 1733 et 1734, et y mourut (28 décembre 1734) des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Guastalla.

Après avoir passé par les mousquetaires, où il entra à dix-sept ans, en 1736, le comte était colonel du régiment de Médoc-infanterie, à vingt ans (1739), et servit en Allemagne avec éclat. Détaché avec son régiment dans Egra pendant notre malheureuse campagne de Bohême, il y fut assiégé par les Impériaux et ne rendit la place qu'après un blocus de sept mois.

Échangé en 1744, il leva un bataillon à ses frais pour remplacer son régiment resté prisonnier en Allemagne. C'est alors que le roi lui donna le régiment de Lyonnais, et le fit brigadier en 1745. Envoyé à l'armée d'Italie sous Maillebois, le jeune comte y retrouva le souvenir de son père, combattit à Plaisance (1746), fut de la retraite sur le Var, et défendit avec Boufflers le territoire de Gènes. Assiégé dans Voltri, il y résista avec la même ténacité bretonne qu'il avait montrée à Egra. Maréchal de camp, en 1748, il fut placé sous Richelieu en 1755, et fit partie de l'expédition de Minorque. On l'a vu commander une des colonnes d'attaque dirigées contre Saint-Philippe, et contribuer au succès qu'il paya d'une blessure.

En 1741, malgré sa jeunesse, et grâce à des lettres de dispense, il avait présidé une assemblée des États de Bretagne. En 1745 et en 1752, il exerça les mêmes fonctions, et avec une habileté qui lui attira en 1752 les félicitations du roi. Ces qualités administratives, si rarement unies à tant de valeur militaire, l'avaient signalé au choix du roi, et le comte de Lannion montra que la pratique du vieux pays de Bretagne, où se conservaient, comme dans Minorque, les franchises et les coutumes locales, l'avait parfaitement préparé à ses fonctions nouvelles.

Richelieu lui avait laissé des instructions étendues et fort claires.

Après lui avoir enjoint de réparer le fort Saint-Philippe, et de le

remettre en état de défense, ainsi que Ciudadela, « il ne paraît pas probable, disaient ces instructions, que les Anglais puissent penser à rien entreprendre sur Minorque. Si cependant quelques circonstances extraordinaires les mettaient à portée de penser à attaquer cette place, M. le comte de Lannion se servira des troupes que le roy lui a confiées pour défendre le débarquement, sans cependant compromettre la totalité de ses troupes, dans aucun cas. Mais il a vu par expérience l'importance de garder Ciudadela et Fornells. On y laissera de quoi forcer les ennemis à faire la disposition d'un siège, et on donnera ordre aux officiers qui les défendront de le faire jusqu'à l'extrémité, sans craindre de se faire faire prisonniers de guerre : ce qui fait qu'il y laissera peu de troupes, seulement de quoi remplir cet objet.....

« M. de Lannion gouvernera l'île avec la même autorité que le faisait le gouvernement anglais, et il ne changera rien à l'administration civile, à moins de raisons extrêmement fortes. Les habitants ont marqué de l'attachement pour le gouvernement français ; il tâchera, par toutes sortes de bons traitements, d'augmenter ces sentiments chez eux, en empêchant qu'ils ne souffrent aucune vexation, ni qu'il soit exigé d'eux par delà les impositions ordinaires, à moins d'ordres positifs de la cour. »

Suivaient de nouvelles prescriptions militaires relatives aux chemins de l'île et aux batteries de côtes. Puis les instructions revenaient à la partie administrative :

« L'affection des peuples est toujours un grand avantage pour un souverain, mais il est d'une utilité essentielle pour le roy d'avoir celle des peuples de Minorque. M. le comte de Lannion ne peut pas trop étudier les moyens de le procurer en gagnant ceux dont les sentiments influent davantage sur ceux des autres et les attachant par des bienfaits, et chassant les autres.

« Il faudra s'appliquer aussi à perfectionner les détails commencés sur la forme d'administration de l'île, des revenus du roy, du dénombrement, et généralement tout ce qui peut faire connaître sa consistance... Il sera aussi nécessaire de faire une recense de tous les biens qui se trouvent confisqués par la déclaration que j'ai fait publier en arrivant dans l'île, afin que le roy puisse voir l'usage qu'il en fera.

« Il sera en même temps nécessaire d'augmenter le commerce et le revenu de cette isle, etc.

« Fait à Mahon, le 6 juillet 1756<sup>1</sup>. »

1. Instructions pour M. le comte de Lannion, commandant à Minorque. (Archives de la Guerre, reg. 3413, n° 129).

Le comte travailla d'abord à ce qui pressait le plus, c'est-à-dire à l'organisation militaire.

Il commença par constituer l'état-major de chacune des places. Leblanc, major du régiment de Soissons, fut nommé major de Mahon. De Rochemore, capitaine de grenadiers du régiment de Nice, commanda le fort Saint-Philippe, avec un personnel subalterne qu'il est superflu d'énumérer, mais dans lequel je trouve un abbé Poggio, aumônier. Raulin de Belval, lieutenant-colonel du Royal-Italien, resta dans Ciudadela où l'avait placé Richelieu ; enfin Masson d'Aigremont, capitaine au régiment de la Marche, fut chargé d'occuper le château de Fornells.

Il avait été laissé à Mahon par les soins de La Galissonnière une petite administration maritime. Elle était représentée par MM. de Vilarzel, capitaine de vaisseau, Drée de la Serrée, capitaine de vaisseau commandant, et Dasque, commissaire de la marine, ordonnateur. Elle comptait un certain nombre d'officiers de port et de plume, avec trois compagnies franches de la marine, dont l'effectif n'allait pas à trois cents hommes et un détachement de canonnières.

En 1758, Drée de la Serrée, officier de mérite, dont les qualités avaient été vantées dans une lettre de La Galissonnière au ministère (8 juillet 1756), remplaça Vilarzel. Dasque lui-même fut remplacé successivement par les commissaires Magny, Guignard et de Tourris<sup>1</sup>.

Cette administration, qui relevait directement du ministre de la Marine, était chargée de tout ce qui concernait les envois de bâtiments de guerre, les réparations, les réexpéditions, etc. Elle le fut également de l'arsenal et de l'hôpital.

Un service de santé maritime fut en effet constitué, car un des principaux soucis de Minorque avait toujours été de se garantir contre les épidémies apportées par les bâtiments étrangers. On établit deux bureaux de santé, à Mahon et à Ciudadela, et une commission dans laquelle figuraient Lannion, Drée de la Serrée, Causan, etc., fixa les règlements relatifs aux quarantaines, qui furent approuvés par une ordonnance royale du 17 octobre 1757. (Archives nationales.)

Lannion procéda également à la répartition et au cantonnement des troupes, ce qui n'était pas une petite affaire.

On sait que Mahon ne possédait pas de casernes (on en a bâti de-

1. Pour l'administration de la marine à Mahon, voir Archives de la Marine, Campagnes, reg. 75, 79, 90, 94. Ce sont des listes du personnel, avec le traitement qui lui est assigné ; des états de fournitures, des pièces de comptabilité et des inventaires de matériel, avec la correspondance.

puis), et que les troupes anglaises logeaient dans des maisons particulières transformées en quartiers. Mais cette garnison n'avait jamais dépassé trois mille hommes. On juge de l'encombrement produit par l'arrivée de douze mille soldats. Le départ du 7 juillet ne laissa pas autant de vide qu'on pourrait le croire.

Il y a, dans les archives de Mahon, une liste des logements assignés aux troupes qui restaient. Elle porte la date du 9 juillet. On y voit les soldats distribués par lots de dix, quinze, vingt, vingt-cinq, trente, quarante, soixante et même quatre-vingts hommes, dans les maisons particulières. Les demandes de subsistances, de paille, de bois, de chandelle, se succèdent auprès de la municipalité. Tout indique quelques semaines fort dures à passer.

Il était resté onze bataillons, savoir : deux du Royal, du Royal-Comtois, de Vermandois, de Médoc et de Talaru, et un du Royal-Italien. Les deux bataillons de Vermandois furent envoyés à Ciudadela ; ceux du Royal-Comtois et de Talaru, à Alayor ; les autres furent gardés à Mahon, dont cinq cents hommes dans le fort Saint-Philippe.

Il fallait tenir compte aussi de la santé générale.

Minorque est loin d'avoir le climat salubre et doux de l'île voisine. Majorque est protégée contre les vents du nord par la chaîne qui longe la côte septentrionale, et elle ne s'ouvre qu'aux vents du midi. Au contraire, Minorque est exposée à tous les vents qui soufflent parfois avec une extrême violence et qui sont chargés, l'hiver, d'une dangereuse humidité. En outre, les eaux potables y sont médiocres, et quelques parties basses, comme la campagne de Mercadal, sont marécageuses et malsaines.

Ces inconvénients n'avaient pas échappé aux Anglais, si soucieux de l'hygiène. Ils avaient été signalés dans un livre intéressant, à peu près contemporain de celui d'Armstrong, et consacré aux maladies de Minorque (*Diseases of Menorca*, par le Dr Cleghorn, Londres, 1751). Ils furent également étudiés par nous, comme en témoigne l'ouvrage tout spécial du médecin du corps d'occupation, Passerat de la Chapelle<sup>1</sup>.

L'auteur avait fait une minutieuse inspection de nos cantonnements. Il avait analysé les eaux, observé les maladies les plus fréquentes, fièvres, dysenteries, pneumonies, etc. [Mais il était plus facile de dénoncer le mal que d'y remédier, et, malgré toutes les pré-

1. *Réflexions générales sur l'isle Minorque et son climat, sur la manière de vivre des habitants et sur les maladies qui y règnent*, par François Passerat de la Chapelle, conseiller du Roy, médecin de l'armée de France dans cette isle, etc. Paris, in-12, 1764.

cautions, nos rangs s'éclaircirent d'une façon regrettable. Il suffit de dire que M. de Frémeur mourut dans l'île, après plusieurs mois de maladie, et que M. de Lannion, qui avait échappé à tant de champs de bataille, succomba également, à quarante-trois ans, sous l'influence de ce climat perfide.

Après avoir ainsi distribué les troupes d'occupation, le gouverneur pourvut à la défense.

Il fit d'abord remettre en état les ouvrages de Saint-Philippe. Une fois les brèches déblayées et les murs réparés, il garnit les batteries avec l'artillerie qui avait servi pour le siège. Il y employa des paysans ; toutefois, de peur de les mécontenter, il n'employa pas de corvées ; il se borna à abaisser le prix du salaire que payaient les Anglais.

Ses instructions lui recommandaient également de détruire l'*arrabal*, dont la possession nous avait permis d'approcher du fort et qui pouvait être tourné contre nous. Mais il fit observer que c'était un véritable faubourg (c'est ce que signifie, en espagnol, *arrabal*), avec des maisons dont on pouvait tirer parti pour loger des troupes, et l'*arrabal* subsista. Il ne fut rasé qu'en 1771, lors de la seconde occupation anglaise.

Fallait-il s'en tenir au fort Saint-Philippe ? Le chef du génie, Boniface, assurait que non. Suivant lui, et il avait raison, les Anglais venaient de montrer le danger auquel on s'expose en concentrant la résistance sur un seul point, alors qu'ils pouvaient nous tenir en échec, dès le début, devant Ciudadela. Aussi demandait-il, comme le génie l'a toujours demandé, à fortifier partout, à Ciudadela, à Fornells, etc., sur tous les points où l'on pouvait tenter un débarquement. Ce qui exigeait de la dépense et des hommes.

Il y eut de longs débats sur cette question, comme on le voit dans la correspondance de Lannion avec d'Argenson. Enfin le génie l'emporta. Aussi bien les instructions plaidaient pour lui.

Dans les premiers mois de 1758, M. de Lannion obtint un congé qu'il avait bien gagné. Il l'annonça aux jurats de Mahon, dans une lettre datée du 5 avril<sup>1</sup>, et partit le 8 sur la frégate *la Minerve*. Il fut remplacé à titre provisoire par M. de Pusignieu, colonel du Royal, et le plus ancien des brigadiers qui remit bientôt le commandement au nouveau gouverneur envoyé par le roi, le marquis de Frémeur.

C'était encore une carrière bien remplie que celle de ce brave officier qui ne fit guère que passer à Minorque, pour y mourir.

Jean-Toussaint de la Pierre, marquis de Frémeur, était né en 1697.

1. Archives de Mahon.

Enseigne aux mousquetaires en 1719, capitaine au régiment colonel-général des dragons, en 1721, il avait d'abord servi sur le Rhin pendant la guerre de la Succession de Pologne. Brigadier en 1740, il servit encore sur le Rhin et en Alsace dans les premières années de la guerre de Succession d'Autriche. Maréchal de camp en 1744, il fut nommé gouverneur de Weissembourg (Alsace), puis servit dans les Pays-Bas sous le maréchal de Saxe, et combattit à Raucoux.

Envoyé sur la frontière de Provence, en 1747, il contribua, comme Lannion, à la défense du territoire de Gênes, et fut promu lieutenant général le 10 mai 1748. Employé à l'armée d'Allemagne, il servit sous d'Estrées en 1757; puis, renvoyé en Provence, il y fut nommé gouverneur de Minorque, par lettres du 1<sup>er</sup> mai 1758<sup>1</sup>.

Il débarqua à Mahon, le 29 mai suivant (d'après une lettre à Belle-Isle). En dépit de son âge et de ses fatigues, il déploya beaucoup de zèle et d'activité. Il travailla à la défense de Ciudadela et de Fornells, et fit établir des communications autour de l'île, avec des signaux destinés à en surveiller les approches. On installa même deux observatoires sur les deux points les plus élevés, le Toro et le mont Sainte-Agathe, comme avaient fait autrefois les Sarrazins.

Cette besogne fut surtout l'œuvre d'un officier qui mérite plus qu'une simple mention, car on le retrouve mêlé à d'autres aventures, plus lointaines, et sa vie fut un véritable roman.

Louis-Laurent de Fédérbe, comte de Maudave (ou de Modave), était né près de Grenoble en 1725. Intelligent, instruit, remuant, il entra au service dès l'âge de quinze ans, fit les campagnes de 1743 à 1748, fut désigné pour l'expédition de Minorque, y prit part comme aide-major général des logis, et y gagna la croix de Saint-Louis.

Après deux ans passés à battre l'île, à en reconnaître les côtes et à y établir des postes d'observation, il avait assez de Minorque. Il s'y sentait à l'étroit. Alors il partit pour les Indes, où il servit sous Lally, et où il épousa la fille du gouverneur de Karikal.

Rappelé en 1763, il fut employé aux desseins de Choiseul sur Madagascar, la *France africaine*, fut envoyé là-bas avec des troupes, et reprit possession du fort Dauphin, en 1768. Peu après, Choiseul fut disgracié (1770), et Maudave resta sans appui. Il retourna dans les Indes, se mit à la solde du Grand Mogol, et mourut de la fièvre, à Mazulipatam, en 1778. Avec du savoir, du courage, et l'humeur va-

1. *Chronologie historique militaire*, de Pinard, 1762, in-4<sup>o</sup>, tome V. Ce volume contient la série des lieutenants généraux promus de 1715 à 1759, avec leurs états de service, d'après les dossiers de la Guerre.

gabonde. Maudave est de ceux qui sont allés partout et ne sont arrivés à rien<sup>1</sup>.

Les précautions dont nous entourions Minorque étaient cependant moins nécessaires qu'elles l'avaient semblé tout d'abord.

L'armée était partie le 7 juillet pour regagner Toulon. Il était temps. Le 19, la flotte anglaise envoyée de Gibraltar, sous les ordres de l'amiral Hawke, parut en vue de l'île. Elle s'avança jusqu'à une lieue du port, assez près pour qu'on pût la compter. Elle était forte de vingt-deux navires, dont quinze vaisseaux. L'alerte fut vive dans Mahon, où l'on s'attendait à une attaque. (Lettre de Lannion à d'Argenson, du 20 juillet.)

Il n'en fut rien pourtant. La flotte se borna à croiser dans les parages, jusqu'au 20 août, capturant des tartanes chargées de vivres, venues de Palma et de Barcelone. Après le 20 août, une partie s'éloigna. Il ne resta plus que dix vaisseaux mouillés au large de Fornells. Ce départ rouvrit les communications. Le 22, il arriva de Toulon deux frégates détachées de l'escadre que préparait La Galissonnière, et, quelques jours après, l'*Hercule*, la *Pléiade* et la *Topaze*.

Comme les côtes de Provence continuaient d'être surveillées, on établit un service de correspondance par Majorque, la côte d'Espagne, et Port-Vendres. Ce qui n'empêchait pas les bâtiments d'être souvent pris, entre les deux îles, par la croisière ennemie. C'est ainsi que la faiblesse de notre marine, condamnée à éviter toute rencontre et impuissante à nous protéger, se montra dans tout son jour.

Les Anglais n'avaient pas besoin de tenter un coup de force et de se mettre en frais. Ils n'avaient qu'à nous savoir dans l'île, à faire bonne garde autour, et à attendre. Nous étions prisonniers, comme nous le fûmes plus tard en Égypte, après Aboukir. Un moment viendrait qui nous mettrait à leur discrétion. Ce moment vint en 1763. Mais la faim manqua de le devancer.

Le 6 septembre 1758, M. de Frémeur écrivait au maréchal de Belle-Isle, alors ministre de la Guerre<sup>2</sup>.

1. Tout en courant les grands chemins, il avait eu le temps de beaucoup écrire. Il avait traduit les *Mémoires* du marquis de Saint-Philippe, ministre de Philippe V, qui nous sont utiles pour connaître la politique de l'Espagne sous ce règne. Il laissait de nombreux opuscules et une volumineuse correspondance dont un de ses descendants a tiré profit. Voir, en effet, *La Colonisation de Madagascar sous Louis XV*, d'après la correspondance inédite du comte de Maudave, par M. Pouget de Saint-André, 1 vol. in-18, Paris, 1886.

2. Machault avait été renvoyé en 1757, sur la demande de M<sup>me</sup> de Pompadour, et d'Argenson avait été entraîné dans sa disgrâce.

Le comte d'Argenson, qu'il ne faut pas confondre avec son frère le fameux

« Nous n'avons plus de vivres et de l'argent que jusqu'au mois de janvier... Nos bataillons français n'ont pas fait de recrues depuis leur entrée dans cette isle ; *ils diminuent à vue d'œil*, malgré toute l'attention que j'y apporte. Il leur manque actuellement près de cent cinquante hommes par bataillon, et le dépérissement augmentera pendant l'hiver... »

Il reçut, le 22 janvier 1759, un convoi de vivres et un bataillon de renfort avec un détachement de canonniers et d'ouvriers, escorté par les frégates *la Gracieuse*, *la Minerve*, et *la Pléiade* ; il en reçut un second en mars. Mais il mourut peu après le 2 avril 1759. Il était malade depuis plusieurs mois, et il avait demandé la permission d'aller passer quelque temps à Montpellier. Il fut regretté de toute la population, et le roi se montra sensible à cette perte<sup>1</sup>.

Pusignieu prit encore l'intérim. Il continua de travailler à la défense, fit ouvrir des chemins, construire au centre de l'île des fours, des magasins fournis de viande salée, de légumes secs et même de munitions de guerre. Il ordonna également un recensement de tous les mulets qu'il partagea en troupes de vingt-cinq chacune, sous la surveillance d'un habitant du pays chargé de les tenir prêts à marcher, en cas de besoin.

Ces travaux lui donnaient confiance, comme on le voit dans une de ses lettres à Belle-Isle, du 4 octobre 1759. Les Anglais, d'ailleurs, paraissaient s'occuper un peu moins de Minorque, bien que leur présence fût marquée, de temps en temps, par la capture de quelques bâtiments de commerce. C'est sur ces entrefaites que le comte de Lannion vint reprendre le gouvernement, au mois de juillet 1760.

Ce n'était pas en loisirs que s'était écoulée son absence. En 1759, il avait été envoyé en Allemagne, sous les ordres de Soubise, maintenu malgré Rosbach. Il y montra la même valeur brillante que devant Saint-Philippe, s'empara de Göttingen, le 8 septembre, combattit à Lutzelberg, le 10 octobre, et conquit enfin son titre de lieutenant général qui lui fut accordé le 17 décembre.

Il put se reposer à Mahon. L'organisation militaire était terminée, et le principal rôle passait à l'administration civile, que le moment est venu d'étudier.

marquis, ministre des Affaires étrangères de 1744 à 1747, était ministre de la Guerre depuis 1742. Il mourut en 1764.

1. Sur l'ordre du roi, le ministre de la Guerre fit placer, dans l'église principale de Mahon, une plaque de marbre destinée à honorer le souvenir de « *ce sujet vertueux et fidèle* ». Elle est à droite de l'entrée, sous le grand orgue, vis-à-vis celle qui fut consacrée, quelques années plus tard, au comte de Lannion.



## CHAPITRE VII

### L'ADMINISTRATION CIVILE. — I.

La France, dans Minorque, n'avait fait que se substituer à la Grande-Bretagne, comme celle-ci s'était substituée à l'Espagne. Ce n'était qu'une domination nouvelle après tant d'autres. En principe, l'île conservait ses privilèges que Richelieu avait promis de respecter, en débarquant, comme l'avait promis le duc d'Argyle; en 1712, et que Louis XV déclara maintenir dans son ordonnance de 1757, comme l'avait déclaré la reine Anne en 1713 et 1714. En fait, elle était réduite aux conditions d'une province française. Comme dans chaque province de ce temps, à côté du pouvoir militaire représenté par le gouverneur, il y avait l'administration civile dirigée par l'intendant.

Pendant toute la durée de l'occupation, cet intendant fut Antoine de Causan.

D'où venait Causan? Il nous l'apprend lui-même dans une note écrite de sa main, sous ce titre : *État des services de M. de Causan, commissaire ordinaire des guerres en Languedoc*<sup>1</sup>, et qui commence ainsi :

« Le sieur Causan sert depuis 1743. Il fut employé la même année à l'armée d'Italie où il a fait les dernières campagnes sous les ordres de MM. de Maillebois et de Belle-Isle, de la Porte et Serilly, intendans, jusqu'en 1749. »

Employé alors en Languedoc, avec résidence à Avignon, il reçut en 1754 le brevet de commissaire-ordonnateur, en résidence à Montpellier. Il fut nommé, le 21 février 1756, intendant des troupes à l'armée de Minorque. Enfin, un arrêt du Conseil d'État, du 3 mars 1759, joignit à ses fonctions celles d'*intendant de police et de finances*.

1. Archives administratives de la Guerre. Mss. Trois grandes pages, signées de lui, à la date du 22 février 1770, et qui paraissent destinées à Choiseul.

Le choix était aussi heureux que celui qu'on avait fait du comte de Lannion. Causan avait les qualités d'un bon administrateur. Le domaine où il les déploya était de modeste dimension, mais les difficultés qu'il y rencontra auraient pu rebuter de plus gros personnages. Il s'en est tiré sans bruit, il a quitté l'île les mains nettes et il a laissé tout le monde satisfait de lui, à commencer par lui-même.

J'ai recueilli tous les documents relatifs à l'administration de Causan dans Minorque. Elle a porté sur tous les sujets, mais elle se recommande par le soin minutieux du détail, plutôt que par l'ampleur des opérations, si l'on songe à la faible étendue de l'île. Et pour la retracer il faut y mettre une suite qui, dans la pratique, était impossible<sup>1</sup>.

En dehors du souci que lui donna l'installation des troupes et qu'attestent ses lettres nombreuses à la municipalité, on peut dire qu'il s'occupa d'abord du domaine royal (*real patrimonio*).

Ce domaine remontait à la conquête de Minorque par Alfonse III d'Aragon, en 1287. Après avoir été territorial, comme partout ailleurs en Europe avec le système féodal, il ne consistait plus qu'en revenus particuliers de la couronne, revenus qui avaient passé, en 1713, à l'Angleterre et qui, en 1756, passèrent naturellement à la France. Un mémoire nous fait connaître les revenus et les droits du domaine royal.

« Les revenus du domaine dans l'île de Minorque, lorsque la couronne de France en a fait la conquête en 1756, consistaient à la perception de différents droits domaniaux, sans aucune possession des biens-fonds dont les anciens rois avaient donné la propriété à différents particuliers lorsqu'ils en firent la conquête sur les Maures, en 1287 ; sur la dixme des fruits et autres droits qui ont été constamment perçus comme domaniaux depuis 1558, époque de l'incursion que Barberousse fit dans l'île... lors de laquelle ils saccagèrent l'île et brûlèrent les papiers des archives, etc. » ... »

1. Les documents relatifs à notre administration proviennent de deux sources : nos Archives nationales et les archives de Mahon.

Les Archives nationales possèdent plusieurs cartons remplis de la correspondance de Causan avec nos ministres, qui va de 1756 à mai 1763. On peut la partager en trois groupes : lettres et minutes, pièces de comptabilité, registres du domaine (manuscrit in-folio d'une belle écriture et d'une ordonnance très claire).

Les archives de Mahon comprennent, comme je l'ai dit plus haut, deux catégories de pièces : l'une, formée de la correspondance de Causan et de nos gouverneurs avec les autorités locales ; l'autre, des délibérations et des lettres de la municipalité consignées dans les *Memorials y Cartas*.

2. Mémoire sur les revenus et les droits du domaine du roy dans l'isle (Archives nationales, F 50, 6).

Voici le détail des objets sur lesquels portait le revenu : dimes des grains, des vendanges, des fourrages et légumes, du tabac, des bestiaux, du sel ; droits de lods, censive et quarts, fouage, poids et mesures, amendes, greffes des tribunaux, etc.

La perception de toutes ces portions était mise en ferme, et un receveur du domaine (ce fut un sieur Mir qui tint l'emploi de 1756 à 1763) était chargé de verser dans la caisse royale le total des recettes fournies par ces différents chapitres. Nous possédons les comptes de la gestion de Mir pendant l'occupation. Ils forment, comme nous dirions aujourd'hui, un petit budget spécial, très clairement présenté avec recettes et dépenses, budget qui se solde, pendant sept ans, par un excédent de recettes, comme le prouvent les chiffres suivants, exprimés en livres françaises :

1756. — Recette . . . . .	19,172 livres	14	sous	2	deniers
Dépense . . . . .	3,949	12		10	
Excédent . . . . .	15,223	1		4	
1757. — Recette . . . . .	21,628	10		8	
Dépense . . . . .	2,841	»		»	
Excédent . . . . .	18,787	10		8	
1758. — Recette . . . . .	35,167	15		7	
Dépense . . . . .	19,131	6		2	
Excédent . . . . .	16,036	9		5	
1759. — Recette . . . . .	27,237	4		1	
Dépense . . . . .	6,170	4		10	
Excédent . . . . .	21,066	19		3	
1760. — Recette . . . . .	23,124	1		5	
Dépense . . . . .	12,800	2		5	
Excédent . . . . .	10,323	19		»	
1761. — Recettes . . . . .	23,262	2		6	
Dépense . . . . .	13,538	2		5	
Excédent . . . . .	9,724	»		1	
1762. — Recettes . . . . .	19,090	»		»	
Dépense . . . . .	11,097	18		6	
Excédent . . . . .	8,002	4		6 <sup>1</sup>	

Le domaine était régi par un tribunal, soumis à celui de Majorque d'abord ; puis à ceux de la couronne britannique ; enfin, pendant

1. Archives nationales, K 146 (Registres des comptes du domaine). Tous ces comptes sont vus et signés par l'intendant qui donne décharge au receveur, quand la somme a été versée au trésor des troupes.

notre occupation, au Conseil souverain de Roussillon. Il était composé d'un fiscal ou procureur du roi, avocat, d'un autre procureur, notaire, d'un greffier en chef et de deux autres officiers subalternes.

Il était distinct, comme nous le savons déjà, du tribunal du gouvernement (*real gobernacion*) chargé de la justice ordinaire.

L'organisation de la justice fut l'objet d'une lettre royale donnée à Versailles, en mai 1757, et dont voici le préambule :

« Louis, par la grâce de Dieu, etc. Depuis que l'île de Minorque est sous notre obéissance, nous avons fait examiner avec soin tout ce qui pouvait y concerner l'administration de la justice; et par le compte qui nous en a été rendu nous avons reconnu que ce que nous pouvions y faire, quant à présent, de plus avantageux à nos nouveaux sujets, était de confirmer les lois et usages qui y ont été observés jusqu'ici, ainsi que les tribunaux et les officiers de justice, en y ajoutant seulement ce qui pouvait être nécessaire pour y rendre l'exécution des affaires plus prompte et plus facile. Etc... »

Suivaient alors sept articles. Les deux premiers, les plus importants puisqu'ils maintenaient les privilèges de l'île et ses tribunaux, suivant la promesse du préambule. « Les lois, coutumes, style et usages qui ont eu lieu jusqu'à présent dans notre dite île de Minorque continueront d'y être observés comme par le passé » (art. 1).

Les articles 3 et 4 stipulaient qu'il serait créé un office « d'assesseur criminel » au tribunal du gouvernement, et une place d'assesseur au tribunal du domaine « pour y faire toutes les fonctions civiles et criminelles ». La création des magistrats, nommés par le roi, était destinée à faire pénétrer son action et sa surveillance dans ces deux tribunaux. Leur traitement était fixé par l'article 5, à 1,200 livres « assignées sur le revenu du domaine ». Dans les comptes de Mir, ce sont les frais de justice qui figurent avec les chiffres les plus élevés au chapitre des dépenses. Il faut croire que les abus de notre vieille justice, contre lesquels Beaumarchais allait lancer ses *Mémoires* et les traits de Figaro, s'épanouissaient également dans Minorque.

L'article 6 était relatif à la juridiction de l'amirauté, et l'article 7 décidait que, « dans tous les cas où les appels des jugements rendus dans l'île étaient portés à un tribunal supérieur établi au dehors, ils seraient portés au Conseil supérieur de Roussillon, siégeant à Perpignan<sup>1</sup>. »

1. Parmi les causes qui furent portées devant le Conseil de Roussillon, la seule qui vaille d'être citée est relative à une affaire assez mystérieuse.

Le 13 août 1758, un sieur *Pousseur*, trésorier des troupes à Mahon, fut trouvé

A l'exemple des Anglais qui avaient établi un tribunal d'amirauté à Mahon, en 1725, pour remplacer les anciens *consuls de mer*, Louis XV, dès le mois de novembre 1756, y créa un siège d'amirauté, indépendant de celle de Toulon, et y nomma comme lieutenant royal M. de Gerando, conseiller de l'amirauté de Marseille. Cette création, qui semblait nécessaire dans un pays où les questions de droit maritime étaient fréquemment débattues, donna lieu plus tard à de vives réclamations, comme on le voit par une lettre de Belle-Isle aux jurats de Mahon (du 16 août 1758).

« J'ai reçu, Messieurs, la lettre que vous m'avez écrite sur ce que l'ordonnance de l'amirauté qui a été publiée à Mahon peut avoir de contraire à vos lois et à vos usages. Si vous avez des représentations à faire à ce sujet, vous pouvez me les adresser, et je les ferai valoir très volontiers auprès de M. le grand amiral autant qu'elles pourront être justes. Je suis, Messieurs, votre très humble et affectionné serviteur. Le maréchal de Belle-Isle aux magistrats de la ville de Mahon <sup>1</sup>. »

C'est ainsi que fut assuré l'exercice de la justice à tous les degrés. Mais dans ce domaine on n'avait guère eu à innover. C'est l'administration des finances qui fut une révolution.

Le premier soin de l'intendant avait été de se rendre un compte exact de la nature du domaine et de ses revenus, afin d'assurer les fonds nécessaires à l'administration nouvelle : fonds d'ailleurs insuffisants, puisqu'il fallut y ajouter les ressources qu'on demanda à l'île tout entière.

Dans la série des mesures de tout genre où s'est exercée l'activité de Causan, la fiscalité a occupé la plus grande place ; c'est elle qui a exigé le plus de détails, c'est elle qui a rencontré le plus d'obstacles ; c'est elle aussi qui a soulevé le plus de réclamations. La France, au xviii<sup>e</sup> siècle, payait beaucoup au gouvernement : elle a payé beaucoup depuis. C'est une habitude que ses rois lui avaient donnée de bonne heure et qu'on ne lui a pas laissé perdre : « Il n'y a pas d'art qu'un prince apprenne plus vite, disait l'abbé Galiani, que celui de fouiller

noyé dans le port. Il était dépouillé de son uniforme, et percé de deux coups d'épée. Des bruits fâcheux circulèrent contre Causan qui se défendit avec énergie. Une enquête fut commencée par l'amirauté, et continuée par le Conseil de Roussillon, qui délégua un de ses membres à Mahon. Mais elle n'aboutit à rien de satisfaisant.

Une partie du dossier Pousseur se trouve à Perpignan dans les archives du tribunal, qui sont celles de l'ancien Conseil ; le reste est aux Archives nationales.

1. En français. Pièce. Archives de Mahon.

dans les poches de ses sujets. » Les Minorquins avaient pu jusqu'alors protéger leurs poches. Il fallut les ouvrir.

On commença par leur imposer le logement des soldats (*alojamientos*). Comme les troupes anglaises, les nôtres furent logées dans des habitations particulières dont les propriétaires recevaient une indemnité des Universités. Du temps des Anglais, cette indemnité ne dépassait pas 7,500 livres. Du nôtre, elle monta bien plus haut.

Au logement, il fallut ajouter les fournitures d'huile (*oli*), de bois (*leña*), de chandelle (*candelas*), requises pour chaque trimestre d'après un état dressé par le commissaire des troupes, avec l'obligation de payer en numéraire ce qui n'était pas fourni en nature.

Quant aux réclamations, voici sur quel ton le gouverneur y répondait, le 4 février 1757 :

« La quantité de bois et de lumière que les différentes communautés de l'île doivent fournir pour les corps de garde a été réglée. Celle de Mahon a été fixée à 1,575 livres de bois, 2 livres et demie d'huile, et 4 livres de chandelles. Cette fourniture doit être faite, et ce n'est pas à la communauté à entrer dans le détail de cette consommation qui peut augmenter ou diminuer dans certains cas. Elle doit seulement fournir la quantité qui a été réglée. Fait à Mahon, le 4 février 1757. Le comte DE LANNION<sup>1</sup>. »

Le gouvernement s'attribua en outre le monopole de l'eau-de-vie. Enfin, il augmenta les tailles.

Pour encourager la culture de la vigne à Minorque et fermer l'île aux importations étrangères, le gouverneur anglais Kane avait accordé aux Universités le monopole de la fabrication et de la vente de l'eau-de-vie. Cette vente était affermée sous le nom de *estanco de aguardiente*; en catalan, *estany de ayguardente*. La moitié du produit devait être affecté à des travaux publics (*obras publicas*), le reste à des secours ou à des œuvres de bienfaisance.

Mais en 1753 les Anglais avaient modifié ce régime et décidé que le produit de l'*estanco* serait versé entre les mains d'un fonctionnaire nommé par eux et chargé de faire la répartition entre les Universités. Cette réforme avait donné lieu à de vives protestations. Loin d'y satisfaire, en arrivant, le gouvernement français s'attribua le monopole de l'*estanco*. Naturellement, les protestations recommencèrent. C'était un revenu dont les Universités se voyaient privées, au moment même où augmentaient leurs charges.

1. Archives de Mahon : *Memorials y Cartas*. En français (Pièce annexée).

Elles possédaient, depuis plusieurs siècles, en vertu de leurs privilèges et franchises (*franquesas y practicas, regalías, etc.*) le droit de tenir des assemblées générales, chargées de déterminer la part de chaque Université dans les dépenses communes (*cargos*). La contribution à ces dépenses était réglée d'après la proportion suivante qui donne une idée de la valeur territoriale et économique de chacune d'elles :

Ciudadela	4/10.
Mahon	3/10.
Alayor	2/10.
Mercadal	1/10.

L'impôt principal qui pesait sur la terre, portait, comme chez nous, le nom de taille (*talla*). Comme chez nous, il pouvait être augmenté d'un *taillon*. Il était réparti d'après un état cadastral (*catastro, ó senalamiento de los reditos de los inmuebles que han de ser tasados*) fort exactement dressé. Comme chez nous enfin, le clergé, qui possédait un bon tiers du sol, en était exempté.

Dès 1717, le gouvernement anglais, comme nous l'avons dit, avait interdit les assemblées générales. Le gouvernement français n'était pas pour les rétablir. Depuis 1614, on ne savait plus chez nous ce que c'était que des États généraux. On n'y voyait plus que quelques États provinciaux dont le seul rôle était de tenir quelques séances, avec la permission du roi, sous l'œil du gouverneur ou de l'intendant pour répartir l'impôt de la province. Ces États, comme ceux de Bretagne, le comte de Lannion avait qualité pour les connaître.

En 1757, le conseil de Mahon prétendit se réunir de plein droit, sans autorisation préalable, en vertu de ses anciennes coutumes, comme il le faisait respectueusement observer à Lannion, dans une lettre du 2 mai<sup>1</sup>. Il s'attira cette observation brève et catégorique :

« Toutes les fois que la communauté de Mahon s'assemblera, de même que les autres Universités de l'isle, elles en préviendront l'officier chargé de la police de la ville qui, à Mahon, est le lieutenant

1. « Desde que fueron instituidas las Universidades de la presente isla de Menorca, con especial orden y privilegio de los Reyes de feliz memoria, siempre han tenido los jurados de la Universidad la libertad de convocar sus consejeros pareciendo les a ellos conveniente para determinar los negocios de los comunes, sin restriccion alguna, como a privilegio propio perteneciente a ellos, confirmado con diferentes ordenes reales, etc... » (*Memorials y Cartas*). Lettre à Lannion.

du roy. Il serait contre toute règle qu'il y eût dans cette isle une assemblée sans que le lieutenant du roy en fût prévenu.

« Fait à Mahon, ce 10 mai 1757.

« Le comte DE LANNION<sup>1</sup>. »

La suppression des assemblées pendant la domination britannique avait amené de fâcheux inconvénients. Le recouvrement (*recaudacion*) de la taille mal répartie se faisait difficilement. Les Universités empruntaient pour s'acquitter envers l'*exactor*, ou collecteur, sans pouvoir faire face à leurs engagements, n'ayant pas d'autre revenu que l'*estanco* ; de telle sorte qu'en 1756, alors que le principal de l'impôt n'était que de 42,868 livres (argent de France), l'arriéré à percevoir s'élevait au chiffre énorme de 143,444 livres, et qu'il avait fallu surcharger chaque 100 livres de revenu d'un supplément de taxe. Ce *tailion* était, pour Mahon et Ciudadela, de 18 livres ; pour Alayor, de 12 ; pour Mercadal, de 21<sup>2</sup>.

L'Angleterre s'était déjà efforcée de remédier au désordre de l'administration indigène en nommant (en 1753) un trésorier chargé de recevoir les tailles des Universités et de lui rendre compte de l'emploi des deniers publics. Mais le temps lui manqua. C'est Causan qui eut à débrouiller toute cette comptabilité.

Il y travailla, en effet, mais avec les façons de nos fonctionnaires de l'ancien régime, tels que les avait formés l'école de Colbert, tels que les voulait le despotisme monarchique ; avec cette précision et ce souci du détail que nous admirons dans la gestion de nos intendants de province, mais aussi avec la dureté administrative qui ne s'arrêtait pas aux criaileries des petites gens, roturiers et croquants, nés seulement pour les besoins de Sa Majesté.

Dans cette correspondance de Causan avec les jurats de Mahon et d'ailleurs, ce qui frappe, en même temps que son activité, c'est la sérénité qu'il oppose aux résistances. Or, presque chacun de ses actes les faisait éclore. Singulier pays que celui où on ne pouvait faire un pas sans se heurter à un privilège, remuer une pierre sans troubler une coutume, ouvrir un chemin sans attenter à un droit !

1. *Memorials y Cartas*. En français (Pièce annexée).

2. Aucun historien local n'est entré dans ces détails de l'administration financière. J'ai dû les reconstituer d'après la correspondance de Causan. Je m'en suis rapporté à ses chiffres, car il est impossible de les contrôler par les comptes des Universités, véritables grimoires où les calculs sont d'ailleurs exprimés en monnaie minorquine, laquelle n'est pas monnaie d'Espagne, comme nous le verrons plus loin.



Aussi, voit-on les Minorquins multiplier les réclamations. D'abord, auprès des gouverneurs. En dehors de la correspondance avec Causan, qui ne cesse pas, ce sont des lettres au comte de Lannion, du 13 et du 21 décembre 1756; du 2 février 1757, du 17, du 26 mars; du 2 mai, etc. des lettres au marquis de Frémur en 1758; à Pusignieu, en 1759; à Lannion, quand il est de retour.

Puis, auprès de nos ministres. Lettres à Belle-Isle, du 19 juillet et du 7 octobre 1758; de mars 1759; du 17 juillet 1759, du 30 avril 1760; lettre à Berryer, ministre de la Marine, du 21 octobre; lettre à Silhouette, contrôleur général, du 2 juillet 1760; lettre au chancelier, du 10 décembre 1760<sup>1</sup>.

C'est au vieux maréchal de Belle-Isle, ministre de la Guerre, qu'ils s'adressent avec le plus de confiance et aussi avec l'accent le plus éploré. Témoin ce début d'une supplique des jurats de Mahon, au nom de l'Université :

« A Monseigneur le maréchal, duc de Belle-Isle, pair de France, prince de l'Empire romain, ministre d'État de Sa Majesté Très-Chrétienne.

« Monseigneur, sitôt que nous eûmes le bonheur de pouvoir nous compter au nombre des sujets de S. M. T. C., notre souverain (que Dieu garde), nous déterminâmes de nous mettre au pied du trône royal par la voie d'un député pour manifester à S. M. la joie inexprimable que ce peuple a d'être sous un si doux et si puissant domaine, en l'assurant de son amour et de sa fidélité, et en même temps lui supplier les grâces nécessaires<sup>2</sup> pour le secours du commun et des pauvres habitants de cette ville. Mais comme M<sup>sr</sup> le comte de Lannion nous manifesta qu'ayant participé notre désir à S. M. il avait reçu un ordre de nous assurer que S. M. était très satisfaite de notre fidélité et de notre zèle, mais qu'il ne lui plaisait pas que nous fissions aucune députation pour ce motif, ni pour quelque autre que fût, sans que sa royale permission y précédât, en nous offrant lui-même que quand nous aurions des représentations à faire, il les ferait devant S. M.; pour cet effet, dans l'espérance d'obtenir le secours que nous avons besoin, nous fîmes nos représentations à M<sup>sr</sup> le comte de Lannion. Mais comme il s'est passé bien du temps sans que nous en ayons su autre chose, c'est pourquoi, en accomplissement de

1. Je cite d'après les dates et le texte des *Memorials y Cartas*.

2. Tout le morceau est en français, mais on reconnaît les longues phrases et les expressions espagnoles. Le texte catalan vient ensuite sur le registre (*Memorials y Cartas*, 7 octobre 1758).

nos charges, et en résolution de notre conseil, nous devons mettre à la grande compréhension de Votre Excellence ce qui s'ensuit. »

Ce qui s'ensuit est l'énumération de leurs griefs, relatifs :

1° A l'*aguardiente*, dont le produit, depuis 1724, appartenait à la ville. Ils demandent donc la révocation de l'ordonnance de 1753.

2° Aux fournitures de bois, d'huile et de chandelle, exigées pour les corps de garde.

3° Au logement des troupes, dont ils signalent les inconvénients et les frais. « Ce qui met les habitants hors d'état de payer la taille de 19 livres pour chaque 100 livres de revenu par année, et qui réduit cette commune à ne pouvoir point payer ses dettes et charges. »

4° A l'approvisionnement de blé. Difficulté d'en avoir en temps ordinaire et plus grande encore à cause des finances obérées. « La commune a soin d'en faire provision et de tenir continuellement un magasin de blé pour le public, ce qui lui cause quelques années des pertes considérables. »

Et la lettre finit ainsi :

« Ce sont, Monseigneur, les principales causes de la grande indigence que cette communauté et son peuple souffrent, que nous mettons à la grande compréhension de V. E., afin qu'il vous plaise de les présenter à S. M., attendant de sa paternelle pitié, moyennant la protection et les bons offices de V. E., les grâces et les providences nécessaires pour le soulagement de ce peuple qui prie continuellement le Seigneur pour la santé de S. M. et la félicité de ses armées et pour la conservation de V. E., étant avec un profond respect, Monseigneur,

« De votre Excellence les très obéissants et très humbles serviteurs :

« Cristobal FERRER Y SANJO.

« Francisco GOÑALONS Y PONS.

« Rafael GORNEL, y *por el* FLAQUER, secrétaire<sup>1</sup>. »

C'est également à Belle-Isle qu'ils s'adressent, dans une longue lettre, du 17 juillet 1759, à propos de « la destruction des lois et privilèges accordés par S. M. par son ordonnance de 1757 », et qui est remplie de l'exposé de six griefs principaux qu'ils reprochent à Causan.

1. *Por el* signifie que le « magnifique señor » Gornel ne sait pas écrire, et que le secrétaire a signé pour lui. J'ai constaté que Flaquer est très souvent obligé de rendre ce service aux magistrats de Mahon. Ce qui ne prouve rien contre leur aptitude administrative.

C'est un réquisitoire contre l'intendant, auquel Belle-Isle le renvoya. Et Causan y répondit par un mémoire du 26 mai 1761, où il reprenait ces griefs, un par un, pour les réfuter. Il y avait mis le temps.

A défaut de députés, comme ils en avaient eu à Londres, les Minorquins imaginèrent d'entretenir à Versailles une manière d'avocat (*procurador*) chargé de défendre leurs intérêts et de voir les gens en place. Ils découvrirent, je ne sais comment, un sieur Desmousseaux de Saint-Julien, dont les titres ne paraissent guère définis, encore qu'il se donne comme « ancien écuyer-gentilhomme de M<sup>ne</sup> la duchesse de Modène », ce qui n'offre qu'une médiocre garantie de sa compétence juridique, et ils l'accréditèrent auprès du maréchal de Belle-Isle (lettre du 30 avril 1760). Ce Saint-Julien, qui n'envoyait aucune lettre à Minorque sans y parler de ses honoraires, eut au moins le mérite de ne pas dissimuler à ses naïfs clients qu'il était difficile d'obtenir gain de cause contre l'intendant (lettre du 4 mars 1760).

Aussi bien, dans le fond, avaient-ils tort. Cette tutelle qui paraissait si lourde à leur vieille indépendance, en dépit de ses charges, était utile et profitable.

C'est ce que déclarait nettement le comte de Lannion, le 30 mars 1761, dans un document annexé aux registres municipaux et qui, sous sa forme bizarre, n'en est pas moins l'expression du bon sens et de la raison. Car ce document est rédigé en latin, dans un latin administratif, où les réclamations de Mahon et les règles de la grammaire sont également dédaignées.

A une pétition nouvelle qui déplorait les charges de l'île, le gouverneur répondait pour conclure :

« Que les magistrats réfléchissent eux-mêmes que les dettes énormes qui écrasent le peuple viennent de la malheureuse liberté laissée à l'Université de Mahon de porter le désordre à son gré dans l'administration, puisque de dépenses considérables, il n'est résulté aucun avantage pour le bien public. Au contraire, tout cet argent s'en va, comme s'il était jeté dans l'eau.

« *L'administration française est plus soigneuse, et en travaillant à rétablir les finances dans les villes, à la faveur de temps plus tranquilles, elle fera en sorte que de pareils inconvénients ne se glissent plus dans les affaires de Mahon*<sup>1</sup>. »

1. En voici le texte pour ceux qui voudront savoir comment un ancien mousquetaire écrivait en latin. Sans compter que la dernière phrase n'est pas claire :

« Reflectant ipsimet magistratus quod prodigiosa debita a quibus obteritur

La comptabilité de Causan porta également sur les finances ecclésiastiques.

En reprenant l'île sur les Anglais, Louis XV s'était empressé de restituer à l'évêque de Palma les revenus qu'il tirait du pays sous le nom de *mense épiscopale* (arrêt du Conseil de juillet 1756, sur la proposition du contrôleur général). L'évêque, qui était encore Lorenzo Despuig, témoigna de sa reconnaissance dans une lettre au contrôleur général, que nous possédons. (Du 17 novembre 1758. Archives nat.) Lorenzo Despuig, qui était venu dans l'île en 1755, y fit une deuxième tournée pastorale, au commencement de février 1760. Il débarqua à Mahon, où il fut reçu avec beaucoup de courtoisie par Pusignieu, les officiers de la garnison et les dames françaises. Il y séjourna près d'un mois ; puis il traversa le pays au milieu de pieuses démonstrations et s'en retourna par Ciudadela. C'était en favorisant les sentiments religieux de ce peuple essentiellement dévot que le gouvernement tâchait d'affaiblir l'impression produite par notre fiscalité.

La même politique inspirait la construction de l'église Saint-Louis.

A une lieue au sud de Mahon, dans une campagne alors inhabitée et sur des terrains qu'il avait achetés, le gouvernement fit bâtir une église qui fut terminée en 1761. Le fronton est formé d'un vaste trophée de drapeaux et de canons sculptés, surmonté de l'écusson royal aux fleurs de lis, et on y lit cette inscription :

*Divo Ludovico sacrum dedicaverunt Galli. Anno 1761.*

L'intérieur est simple. Les quelques tableaux qui garnissent les murs ont été envoyés par nous, notamment celui du maître-autel<sup>1</sup>.

Autour de l'église s'éleva bientôt un village, San-Luis, aux rues droites et régulières, relié à Mahon par une belle route plantée d'arbres. Les maisons en sont gaies et coquettes ; les murs, blanchis à la

populus procedant ab infortunata licentia Universitati Magonensi relicta confusionem ad libitum ingerendi in administratione sua, quandoquidem ex permagnis impensis nullum resultat opus publico commodo tendens, quod contra evanescit hæc omnis pecunia quasi mari mandata.

« Gallica administratio est attentior, et exspectando rei ærariæ in civitatibus restaurationem temporibus quietioribus (?) saltem providebitur ut novum illæ (?) detrimentum in gessione non adveniat. » (Archives de Mahon.)

1. Les plans du terrain où l'église fut construite, les devis et les dessins, etc., tout cela emplit un dossier de nos Archives, tandis que celles de Mahon ne possèdent aucune pièce relative à cette création. Ce que la municipalité n'est pas sans regretter.

chaux, sont lavés chaque semaine ; tout y reluit de propreté, d'aisance et de soin. On s'y croirait en Hollande. Mais les rues portent les noms de *Richelieu*, de *Lannion*, de *Crillon*, de *Causan*, etc., et l'on s'aperçoit avec émotion que c'est dans ce petit coin agreste que se sont retirés les souvenirs de la France.

Pour obtenir de l'argent du pays, le meilleur moyen était d'en développer les ressources, et d'y encourager le travail et le commerce, comme avaient fait les Anglais.

Lannion y avait été invité par ses instructions et il écrivait, le 8 septembre 1756, à d'Argenson :

« La façon dont la cour considère la possession de l'isle de Minorque ne peut que me donner encore plus de goût à travailler avec ardeur à la mettre dans le meilleur état où elle puisse être, et je trouve que, soit pour sa défense, soit pour son gouvernement civil, les Anglais ont laissé bien des choses à faire...

« Je sens très bien combien il est plus avantageux d'avoir icy des marchands provençaux ou languedociens au lieu des deux facteurs anglais qui y font aller des boutiques. Mais il faut encore quelque temps pour que leur secours ne soit pas nécessaire. La plus grande difficulté pour l'établissement des François icy tient de l'impossibilité de leur trouver des logemens commodes, les troupes quelque serrées qu'elles soient occupant la totalité des maisons jusque dans les greniers, etc. »

De son côté, l'intendant envoyait un état des articles français vendus dans l'île (laines, soieries, draperies, dorure, camelot, etc.), et de ceux qui pouvaient y rencontrer le plus de faveur. Mais la monnaie même était une gêne pour les affaires.

On trouvait dans l'île de la monnaie de toute provenance, espagnole, portugaise, anglaise, sauf de la monnaie du pays. Bien que l'île eût reçu d'Alfonse V d'Aragon le privilège d'en fabriquer (Majorque avait aussi la sienne), elle y était restée très rare, ce qui n'avait pas peu contribué à la pauvreté générale.

Les municipalités avaient fini par s'en passer. L'impôt était payé partie en espèces, partie au moyen des *censos*, hypothèques foncières à long terme. Quand on voulut ranimer le commerce, surtout quand le blé manqua et qu'on ne reçut plus d'argent de France, il fallut trouver du numéraire sur place. Alors on donna cours légal aux monnaies d'Espagne dont une ordonnance royale déterminait la valeur (1<sup>er</sup> décembre 1760)<sup>1</sup>.

1. « Édit de S. M. pour fixer la valeur des douros d'Espagne, tant en argent

Il fallut s'occuper également des poids et mesures dont la complication était excessive et fatigante.

Tels étaient les détails où descendait notre administration prévoyante, tandis que nos administrés regrettaient les privilèges de l'Aragon et les coutumes de Galceran de Requesens. Les Minorquins étaient bien de cette Espagne dont le roi Charles III disait, en ce temps-là, devant l'opposition soulevée par ses réformes : « Mes sujets sont comme les enfants qui pleurent quand on les nettoie. »

*de France qu'en argent de Minorque.* — A Mahon, chez Joseph Payen, imprimeur du roi, rue Pont-del-Castell. » L'affiche est en deux langues, française et catalane. Il y en a plusieurs exemplaires aux Archives nationales.

Le *douro* était reçu à 5 livres, 5 sous, 6 deniers d'argent de France. La *livre* de France, à cette époque, ne valait pas plus de 0 fr,98. Or la livre de Minorque équivalait, en monnaie de France, à 3 livres, 6 sous, 8 deniers. Elle équivaldrait, en monnaie actuelle, à 3 fr,32.

Sur cette question des monnaies du pays, il faut voir le livre magistral de M. Alvaro Campaner, *Numismatica Balear*, Palma, in-4, 1879. Les opuscules de D. Juan Ramis y Ramis sur les monnaies, les poids et mesures, etc., ont sensiblement vieilli.

---

## CHAPITRE VIII

### L'ADMINISTRATION CIVILE. — II.

Comme on vient de le voir, Causan avait eu d'abord à étendre son action sur presque tous les domaines. Plus tard, tout en continuant de pourvoir au détail et de stimuler les autorités locales, il eut surtout à soulager l'île de la disette, en achetant et en distribuant des blés étrangers. L'organisation des services avait rempli la première période de notre occupation; l'approvisionnement du pays devint le principal souci de la seconde.

On a vu plus haut quelles différences séparent l'aspect, le climat, les productions des deux Baléares et comment la plus petite est aussi la plus mal partagée.

Le sol de Minorque n'est formé que d'un rocher gris et dur, sur lequel est jeté un peu de terre. Il est mal arrosé, pauvre et peu fertile. Il ne suffit pas à nourrir une population relativement nombreuse. Encore aujourd'hui la propriété est-elle assez morcelée. Mais autrefois, la concentration des terres dans peu de mains, l'étendue des jachères, l'absence de chemins, la paresse et la routine des paysans, tout contribuait à y rendre les disettes très fréquentes.

Il avait fallu se défendre contre un fléau dont le retour était presque périodique. Les Universités avaient eu à organiser un service de l'approvisionnement public, comme l'*annona* de l'ancienne Rome. Il y avait dans chacune d'elles un grenier d'abondance (*claveria de granos*), confié à la surveillance d'un *clavario de trigo*. Quand le blé manquait, on en achetait en Provence, dans le Levant, sur les côtes barbaresques. Mais il ne circulait pas d'une Université à l'autre, et cette prohibition n'étonnera pas si l'on songe aux entraves que rencontrait alors chez nous la circulation des grains, entraves que Turgot, après Machault, essaya vainement de supprimer. Ce blé était vendu par les soins de l'Université, et suivant un tarif fixé par elle.

Non seulement les céréales, mais encore les principales denrées alimentaires étaient soumises à une taxation municipale qu'on pourrait comparer à celle de la boulangerie et de la boucherie dans beaucoup de nos villes d'aujourd'hui. Par exemple, à chaque retour du carême, on voit reparaître un décret des jurats déterminant le prix du poisson.

En 1759, la récolte avait été mauvaise et le blé manqua. Dans un mémoire, du mois de mars, Causan écrivait :

« L'isle de Minorque, composée de 23,500 habitants<sup>1</sup>, ne produit pas, à beaucoup près, la quantité de grains nécessaire pour leur subsistance. Elle est obligée de se pourvoir du surplus au dehors, et c'est ordinairement en Barbarie qu'elle fait faire ses achats pour remplir ce vide que l'on constate chaque année après la moisson. On a fait usage de la même ressource depuis que Minorque est à la France. Mais on est sur le point de s'en voir privé par deux inconvénients. L'un, la rareté dans l'isle des espèces d'Espagne et de Portugal qui sont les seules que les Barbaresques veulent recevoir en paiement de leurs grains. (M. le contrôleur-général a prié à cet égard M. Delaborde de lui suggérer quelque moyen de rétablir la circulation de ces espèces dans l'isle.)

« L'autre obstacle qui s'oppose à la traite des grains de Barbarie résulte du danger que courent continuellement les navires employés à ce transport d'être enlevés par les corsaires et vaisseaux des ennemis qui croisent dans les parages et à la hauteur de Minorque. »

Moins d'un an après (14 février 1760), il écrivait encore au contrôleur général :

« ... J'ajouterai, Monseigneur, qu'il y a ici actuellement beaucoup de misère parmi le bas peuple, soit à cause de la disette du blé, qui le renchérit, que parce que nous sommes dans une saison où les travailleurs de la terre ne sont point occupés, et qu'enfin personne n'entreprend aucune sorte d'ouvrage qui puisse donner à gagner aux pauvres. A cet égard les jurats m'ont fait des représentations pour m'engager à faire donner aux pauvres des fonds au roy. Mais vous jugez bien que ne pouvant rien prendre sur moi à ce sujet, je me suis borné à répondre que je vous en rendrais compte. »

Il concluait en estimant qu'une somme de 6,000 livres intelligemment distribuée serait d'un grand soulagement<sup>2</sup>.

1. Un autre dénombrement de la même année donne à l'île une population de 24,078 habitants, dont 11,903 pour Mahon ; 5,842 pour Ciudadela ; 3,957 pour Alayor ; 2,396 pour Mercadal et Ferrerías (Arch. nat., K. 145).

2. Archives nationales. *Ibid.* Plusieurs dossiers ne sont remplis que d'états



Et pendant deux ans, cette correspondance de l'intendant avec les ministres roule principalement sur la disette, sur les moyens d'y faire face, sur l'achat, la fourniture et la répartition des grains. Quelques lettres sont de véritables cris de détresse.

Le gouvernement, en dépit de ses propres charges, s'efforça généralement d'alléger cette misère. Il envoya de l'argent, il commanda des achats de blé, etc. Les circonstances donnaient à notre occupation militaire un caractère tout nouveau et la transformaient en mission de bienfaisance, comme si cette île, dont le ciel est pourtant si beau, dont les habitants sont de si braves gens, dût inspirer toujours la compassion des maîtres que lui imposait le hasard.

Causan, qui ne s'épargna pas lui-même dans cette crise, avait quelque raison de réclamer, pour Louis XV et pour nous, la reconnaissance des Minorquins, quand il disait aux jurats de Mahon, dans une lettre du 18 octobre 1761 :

«...J'appelle l'attention de MM. les jurats et du conseil sur les obligations et le zèle que cette université doit à notre souverain pour les faveurs qu'elle en a reçues par mon entremise. Car elle doit se souvenir qu'au moment de la plus grande pénurie de blé et de la disette, il a daigné lui en envoyer de l'intérieur de son royaume. Etc... »<sup>1</sup>.

Furent-ils reconnaissants? Nous ne savons trop. Ce qui est certain, c'est qu'ils subirent le charme de mœurs nouvelles pour eux.

Nos officiers apportaient dans Minorque la politesse, l'élégance et l'esprit de cette nation incomparable qui, tout humiliée qu'elle fût alors par la triste politique de son roi, n'en donnait pas moins le ton à l'Europe. Le peuple, ignorant et ombrageux, y fut moins sensible que la bourgeoisie, plus éclairée, avec laquelle, d'ailleurs, nous avions plus de contact. La vie de Mahon n'était déjà plus celle que dépeignait Armstrong en termes si peu flatteurs. Devant nous s'ouvraient les maisons fermées aux Anglais, ces maisons naguère mor-

d'approvisionnement, listes de répartition, etc. Des pièces analogues abondent dans les archives de Mahon (Corresp. de Causan).

1. Arch. de Mahon. En catalan. « Io pos à la consideracio de los magnífics y de l'ordinari Consell las obligacions y attentions que esta Universitat dev a nostro soberano per rahon de los favors y gracias que per la mia intercesio han rebut, pues deven tenir present que en temps de la major escases y falta de blats se digna providensiar los enviant blat del interior del regno. Etc. »

Pendant que nous y sommes, disons que notre intendant s'appelle, en catalan : « Antoni de Causan, cavaller, conseller del Rey, comisari ordinari de guerres, ordenador, fent las foncions de Intendant à la isla de Menorca. »

nes et silencieuses, où l'ennui faisait les heures si longues. On connut le plaisir des causeries spirituelles et des fêtes aimables. On se piqua, pour être du bel air, d'apprendre et de parler le français. On donna dans la littérature du jour ; on reçut les modes de France et on se risqua à danser comme à Versailles.

Les partisans des vieilles coutumes s'en émurent. Quelques-uns en gémissent.

« Les Français, dit le docteur Pedro Pons, dans des mémoires manuscrits, sont restés assez longtemps dans Minorque pour nous connaître, mais ils nous ont fait peu de bien, parce qu'ils nous ont enseigné le luxe et la vanité, aux hommes comme aux femmes, ainsi que la manière de donner des bals et des festins. On est parti de là pour avoir de bonnes maisons, beaucoup plus par ostentation qu'en proportion de sa fortune<sup>1</sup>. »

Est-ce notre influence ? N'est-ce pas plutôt l'effet d'une longue occupation étrangère ? Il est certain encore que le goût des ajustements est plus vif à Mahon qu'à Palma ; que les femmes, sans être moins jolies, y sont plus gaies et plus coquettes ; que le luxe des maisons y est plus répandu ; que les plaisirs de la société y sont plus recherchés ; qu'avec un beau théâtre, la ville possède plusieurs cercles où l'on joue la comédie et des *zarzuelas*, où l'on donne des bals l'hiver ; et qu'enfin cette vie animée diffère agréablement de celle qu'on mène dans l'île voisine, restée plus fidèle aux vieilles mœurs et aux habitudes religieuses.

Le docteur Pons, en outre, n'est pas sûr que notre catholicisme fût bon teint, et il lui semble que la détestable philosophie du siècle avait fait, avec nous, invasion dans Minorque.

Certes notre domination a été trop courte pour jeter des racines bien profondes. On lui devait cependant autre chose que les modes de Versailles et la philosophie de Voltaire.

L'imprimerie n'avait paru dans l'île qu'en 1750. La première presse y avait été apportée de Londres par Jean Fabrègues y Sura. La seconde le fut par un de nos compatriotes, Joseph Payen, qui s'établit comme

1. « Los Franceses estuvieron en Menorca bastante tiempo para conocer los Menorquines, pero hicieron poco bien a la isla, porque nos enseñaron el lujo y la vanidad, hombres y mugeres, y la manera de hacer bailes y convites. De estos principios se han dado enhacer buenas casas, mas con vanidad que porcianadas à la hacienda de aquel. »

Le docteur P. Pons y Portella était né à Mahon en 1711, il y mourut en 1792. Ses mémoires manuscrits ont pour titre : *Memorias para servir a la historia de Menorca*, 4 vol. in-4°.

« imprimeur du roy » dans la rue Pont-del-Castell, mais qui laissa le pays avec nous, en 1763; de sorte que l'imprimerie demeura longtemps, à Mahon, le monopole de la famille Fabrègues.

Payen publiait nos placards administratifs, dont il reste d'assez nombreux exemplaires dans nos archives et dans celles de Mahon. Il imprima également des livres et, notamment en 1762, une Grammaire latine du D<sup>r</sup> Antonio Portella, écrite en catalan minorquin, sous le titre de *Nou methodo per aprendre la llengua llatina*. Cette méthode était, en effet, meilleure que celle de Sempere, suivie alors par les jeunes gens qui se destinaient au sacerdoce, et Portella l'exposait en langue vulgaire pour convaincre ses élèves de la facilité du latin.

Il dédia sa grammaire au comte de Lannion qui en aurait eu besoin pour rédiger cette manière de *responsum* qu'il avait adressé aux Mahonnais. Il demanda pour elle le patronage de l'intendant. Causan n'hésita pas à la recommander aux universités (Lettre du 4 juin). Elle fut adoptée presque aussitôt dans les écoles de Mahon et de Mercadal, puis dans celles d'Alayor. Seule, Ciudadela, resta fidèle à Sempere que Portella finit cependant par supplanter<sup>1</sup>.

Ceux qui s'intéressent à la pédagogie — et il n'en manque pas aujourd'hui — apprendront peut-être avec plaisir qu'une administration française sous Louis XV, et dans une petite île de la Méditerranée, s'est occupée de ces questions pédagogiques, et qu'un intendant de police et de finance, commissaire des guerres, s'est fait le protecteur d'une grammaire latine destinée aux écoliers de Minorque.

On ne parlait alors dans l'île que le catalan.

La langue catalane, qui avait jeté tant d'éclat au XIII<sup>e</sup> siècle, avec les écrits des Ramon Llull, des Febler et des Muntaner, avait au XVI<sup>e</sup> siècle reculé devant la langue castillane, devenue celle de l'unité politique et administrative imposée à la péninsule. Mais elle résistait en Catalogne, et surtout dans les Baléares, où des différences toutes locales avaient donné naissance au *mallorquin* et au *menorquin*, le second plus doux que le premier.

Dans Minorque, le castillan n'était connu que des gens instruits comme le docteur Pons. Le catalan était la langue courante, comme aujourd'hui encore. C'est en catalan qu'étaient rédigés les actes ad-

1. Antonio Portella y Rausich était né à Mahon. Il étudia à Palma, à Barcelone et en France, se fit recevoir docteur en théologie, obtint un bénéfice dans la cathédrale de Ciudadela, et mourut à Palma en 1765.

ministratifs ; c'est en catalan que sont écrits les *Memorials y Cartas* ; c'est en catalan que Causan, lui-même, correspond avec les municipalités. Ce n'est qu'en 1790, quand l'île parut décidément revenue à l'Espagne, que fut ouverte la première école publique castillane, à Villa-Carlos.

L'occupation étrangère avait contribué, pendant presque tout le siècle, à protéger l'île contre la langue castillane. Les Anglais avaient essayé d'y faire pénétrer la leur, sans résultat. Plusieurs mots anglais se sont conservés dans le langage populaire, surtout dans le vocabulaire de certains métiers. Mais cette langue plaisait peu dans un pays de race latine.

La nôtre, qui est de la famille, eut beaucoup plus de succès, et le Dr Pons est obligé d'en convenir : « Les Français ont réussi, en peu de temps, à étendre leur langue, beaucoup plus que les Anglais pendant de longues années, de sorte que toute la jeunesse s'applique à la lecture des livres français et y apporte beaucoup de zèle... »

Ce goût pour notre littérature avait, en effet, survécu à notre occupation.

J'en trouve la preuve dans une fête scolaire qui eut lieu dans l'église de Saint-François, le 22 juillet 1790, devant une nombreuse assistance, et sous la présidence du colonel Anuncivay, commandant de la garnison. Elle était organisée par un abbé Giraud, professeur de français et de latin, à Mahon, qui voulait donner une haute idée de son enseignement et des talents de ses élèves.

J'ai pu en découvrir le programme dans la bibliothèque de Mahon, dont le fonds est d'ailleurs formé de l'ancienne bibliothèque du couvent de Saint-François. C'est une plaquette de seize pages, en français, imprimée chez Fabrègues, naturellement. En voici le titre, dans toute sa saveur :

« *Exercice littéraire par MM. les écoliers de M. l'abbé Giraud, Dédié à M. d'Anuncivay, colonel des armées de S. M. C., gouverneur d'Alcudia, et commandant en chef à Minorque.*

« Et à MM. les magnifiques jurats de Mahon, protecteurs des belles-lettres, arts, et enfin de tout ce qui peut contribuer à former le citoyen. »

Cet exercice consistait en questions et en réponses publiques sur la grammaire française et latine, sur l'histoire sainte, la géographie et un peu de cosmographie. Il présentait des intermèdes dans ce genre : « M. Jacques Creus expliquera les fables suivantes : *Le Chien qui nage. — La Vache, la Chèvre, les Brebis et le Lion. — Les Grenouilles se plaignant au Soleil. — Le Renard parlant au Masque de*

*théâtre. — Le Moineau et le Lièvre. — Le Loup et le Renard, le Singe étant juge.*

« MM. Carreras, de Citadella, et José Creus expliqueront pareillement les fables ci-dessus dénommées, avec les trois premiers chapitres du *Selectæ e profanis*. M. Jacques Creus déclinerà et conjuguera les noms et les verbes qu'on lui proposera.

« Répondront à toutes les capitales des royaumes de l'Europe, les écoliers suivants : MM. Pierre Creus, François Germain, Étienne Roger, Joseph Hiely.

« M. Jean Bouchet fera le compliment et M. Creus le remerciement.

« Répondront à tout ce qui est enfermé dans ce programme, les élèves ci-après : MM. François Creus, Laurent Vendrell, Jean Bouchet.

« Dans l'église de Saint-François, le 22 juillet 1790, à 4 heures de l'après-midi. »

Il n'y manquait que de la musique. Il y avait alors près de trente ans que nous avions quitté l'île. Mais il est impossible de méconnaître la persistance de notre influence, non-seulement dans l'usage de notre langue, mais encore dans les habitudes pédagogiques. Les exercices de l'abbé Giraud rappellent exactement les divertissements érudits que les Jésuites avaient mis à la mode, et dont ils avaient donné le spectacle dans leurs collèges. Les Jésuites avaient fait davantage. Aux controverses grammaticales et littéraires, ils ajoutaient des pièces de comédie, comme celles du P. Du Cerceau, des tragédies latines, et jusqu'à des ballets, dansés par les élèves.

Voilà comment, pendant quelques années, alors que la France essayait tant de revers en Europe et sur les mers, une administration française, presque oubliée dans Minorque, employait ses paisibles loisirs. Tout en multipliant les précautions militaires, en améliorant les finances, en prévenant la disette, en soulageant la misère, elle travaillait encore à la culture morale et au développement intellectuel du petit pays qui lui était soumis.

Le gouverneur et l'intendant avaient toujours marché du même pas dans l'accomplissement de leur tâche. Nulle part, on ne voit la trace du moindre désaccord qui ait ralenti ou contrarié leurs communs efforts. En dépit des plaintes qu'il avait soulevées, Causan était estimé pour son activité et sa probité. Mais le comte de Lannion était aimé. Il était aimé pour ses hautes qualités d'âme, où le peuple se plaisait à retrouver un de ces nobles hommes d'autrefois dont l'histoire catalane est si riche et si fière. En 1759, pendant son congé, sur la nouvelle que le roi lui avait donné un commandement en Allema-

gne, la ville de Mahon lui avait écrit pour le féliciter, et le comte avait répondu par ces quelques lignes, d'une cordiale simplicité :

« Messieurs les magistrats de la communauté de Mahon,

« Je suis très sensible, Messieurs, au compliment que vous me faites sur la grâce que le roy m'accorde. Vous savez que je suis très disposé à rendre à la communauté de Mahon tous les services qui dépendront de moi, et mon absence de Minorque n'a rien changé à des sentimens que je regarde comme un devoir.

« Je vous prie d'être persuadés de la considération avec laquelle je suis, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur. Le comte DE LANNION.

« Paris, le 4 mars 1759<sup>1</sup>. »

En 1762, au mois d'août, à l'occasion de sa fête, la ville lui demanda de laisser exécuter son portrait par un peintre italien de passage. Il s'y prêta de bonne grâce, et le portrait, augmenté d'une inscription latine où se fait jour la reconnaissance de l'*Universitas Magonensis*, fut placé dans une des salles de l'hôtel de ville, où il est encore. Le comte est debout, en habit rouge, avec le cordon du Saint-Esprit sur la poitrine. Il a le teint et les cheveux bruns; sa figure mince et fine, a une expression de douceur qu'on n'attendait pas de ce soldat impétueux. Dans le fond du tableau se découvre le fort Saint-Philippe, sous les murs duquel le comte avait été blessé. Toutefois l'œuvre est médiocre, et la couleur s'en est assombrie.

Quelques semaines après, le comte tombait malade, et mourait le 21 octobre 1762. Il n'avait que quarante-trois ans, et de son mariage avec M<sup>lle</sup> de Clermont-Tonnerre il ne laissait que des filles.

La nouvelle en fut immédiatement envoyée par Causan au contrôleur général :

« Monseigneur, après une maladie de onze jours, tenant de la péripneumonie que M. de Lannion a essuyée, nous avons eu le malheur de le perdre hier, après-midi, vers les 4 heures et demie. La délicatesse de sa poitrine a fait qu'il n'a pu résister à un rhume épidémique qui règne à Minorque et dont personne n'est exempt.

« Les regrets des habitants du pays ne cèdent point certainement à ceux du militaire et on ne peut pas dire quels sont les plus vifs. Quelle que triste que soit cette nouvelle, j'ai cru de mon devoir de vous la donner. A Mahon, le 3 octobre 1762. »

1. Archives de Mahon. En français. Pièce annexée.

Le service funèbre fut célébré le 3 octobre, à 4 heures du soir, au milieu du concours des autorités, de l'armée, de toute la population. Les regrets étaient immenses et sincères.

Le comte de Lannion, pair de Bretagne, lieutenant général des armées et gouverneur de Minorque pour le roi Louis XV, repose dans l'église Santa-Maria, de Mahon. Une inscription latine, gravée sur une table de marbre, consacre la mémoire de ce parfait gentilhomme qui avait montré autant de prudence dans le gouvernement que de valeur sur le champ de bataille et qui mourait, loin de sa vieille Bretagne, dans le poste confié à son dévouement, en laissant de ses trop courts services l'idée la plus honorable pour son nom et pour la France<sup>1</sup>.

Il fut remplacé par Pusignieu, qui était lieutenant-général depuis quelques mois. Pusignieu, qui semblait condamné aux intérim, ne prenait cette fois le commandement que pour subir l'humiliation d'évacuer Minorque.

Car la fin approchait.

1. Voici l'inscription consacrée à la mémoire du comte de Lannion, telle que je l'ai copiée dans l'église de Santa-Maria :

*Hic jacet  
Hyacinthus Cajetanus, comes de Lannion  
Armoricæ parium unus, nec ulli secundus  
Generis nobilitate, regiarum ordinum eques, torquatus  
Exercitus legatus generalis, Balearicæ minoris gubernator  
Militibus civibusque suis exterisque carus  
Obiit die octobris 2. A. 1762. Ætate XLIII*

**Ce marbre a été posé par les ordres du roi Louis XV  
pour honorer et conserver la mémoire d'un sujet  
vertueux et fidèle**

## CHAPITRE IX

### QUELQUES ANNÉES DE L'HISTOIRE D'ESPAGNE

Pendant que la France descendait dans l'île de Minorque, y triomphait des Anglais et s'y installait comme à demeure, quelle était l'attitude de l'Espagne ?

L'Espagne restait indifférente. L'expédition combinée pour l'associer à notre lutte contre l'Angleterre ne l'avait pas arrachée à sa neutralité.

Pourquoi cette abstention qui semblait contraire aux intérêts des deux pays, et qui allait contre la politique d'union préparée par les événements de 1700 ? Parce que, depuis les traités d'Utrecht, le pays, l'aristocratie, le roi lui-même, malgré ses liens de famille, tout le monde, au delà des Pyrénées, prenait ombrage de la France. Dans la crainte de retomber sous notre tutelle, on se rejetait du côté de l'Angleterre. Celle-ci, servie à Madrid par des diplomates de l'esprit le plus avisé, Dodington, d'abord, puis surtout Keene, ambassadeur de 1728 à 1757, entretenait habilement ces défiances de la nation, l'empêchait de relever sa marine, et l'endormait dans une torpeur funeste, d'où l'Espagne ne sortit qu'en 1761, brusquement, par le *Pacte de famille*, quand il était trop tard. Voilà ce qu'il faut montrer<sup>1</sup>.

Après la mort de Louis XIV, dont il avait suivi les conseils, Philippe V avait subi tour à tour l'influence d'Alberoni, qui le brouilla avec la France, de Ripperda, qui le réconcilia avec l'Autriche, et de sa seconde femme, Élisabeth Farnèse, qui l'engagea dans les affaires

1. Pour cette politique de l'Espagne au XVIII<sup>e</sup> siècle, je renvoie au livre de W. Coxe : *Memoirs of the kings of Spain of the house of Bourbon, from 1700 to 1788*, Londres, 1813, 3 vol. Malgré sa date, il conserve beaucoup de sa valeur. J'y ai ajouté les renseignements puisés aux archives de nos Affaires étrangères.



d'Italie. Cette politique italienne de l'Espagne, qui avait pour objet de recouvrer quelques-unes des provinces enlevées par le traité de 1713, comme Naples et Milan, fut une faute énorme. Elle fit sortir l'Espagne de chez elle, où il y avait tant à faire ; elle coûta beaucoup d'argent dont on pouvait faire un meilleur emploi ; enfin, et surtout, elle suscita entre elle et nous des récriminations et des querelles qui ramenèrent la froideur, et parurent justifier l'effacement de l'Espagne.

Fleury avait, en 1731, rapproché les deux pays, et l'Espagne n'en retira que des avantages. Elle y gagna notre concours pour sa politique italienne, dont nous n'avions que faire ; notre appui dans ses démêlés avec l'Angleterre en 1739 ; et en 1743, un traité d'*union et d'alliance perpétuelle*, signé à Fontainebleau (25 octobre), mit encore nos armées au service des intérêts de l'Espagne à Naples et de son ambition dans le Milanais.

Tant de concessions ne nous avaient pas ramené le pays, ni même gagné la cour. Ces sentiments nous étaient fidèlement retracés par l'évêque de Rennes, Guy de Vauréal, qui fut notre ambassadeur à Madrid, de 1741 à 1749, et dont la correspondance avec notre ministre des Affaires étrangères, le marquis d'Argenson (qui n'aimait pas l'Espagne), atteste autant d'esprit que de clairvoyance.

« Je trahirais mon devoir, écrivait Vauréal, le 8 avril 1745, si je déguisais la vérité dans une matière aussi importante. Ce serait se tromper que d'espérer de faire sentir ici le prix de ce que la France a fait pour l'Espagne... Avarice, jalousie, ingratitude, c'est tout ce que nous devons attendre de l'Espagne, tant qu'elle sera gouvernée comme elle l'est à présent. »

Aussi quand Philippe V mourut, en juillet 1746, d'Argenson mandait à Vauréal : « Le gouvernement d'Espagne a été français du temps de Louis XIV, italien le reste du règne de Philippe : il va devenir castillan et national. » Il ne devint ni l'un ni l'autre, et, cette fois, il fut anglais.

Le nouveau roi, Ferdinand VI, était le second fils de Philippe V et de sa première femme Marie-Louise de Savoie. Il avait trente-quatre ans. Ignorant et gauche, il était, comme son père, esclave de son confesseur, le P. Rabajo, jésuite, et de sa femme, Maria-Teresa Barbara, princesse portugaise, fille du roi Jean V, peu jolie, mais habile, insinuante ; avec cela capricieuse, et portée vers l'Angleterre qu'elle avait vue toute-puissante à Lisbonne.

L'Angleterre espéra un moment séparer la France et l'Espagne, et les événements faillirent la servir. La guerre continuait en Italie

et la sanglante défaite de Plaisance, en 1746, amenée par le désaccord du maréchal de Maillebois avec l'infant D. Philippe, laissait les deux alliés fort mécontents l'un de l'autre. Mais la paix générale survint. Elle fut signée à Aix-la-Chapelle (1748).

Les deux cours d'Espagne et d'Angleterre en profitèrent pour apaiser leurs difficultés particulières relatives à l'Amérique, Keene s'y employa activement. Un traité de commerce fut signé entre les deux pays, le 5 octobre 1750. A Londres, l'Espagne avait pour ambassadeur un Irlandais d'origine, D. Ricardo Wall.

Wall était depuis longtemps au service de l'Espagne. Après avoir passé par la marine et fait partie de l'expédition de Sicile en 1718, il était entré dans l'armée de terre et s'était distingué en Italie. De retour en Espagne, en 1736, il s'était attaché à La Ensenada, alors principal ministre, et avait été chargé de négociations en Hollande, puis à Londres. Était-ce l'influence de Wall ou celle de la reine, Ferdinand VI paraissait alors très favorable à l'Angleterre. On en a la preuve dans une lettre de Keene au duc de Bedford, du 8 décembre 1750.

Ce jour-là, après un entretien où le roi témoigna de son désir d'unir les deux pays, « j'entendis, écrit l'ambassadeur anglais, ce que je n'aurais jamais osé attendre de la bouche d'un prince de la famille de Bourbon, savoir le proverbe espagnol : *Con todos pueblos guerra, y paz con la Inglaterra*. Guerre avec tout le monde, et paix avec l'Angleterre. » Ces dispositions, Ferdinand VI y persista durant tout son règne, et les efforts de notre gouvernement s'y heurtèrent sans les modifier.

Notre ambassadeur Vauréal avait eu pour successeur M. de Vaulgrenant, qui ne réussit pas, et qui fut remplacé, en 1752, par le duc de Duras<sup>1</sup>. Celui-ci était quelque peu parent des Noailles, et le vieux maréchal, fort au courant des choses d'Espagne, lui donna des conseils qui devaient l'aider dans sa mission. Modérer son zèle, *se borner les six premiers mois à écouter*, à démêler d'abord le caractère de la nation en général, et celui des personnages en place ; devenir fleg-

1. Emmanuel-Félicité, duc de Durfort-Duras, était né en 1715, et mourut à Versailles en 1789.

Il avait servi en Italie sous Villars, et dans la guerre de la Succession d'Autriche. Ambassadeur à Madrid, il fut rappelé en 1755, et nommé pair de France en 1757. Après avoir été envoyé en Bretagne, pour y apaiser l'agitation soulevée par les démêlés de La Chalotais avec le duc d'Aiguillon, il fut gouverneur de la Franche-Comté. Il était de l'Académie française, comme Richelieu, en qualité de duc, suivant l'usage.

matique, s'il est possible, et *prendre une dose d'opium afin de se mettre à l'unisson de plus d'un grand de la cour; ne point trop presser la lenteur espagnole*, se conduire dans les commencements avec beaucoup de retenue à l'égard d'un ministère défiant et ombrageux ; voilà ce que le maréchal conseillait au nouvel ambassadeur.

Duras avait beaucoup de prestance, avec des qualités réelles, et il menait un train fastueux, fait pour séduire la grandesse castillane. Mais il était mobile et impatient. En dépit de Noailles, il voulut aller trop vite, et presser la lenteur espagnole. En quelques mois, il se flatta d'avoir gagné tout le monde à la cour, La Ensenada, Carvajal, ministre des Affaires étrangères, et le célèbre chanteur italien Farinelli, directeur de l'Opéra de Madrid, favori de la reine, mais favori dont la jalousie du roi n'avait pas à s'alarmer, car il avait passé par la chapelle Sixtine, et Vauréal écrivait, en 1746, avec sa désinvolture habituelle : « Les courtisans pensaient que la reine donairière aimait mieux ce favori à la princesse qu'un autre à qui il n'aurait rien manqué. » (7 septembre.)

Mais il trouva un rude adversaire dans Keene, « diplomate adroit et profond », suivant l'expression de Noailles. Keene s'efforça de retenir le ministère espagnol du côté de l'Angleterre, et profita habilement des divisions qui le partageaient. La Ensenada était partisan de la France, Carvajal se déclara pour l'Angleterre.

Carvajal mourut brusquement le 8 avril 1752, et fut remplacé par Ricardo Wall. La France alors crut pouvoir compter sur La Ensenada<sup>1</sup>. Celui-ci, devenu principal ministre, travaillait, comme avait fait Patiño, au relèvement intérieur de l'Espagne, au développement de la marine ; il était dangereux. Il fut disgracié en 1754 ; ses projets sur la marine furent abandonnés, à la grande satisfaction de Keene, et la politique française fut encore sacrifiée, au moment où l'alliance des deux pays paraissait plus que jamais nécessaire : car nos difficultés commençaient avec l'Angleterre.

Rouillé, ministre des Affaires étrangères, écrivait fort justement à Duras, le 2 avril 1755 :

« Nous ne douterons jamais de la tendre amitié du roi d'Espagne pour le roi ; nous sommes même très persuadés que si la guerre s'allume entre la France et l'Angleterre, les seuls intérêts de la monarchie espagnole engageront tôt ou tard Sa Majesté Catholique à ne pas voir avec indifférence les avantages que les Anglais pourraient

1. Sur *La Ensenada* et son ministère, voir l'intéressant ouvrage de M. Rodriguez Villa.

avoir sur nous soit en pleine mer, soit en Amérique; mais nous aurions droit d'attendre de la part de la cour de Madrid plus de confiance et de bonne volonté qu'elle ne nous en marque dans les circonstances présentes... Non seulement la cour de Madrid ne nous dit rien de satisfaisant, mais elle ordonne qu'on suspende l'armement maritime qu'elle faisait préparer. Elle confirme par cette démarche l'opinion qui n'est que trop généralement admise que *le roi d'Espagne demeurera spectateur tranquille des événemens qu'une rupture entre nous et les Anglais pourra occasionner*, et elle encourage par là les ministres de la nation britannique à commencer une guerre dont elle se flatte que nous aurons à soutenir tout le poids, sans espérance d'aucun secours réel *et même d'aucune démonstration en notre faveur* de la part de la cour de Madrid. Etc. <sup>1</sup>. »

La cour de Versailles n'en fit pas moins tenir à Madrid un mémoire sur le différend qui venait d'éclater entre elle et la cour de Londres, à propos des possessions d'Amérique, et Duras fut chargé de plaider auprès de Ferdinand VI les droits de la France et les intérêts communs des deux pays.

« Il est certain, disait Rouillé, que rien ne serait plus capable d'en imposer à la cour de Londres qu'un concert de mesures entre la France et l'Espagne; que si les deux couronnes réunissaient leurs forces contre leurs ennemis communs, elles pourraient se promettre les plus grands succès dans la guerre et une pacification prompte et solide; qu'au contraire, l'inaction et l'indifférence de la cour de Madrid, dans les circonstances présentes, ne peuvent qu'enhardir les Anglais à exécuter leur projet favori, de *commencer par détruire notre marine*, diminuer notre commerce et se rendre maîtres de l'Amérique septentrionale pour *attaquer ensuite les domaines espagnols* qui sont le véritable objet de leur ambition et de leur cupidité. Etc. » (Lettre à Duras, 16 mai.)

Duras vit le roi qui parut bien disposé et qui adressa une lettre personnelle à Louis XV, le lendemain (d'Aranjuez, le 4 juin), pour l'assurer de ses sentiments d'affection. De son côté, la reine témoignait à M<sup>me</sup> de Duras beaucoup de bienveillance. L'ambassadeur crut avoir cause gagnée.

Après l'attentat de Boscawen (qui est du 8 juin 1755), la France redoubla ses sollicitations, et Duras présenta à Ferdinand VI un nouveau mémoire, le 4 août. Mais le ministère y répondit par un autre document que Wall remit à Duras, et dans lequel, tout en protestant de

1. Affaires étrangères : *Correspondance d'Espagne*, t. 517.

ses sympathies pour nous, le gouvernement espagnol se déclarait décidé à garder la neutralité.

La déception fut vive à Versailles, et Duras demanda son rappel. C'est alors que la France combina et accomplit l'expédition de Minorque. On a vu comment.

Quel en fut l'effet à Madrid ?

La victoire de La Galissonnière y avait produit une vive impression. L'abbé de Frischman, secrétaire d'ambassade, et chargé de l'expédition des affaires, depuis le départ de Duras, écrivait au ministre :

« ... Je crois, Monseigneur, que la partialité qui avait paru jusqu'à présent en faveur de l'Angleterre tenait moins de l'inclination qu'on avait pour cette puissance que de la crainte que l'on avait conçue sur la prétendue supériorité de sa marine. L'avis que l'on a eu de l'échec que lui a porté M. de La Galissonnière, le 20 de ce mois, a répandu une satisfaction que je ne puis vous exprimer. On attend le détail de ce combat naval avec la dernière impatience...

« Tous les ministres étrangers, à l'exception de l'ambassadeur de Hollande, m'ont fait compliment sur la déroute de l'amiral Byng. L'ambassadeur de Portugal m'a témoigné plusieurs fois combien il était charmé de l'abaissement de l'orgueil des Anglais, me disant en propres termes, que *toutes les puissances leur verraient perdre avec la plus grande satisfaction le ton impérieux qu'ils avaient pris et l'empire qu'ils voulaient s'arroger sur les mers.*

« Quant à nous, ajouta-t-il, vous savez que nous sommes sous leur joug et nous n'osons rien dire parce que nous n'avons pas de flottes à leur opposer. Nous sommes obligés de dissimuler notre faiblesse, mais nous ne la sentons pas moins... » (D'Aranjuez, 31 mai<sup>1</sup>.)

Les Anglais ne furent pas embarrassés, comme on pourrait le croire. Ils firent répandre une relation mensongère de la journée du 20 mai, dans laquelle, suivant eux, Byng aurait gardé l'avantage. Keene soutint habilement son rôle, prit des airs de satisfaction et continua de faire sa cour avec le même zèle.

Ferdinand avait enjoint à ses fonctionnaires de traiter sur le même pied d'égalité les deux puissances belligérantes. Mais le marquis de Cayro, gouverneur de Majorque, prenait presque ouvertement parti pour les Anglais. Il se prêtait mal au ravitaillement de notre armée; il soumettait nos bâtiments de commerce qui touchaient dans l'île, principalement à Alcudia, à des quarantaines vexatoires et soulevait ainsi d'énergiques protestations de Richelieu. Richelieu dut envoyer

1. Affaires étrangères, *Correspondance d'Espagne*, t. 519.

dans Majorque un M. de Gedeuille, avec des instructions qui le chargeaient de connaître exactement les dispositions de l'Espagne à notre égard, de soutenir notre consul à Palma, M. Nieulon, dans ses démêlés avec le marquis de Cayro, et d'organiser un service de correspondance entre les îles et la côte. (Archives de la Guerre.)

On attendait avec impatience, à Madrid, l'issue des opérations dirigées contre le fort Saint-Philippe. On l'apprit par une lettre du marquis de Cayro, qui dépêcha une tartane à Alicante. Le ministre Wall en fit aussitôt informer notre chargé d'affaires qui reçut beaucoup de compliments.

L'Espagne commença alors de penser qu'elle avait peut-être manqué l'occasion de recouvrer Gibraltar.

Allait-elle réparer ses retards et nous revenir? Point. Elle s'obstina dans la neutralité, et cette politique était l'œuvre personnelle de la reine.

L'abbé de Frischman s'en ouvrit nettement à Rouillé, bien qu'il soit difficile d'admettre, comme il l'insinue, qu'elle fût à la solde de nos ennemis.

« Quant à la reine d'Espagne, vous devez, Monseigneur, la regarder comme attachée aux Anglais, sans vouloir y renoncer, à moins qu'elle n'y soit forcée. *Indépendamment des sommes qu'on assure qu'elle a eues de cette puissance*, elle y est encore excitée par le Portugal qu'elle croirait, dit-on, perdre sans ressource, si nos ennemis étaient écrasés. On doit donc s'attendre à tout de la part de cette princesse, et il n'est rien qu'elle ne tente pour retenir le roi d'Espagne dans l'inaction, si elle ne peut l'engager à signer quelque traité avec l'Angleterre...

« C'est donc la reine que vous avez à vaincre, Monseigneur, et si vous n'y parvenez pas, il n'y a rien à espérer, tous les ménagemens ayant été épuisés... Je n'ai plus rien à ajouter à ce tableau que vous pouvez regarder comme très fidèle. » Du 3 août 1756. (Aff. étr. *Ibid.* t. 520.)

Voilà pourquoi la France garda Minorque et ne parla pas de la rendre à l'Espagne.

Mais cet heureux début de la guerre maritime fut compromis par la déplorable politique de notre gouvernement. Au lieu de consacrer toutes nos ressources à la lutte contre l'Angleterre, Louis XV s'engagea dans une alliance avec l'Autriche contre la Prusse, et la France fut réduite à un double effort, sur terre et sur mer, qu'elle ne put longtemps soutenir.

L'Espagne avait vu d'un œil favorable notre alliance avec l'Autri-

che. Peut-être allait-elle y adhérer. Il y avait là un danger qu'il importait de prévenir. L'Angleterre, qui s'était rattaché la Prusse, essaya alors de gagner l'Espagne. Keene fut autorisé par le nouveau cabinet (celui de Pitt) à offrir la restitution de Gibraltar, à la condition que l'Espagne s'unirait à l'Angleterre pour reconquérir Minorque qu'on rendrait à l'Angleterre.

En dépit de la lettre confidentielle adressée par Pitt à ce sujet (6 septembre) et que Coxe reproduit dans son entier (chap. LVII), l'opinion publique en Angleterre attachait trop de prix à Gibraltar, et il s'était élevé trop de clameurs dans le Parlement, contre une transaction de ce genre, en 1727, pour que de pareilles offres fussent bien sincères. On n'eut pas d'ailleurs à les débattre, Ferdinand ne voulant pas plus s'engager avec l'Angleterre qu'avec la France.

Cette négociation fut le dernier acte de l'ambassadeur anglais, qui mourut au mois d'octobre 1757.

Ce fut une perte sensible pour l'Angleterre. Ancien agent de la Compagnie des mers du sud, Benjamin Keene, qui avait passé de longues années en Espagne, en connaissait à fond la langue, le caractère et la politique. Actif, adroit, circonspect, il était de ces diplomates dévoués comme l'Angleterre a eu le bonheur d'en compter beaucoup qui, sans avoir brillé au premier plan, n'en ont pas moins rendu à leur pays les plus utiles services.

L'Angleterre reçut un coup plus rude encore par la mort de la reine d'Espagne, le 27 août 1758.

Ferdinand VI, qui en resta inconsolable, y survécut seulement une année, et mourut lui-même le 10 août 1759. C'était la fin d'un règne triste et médiocre, qui s'était trainé au milieu des intrigues de cour et des rivalités ministérielles, dans l'oubli de toute réforme au dedans, dans l'abandon de toute politique clairvoyante et ferme au dehors.

Le successeur de Ferdinand VI fut son frère Charles III, fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, roi de Naples depuis 1739, prince intelligent, énergique, réformateur, qui fut servi par d'habiles ministres, comme d'Aranda et Florida-Blanca, et dont le règne aurait été bienfaisant pour l'Espagne, sans le *Pacte de famille* que les Espagnols ne lui ont point pardonné.

Qu'allait faire le nouveau roi dans la lutte qui se poursuivait entre la France et l'Angleterre ?

S'abstenir, comme Ferdinand VI ? Car, après tout, la politique est faite d'intérêts plutôt que de sympathies, et l'abstention n'avait pas laissé que de profiter à l'Espagne, bien qu'elle eût pu tourner davan-

tage au relèvement des finances, au développement du travail, au progrès de l'armée et de la marine.

Intervenir en faveur de la France ? Le moment était mal choisi, alors qu'elle était battue en Allemagne et battue sur l'Océan, que ses colonies étaient en danger, que sa politique était bafouée, même en France. Et cependant, dans son royaume de Naples, le roi d'Espagne n'avait-il pas eu à se plaindre des Anglais, qui entravaient le commerce des pays neutres ? Leur ambition ne menaçait-elle pas tous les États maritimes, l'Espagne après la France ? Et n'aspiraient-ils pas à la domination des mers, comme le laissait entendre Pitt, qui appelait l'Océan *mare nostrum* ?

Après avoir hésité plus d'un an, Charles III se décida tout à coup. Alors que des négociations pour la paix étaient déjà entamées entre la France et l'Angleterre, il fit faire à Choiseul, par le marquis de Grimaldi, son ambassadeur à Paris, des offres inespérées pour une alliance. Choiseul y répondit par le projet d'un *pacte de famille* entre les diverses branches de la maison de Bourbon, car Charles III stipulait pour son fils Ferdinand, auquel il avait laissé le trône de Naples, et son frère D. Philippe, duc de Parme.

En vertu de ce pacte, quiconque attaquait une des parties contractantes s'attaquait également aux autres, de sorte que les secours, limités d'abord à vingt-quatre mille hommes pour la France et l'Espagne, devaient s'étendre à toutes les forces de ces États. En principe, ces clauses n'étaient que provisionnelles et ne s'appliquaient pas à la guerre présente. Mais une convention particulière et secrète fut conclue entre la France et l'Espagne, d'après laquelle l'Espagne s'engageait à déclarer la guerre à l'Angleterre, le 1<sup>er</sup> mai 1762, si la paix n'était pas signée, entre notre ennemie et nous, avant cette échéance. Le jour de la déclaration de la guerre, la France devait restituer Minorque à l'Espagne.

Tel fut le traité célèbre, signé le 15 août 1761, à Paris, entre Choiseul et Grimaldi, et qui, avant les traités de la Sainte-Alliance de 1815, débutait par cette invocation mystique : « Au nom de la très sainte et indivisible Trinité, Père, Fils, Saint-Esprit. Ainsi soit-il », suivie de vingt-huit articles, dont plusieurs consacrés à des arrangements commerciaux <sup>1</sup>.

Choiseul n'avait pas poussé aussi vivement qu'il l'aurait pu les conclusions avec l'Espagne, tant qu'il avait espéré la paix des pourparlers engagés avec l'Angleterre. Mais ils furent rompus à cause des

1. Cf. De Clercq, *Recueil des traités de la France*, t. I.



exigences de Pitt. Choiseul avait offert de céder le Canada, les Indes, et la plupart de nos colonies, mais il entendait garder Minorque, et Pitt la réclamait. De plus, soupçonnant l'accord de la France avec l'Espagne, Pitt voulait faire déclarer la guerre à l'Espagne et proposait un vaste plan d'agression contre ses colonies. Le ministère anglais, fatigué de sa domination, n'osa pas le suivre dans cette voie. Il donna sa démission (5 octobre 1761).

Il fut remplacé par lord Bute. Choiseul se flatta d'obtenir de meilleures conditions du gouvernement anglais en lui suscitant des difficultés nouvelles. Il poussa alors Charles III à entreprendre la conquête du Portugal, depuis si longtemps inféodé à la politique anglaise. Charles III commença par rompre avec l'Angleterre, le 1<sup>er</sup> janvier 1762, et somma le Portugal de faire cause commune avec lui. Le Portugal s'y refusa. Il fut envahi par une armée franco-espagnole d'environ trente mille hommes.

C'était une aventure dans laquelle l'Espagne se perdit. Après avoir commis la faute de revenir trop tard dans notre alliance, Charles III joignait celle de trop étendre son action, à laquelle il n'était pas préparé. Choiseul ne croyait pas que l'Espagne, au sortir de la paix, fût si affaiblie.

Suivant le comte de Bristol, successeur de Keene à Madrid, l'armée de terre ne comprenait que cent quarante et un bataillons et soixante et onze escadrons, dont l'effectif complet devait s'élever à cent neuf mille hommes, mais n'était à la veille de la guerre que de quatre-vingt mille hommes. La flotte comptait quarante et un vaisseaux et vingt et une frégates, mais beaucoup de ces bâtiments étaient en mauvais état et les équipages manquaient.

Avec de pareils éléments, les revers étaient inévitables. Ils furent accablants.

L'armée franco-espagnole, commandée par le prince de Beauvau et le comte d'Aranda, opéra mollement dans le Portugal qui se souleva contre l'invasion étrangère comme l'Espagne devait le faire en 1808, et qui fut aidé dans sa résistance par un corps de huit mille Anglais débarqués à Lisbonne. Il fallut battre en retraite par la vallée du Tage<sup>1</sup>.

Ce fut bien autre chose au delà des mers. Les Anglais purent appli-

1. Cette campagne de Portugal est à peine citée par les écrivains du temps. Voltaire y fait seulement allusion. Mais on en trouve les détails dans un livre attribué à Dumouriez : *État présent du royaume de Portugal, en 1766*, Lausanne, 1775, in-18, et dont il a été publié une édition à Londres sous ce titre : *An account of Portugal as it appeared in 1766 to Dumouriez*, 1797, in-18.

quér les plans haineux de Pitt contre les colonies espagnoles. Ils y apportèrent cette science de destruction qui caractérise leur génie maritime.

Une expédition jeta quatorze mille hommes sur les côtes de Cuba, sans que l'escadre espagnole essayât de s'y opposer, attaqua la Havane, s'en empara après quinze jours de siège (13 août 1762), prit neuf vaisseaux et emporta cinquante millions. Une autre, dirigée contre Manille, prit la ville, la pillà, enleva encore deux galions, et revint avec un immense butin.

Nos colonies, d'ailleurs, éprouvaient le même sort. En 1760, le Canada. En 1761, les Indes, la Guadeloupe. En 1762, la Martinique, la Dominique, Sainte-Lucie, Tabago, etc., tombaient au pouvoir des Anglais.

Il fallut traiter. Des préliminaires, signés à Fontainebleau le 3 novembre 1762, furent convertis en un traité définitif, signé à Paris, le 10 février 1763. La France et l'Espagne traitaient ensemble avec l'Angleterre. La France rendait Minorque à l'Angleterre ; elle recouvrait le Sénégal, mais perdait ses deux plus belles colonies, les Indes et le Canada, sans compter le déshonneur.

L'Espagne recouvrait Cuba et cédait la Floride. Une convention particulière avec la France lui donna la Louisiane, pour la dédommager de la perte de la Floride, et de l'impossibilité où nous étions de lui restituer Minorque. Mais ses finances étaient épuisées, son armée désorganisée, sa marine à moitié détruite, son prestige politique amoindri. Il lui fallait vingt ans de travail et de réformes pour se remettre de pareilles secousses.

Pour en arriver là, ce n'était pas la peine de nous avoir fait attendre si longtemps.

---

## CHAPITRE X

### L'ÉVACUATION

Les articles 12 et 24 du traité de Paris concernaient Minorque.

L'article 12 disait : « L'île de Minorque sera restituée à S. M. Britannique, ainsi que le fort Saint-Philippe, dans le même état où ils se sont trouvés lorsque la conquête en a été faite par les armes du Roi Très Chrétien, et avec l'artillerie qui y était lors de la prise de ladite île et dudit fort.... »

ART. 24. — « Trois mois après l'échange des ratifications du présent traité, l'île de Minorque sera restituée par la France, ou plus tôt si faire se peut. »

L'île s'attendait à ce revers de fortune, car le bruit de nos défaites y avait pénétré. Elle le prévoyait dès la fin de 1762.

Le 13 novembre 1762, ses députés écrivaient à Pusignieu pour l'entretenir de la paix qu'on disait prochaine. Ils demandaient, en se voyant menacés d'un retour à l'Angleterre, que le gouvernement stipulât en faveur de leurs libertés, comme l'avait fait l'Espagne, en 1713 (Archives de Mahon : *Memorials y Cartas*). Le 7 décembre, ils revenaient à la charge; le 15 janvier 1763, dans une lettre à Causan, ils insistaient encore au nom de leurs libertés et de leur religion. On ne leur donna que de vagues assurances, car on avait d'autres soucis.

Causan, qui avait reçu la croix de Saint-Louis en 1762, était plus occupé que jamais. Comme le gouvernement ne voulait laisser aucune difficulté pendante derrière nous, l'intendant, par un arrêt d'attribution du 23 janvier 1763, fut chargé de prononcer sommairement et en dernier ressort sur toutes les contestations relatives aux créances dans Minorque. Du 8 mars au 4 juin il jugea quarante-sept procès.

Il arrêta en outre les comptes du domaine et fit entrer dans le trésor les revenus échus, après avoir également payé toutes les dettes du gouvernement jusqu'à l'évacuation. Il fit enfin déposer à l'hôtel de

ville tous les comptes du bureau de la santé et les registres de l'hôpital, afin d'obtenir des secrétaires municipaux les signatures nécessaires au bon ordre de sa comptabilité. Toutes ces mesures lui valurent plus tard les félicitations de Choiseul<sup>1</sup>.

Dès le mois de février, on avait commencé le rapatriement d'une partie des troupes.

Le 10 mars, Choiseul écrivait à Pusignieu :

«... Vous verrez par l'extrait ci-joint des articles 12 et 24 de ce traité que cette isle et le fort Saint-Philippe doivent être restitués dans le même état qu'en 1756...

« Je vous envoie l'ordre du roy que j'ai expédié en conséquence pour vous autoriser à faire cette remise, et j'en joins de particuliers pour les commandants des villes de Mahon, Ciudadela et Fornells, pour qu'ils ne fassent pas difficulté de se conformer aux ordres que vous leur donnerez à cet égard.

« Suivant ce que vous me mandez par votre lettre du 17 février vous aviez déjà commencé les embarquements, et je compte que les bâtiments dont vous aviez besoin pour les achever vous seront arrivés depuis. Le roy s'attend que vous ne partirez pas de Minorque que les commissaires anglais qui devront reprendre possession de l'isle ne soient arrivés. J'ai mandé aussi à M. de Causan d'y rester ou du moins d'y laisser un commissaire intelligent qui puisse retirer un certificat des Anglais pour justifier que tout leur aura été remis en bon état, et conformément au traité de paix. »

C'est le 10 mars qu'avait eu lieu l'échange des ratifications. En vertu de l'article 24, il ne nous restait plus qu'un délai de trois mois. Il n'était pas encore écoulé quand les Anglais se présentèrent.

Ils arrivèrent le 3 juin. Quatre vaisseaux et trois frégates, sous l'amiral Brest, débarquèrent les troupes destinées à occuper l'île et les forts. Ils trouvèrent tout comme ils l'avaient exigé. Pusignieu avait seulement fait détruire les batteries construites pendant notre occupation pour prévenir les descentes. La remise officielle eut lieu le 4. Le jour même, Pusignieu s'embarqua, avec la garnison de Mahon, sur les vaisseaux *le Tonnant* et *l'Hector* et la frégate *la Chimère*. Le lendemain, le convoi partit pour Toulon.

Voilà comment, sans lutte, et sous le coup d'un honteux traité, nous avons quitté l'île où nous étions descendus si allègrement par une belle journée d'avril 1756 ; où nos soldats s'étaient signalés par un des plus brillants faits d'armes de notre histoire militaire ; où nos

1. Cf. *État des services de M. de Causan* (Archives de la Guerre).

administrateurs avaient dépensé tant de travail, et où nous ne laissons de nous-mêmes qu'une église, deux tombeaux, et le souvenir de dévouements restés inutiles. Tout le monde à Minorque avait fait son devoir. Seul, le gouvernement de Versailles n'avait pas fait le sien<sup>1</sup>.

L'île n'en avait pas fini avec les vicissitudes, qui allaient se succéder jusqu'en 1802. Mais avec l'habitude elle y devenait moins sensible. Tout ce qu'elle avait à cœur, c'était le maintien de ses franchises politiques et de ses libertés religieuses. Au près du nouveau gouvernement elle faisait bon marché de l'ancien, ce qui est naturel aux faibles, mais ce qui condamne la force.

C'est dans cette humble posture et avec un parfait détachement de la France que les jurats de Mahon vinrent présenter leurs compliments au nouveau gouverneur, le brigadier général Lambert (29 août).

Ils lui demandaient « de les laisser se mettre au pied du trône royal pour féliciter l'aimable et vaincu George III des remarquables victoires et des succès qu'il venait de remporter dans le cours de cette guerre, et du recouvrement de cette île, qui était la sienne, ce qui leur procurait l'ineffable bonheur de retomber sous son gracieux gouvernement, etc. » Ils terminaient en promettant de ne point cesser leurs vœux pour sa santé et pour la prospérité de sa monarchie<sup>2</sup>.

Tant de flatteries faillit être en pure perte. Les Anglais ne revenaient pas avec des trésors d'indulgence. Ils étaient peu flattés de la promptitude avec laquelle ils avaient été abandonnés en 1756, et ils le laissèrent voir. Ils parlèrent de supprimer franchises et libertés. Il fallut que Charles III intercédât auprès de George III, qui l'écouta favorablement. Le duc d'York vint dans l'île au mois de novembre 1763, comme avait fait autrefois le duc d'Argyle. Il y resta quelques

1. Pusingnieu, qui avait de si brillants états de service, et qui ne méritait pas de quitter Minorque en cet équipage, mourut lieutenant général et gouverneur de Gap, en Dauphiné.

Causan reçut une pension de 1,600 livres, en 1766, après qu'il en eut fini avec sa comptabilité. Que devint-il ensuite ? Ce que nous savons de lui s'arrête avec son dossier de 1770, et on ne retrouve plus sa trace. Il ne lui a peut-être manqué qu'un plus vaste théâtre pour arriver à la réputation des Tourny, des Flesselles, des d'Étigny, ses contemporains et ses collègues dans l'intendance.

2. En espagnol. Voici le principal passage :

« Exc<sup>mo</sup> Señor, Con el mas humilde sentimiento supplicamos a V. Exc<sup>a</sup> quiera dignarse deponer nos juntamente con todos los habitantes de esta villa de Mahon a los pies del real trono *para felicitar a nuestro invicto y amable soberano Jorge tercero (q. D. p.) las insignes victorias y felices sucesos que ha logrado en el curso de la ultima guerra y la recuperacion de esta su isla que nos ha procurado la inexplicable dicha de recaer bajo su suave dominio y poder...* » (Archives de Mahon, *Memorials*).

jours, et les habitants en profitèrent pour lui adresser leurs réclamations. (Requête du 21 nov., *Memorials y Cartas*.)

Le clergé se réunit en outre, dans un grand conseil, à Ciudadela, et stipula en faveur des libertés religieuses ; bref, le régime de Minorque resta le même qu'avant 1756.

Mais il y avait entre les matres et les anciens sujets des souvenirs qu'il était difficile d'oublier. Aussi, pendant cette nouvelle occupation qui dura jusqu'en 1782, le joug de l'Angleterre pesa plus lourdement sur Minorque. Plus de ménagements. Le caractère anglais reparut avec sa raideur, et parfois sa brutalité. On a gardé longtemps le souvenir d'une véritable battue, menée à travers l'île, en 1778, pour y recruter des matelots, suivant le système de la *presse* anglaise, avec addition de coups de sabre.

L'intolérance religieuse ranima les anciennes querelles. Aussi, à partir de 1768, beaucoup d'insulaires émigrèrent pour la Floride.

Entourés désormais de défiances qui allaient jusqu'à l'hostilité, les Anglais redoublèrent de précautions militaires. Ils négligèrent encore la Mola pour reporter leurs préférences sur Saint-Philippe. Sous le gouvernement du général Moystin, en 1771, ils rasèrent le faubourg de l'*Arrabal* que Lannion avait laissé debout. Les habitants s'étaient transportés à la Cala-Fons qui devint villa San-Jorge, et plus tard Villa-Carlos.

L'Angleterre était depuis quelques années aux prises avec ses colonies d'Amérique, quand l'Espagne crut l'occasion favorable pour rentrer en lutte avec elle.

Depuis 1763, le roi Charles III avait tout fait pour réparer ses revers. Habile à gagner l'opinion, secondé par des ministres laborieux, il avait relevé le prestige du pays, développé l'industrie, encouragé l'agriculture, ouvert des routes et des canaux, combattu l'ignorance et la routine<sup>1</sup>. Il avait fondé des écoles militaires et réorganisé l'armée où figuraient, avec les troupes nationales et les milices provinciales, quatre régiments suisses, trois de gardes wallonnes, deux régiments irlandais et deux italiens. Enfin, il avait refait une marine, qui comptait soixante vaisseaux de ligne, dont trente-deux en état de prendre aussitôt la mer.

En 1779, il renouvela avec la France le pacte de famille et prépara

1. Sur Charles III et cette période, voir principalement l'ouvrage espagnol de M. Ferrer del Rio, *Historia de Carlos III*, et les intéressantes études de M. Alfred Morel-Fatio, *Études sur l'Espagne*, 2<sup>e</sup> série, 1890. — Des travaux particuliers ont été également consacrés aux ministres de Charles III, par exemple à d'Aranda.

de concert avec elle un armement considérable. On se proposait de descendre en Angleterre, de reprendre Gibraltar et de délivrer Minorque. C'était trop à la fois. La tentative de descente ne réussit pas (1779). Le siège de Gibraltar après trois ans d'efforts et de dépenses dut être abandonné (1779-1782). Seule, l'expédition de Minorque eut un plein succès.

Combinée par le ministre Florida-Blanca, s'il faut en croire ses Mémoires, elle fut préparée à Cadix pour mieux échapper à la surveillance des Anglais et confiée aux talents du duc de Crillon.

Crillon, descendant du compagnon d'Henri IV, et brave comme son aïeul, avait guerroyé dans toutes les campagnes du temps de Louis XV. Il semblait en vouloir particulièrement à l'Angleterre. En 1758, il avait entrepris de l'attaquer chez elle. Mais les chaloupes canonnières qu'il avait proposées pour le débarquement n'avaient pas été adoptées. Menacé de laisser le commandement au prince de Beauveau, il avait passé au service de l'Espagne, et put satisfaire sa vieille haine en reprenant Minorque<sup>1</sup>.

Un corps de huit mille hommes, embarqué sur un convoi de soixante-treize bâtiments, qu'escortait une escadre commandée par le contre-amiral Ventura Moreno, partit de Cadix, le 19 juillet 1781.

L'expédition traversa le détroit de Gibraltar où le rocher anglais était alors bloqué par la flotte franco-espagnole et entouré d'une continuelle tempête d'artillerie, et elle arriva, non sans difficulté, dans les eaux des Baléares. Le 18 août, elle passait en vue de Palma, d'où elle fut bénie, des fenêtres du palais épiscopal qui donne sur la mer, par l'évêque D. Pedro Rubio Benedicto. Il semblait qu'on fût revenu aux temps du Conquistador, et qu'il s'agit d'une autre croisade dirigée contre de nouveaux infidèles. Le lendemain, elle arrivait sur les côtes de Minorque et débarquait le même jour à la Cala-Mesquida et à la Cala-Alcaufar, auprès de la baie Saint-Étienne.

Le 20 août, Crillon entra dans Mahon au milieu de l'enthousiasme populaire qui éclata malgré les défenses portées par le gouvernement étranger, et se rendit tout droit à Santa-Maria, où fut chanté un *Te Deum*. Après la cérémonie, les autorités indigènes vinrent prêter serment. Comme en 1756, le vide se faisait autour des Anglais, mais plus qu'en 1756, le mouvement prenait un caractère national.

1. Les documents abondent sur l'expédition de Crillon : *Mémoires politiques de Florida-Blanca* ; *Mémoires militaires de Crillon* (publiés en 1791) ; *Mémoires du général anglais Murray* ; *Histoire de Coxe* ; *Journaux du temps*, etc. Il n'entrerait pas dans mon sujet d'y insister. En réalité, elle présente moins d'intérêt que la précédente.

Majorque envoya un régiment suisse, deux compagnies de grenadiers, des milices, des volontaires, et quarante pièces de canon. Il arriva de l'artillerie de Barcelone et d'autres ports de la côte. Enfin, il débarqua de Toulon, le 25 octobre, quatre mille hommes de troupes française, comprenant quatre régiments, deux allemands et les régiments de *Lyonnais* et de *Bretagne* ; ce qui porta l'effectif de l'armée de siège à près de seize mille hommes, répartis dans plusieurs campements autour de Mahon : Torraxe, Trebeluger, Binicarden, etc. Les Français étaient à Saint-Antoine.

La garnison anglaise, sous les ordres du général James Murray, lieutenant-gouverneur depuis 1774, gouverneur depuis 1779, bon administrateur et brave soldat, ne comptait guère plus de deux mille cinq cents hommes (cent quarante-cinq officiers et mille neuf cent quatre-vingt-neuf hommes de troupe ; trente officiers et cinq cent cinquante-quatre hommes de la marine. Avec cela un chapelain, dix médecins, et deux aides chirurgiens). Pas plus qu'en 1756, elle n'avait essayé de s'opposer au débarquement. Elle avait abandonné Mahon en y laissant un matériel considérable, et s'était retirée dans le fort Saint-Philippe, au pied duquel, pour fermer l'entrée du port, elle coula une frégate, quelques autres bâtiments inférieurs, et dix transports.

Crillon, après avoir fait occuper Fornells et Ciudadela, vint mettre le siège devant Saint-Philippe. Malgré la suppression de l'*Arrabal*, le terrain présentait des inégalités qui permirent d'établir une première parallèle. Mais pour repousser les sorties de la garnison, il fallut transformer cette parallèle en une ligne de fortins et de redoutes, ce qui retarda l'ouverture du bombardement. \*

Il commença le 6 janvier 1782, et se prolongea sans interruption jusqu'au 4 février.

Les Anglais résistèrent avec une énergie remarquable, malgré la maladie qui les décimait, dans leurs casemates humides et malsaines, plus que le feu de l'ennemi. Plusieurs fois Crillon leur offrit de traiter. Murray voulait égaler la constance déployée par le commodore Elliot dans Gibraltar. Il ne céda que le 4 février, et remit la place le lendemain. Le défilé de cette petite troupe, hâve, épuisée, se soutenant à peine, fut un spectacle lamentable, que Murray a décrit avec émotion, et avec la fierté d'avoir commandé à de pareils hommes. De retour à Londres, sur l'accusation de son lieutenant, W. Draper, il n'en fut pas moins traduit devant un conseil de guerre ; mais il fut plus heureux que Bing.

Crillon, comblé d'honneurs, nommé capitaine général, grand d'Es-



pagne, et *duc de Mahon*, partit à la fin de mars pour Barcelone, laissant le commandement au comte de Cifuentes qui rétablit l'ordre intérieur dans l'île, et y rendit son nom populaire par ses services.

C'est après ce second et dernier siège que fut décidée la destruction du fort Saint-Philippe. On y travailla immédiatement. On fit sauter les bastions, on combla les fossés, on éventra les casemates, etc. Il y suffit de quelques mois.

Ainsi, dès la fin du siècle, où son nom avait retenti avec tant d'éclat, la forteresse avait disparu. De cet ensemble redoutable qui avait arrêté deux armées, il ne restait plus qu'un entassement de ruines et de débris, qui imposent encore aujourd'hui par leur grandeur et leur silence et d'où se dégage cette mélancolie des choses oubliées que je n'ai, nulle part ailleurs, aussi profondément ressentie.

Et cependant, en abattant le fort Saint-Philippe, où avait flotté si longtemps son pavillon, on n'en avait pas fini avec l'Angleterre.

Plus de quinze ans s'étaient écoulés, et de grands événements avaient bouleversé l'Europe.

Charles III, mort en 1788, avait été remplacé par son fils, le pauvre Charles IV. Celui-ci, après avoir combattu la Révolution, qui avait envoyé son cousin à l'échafaud, avait dû signer la paix en 1795.

La vieille monarchie espagnole et la jeune République française se retrouvaient unies contre l'Angleterre; union aussi funeste à l'Espagne que celle de 1761. Car sa flotte fut vaincue au cap Saint-Vincent, en 1797. Et elle perdit encore une fois Minorque en 1798.

Le 7 novembre 1798, au matin, la vigie du mont Toro signala plusieurs voiles ennemies qui s'approchaient dans la direction du nord-est. C'était une escadre de la flotte de Nelson, commandée par l'amiral Duckworth, et sur laquelle se trouvaient des troupes de débarquement avec le général Charles Stuart.

L'escadre mouilla le jour même, dans la baie tranquille d'Adaya, dirigea une fausse attaque sur Fornells que la garnison évacua pour se retirer sur Ciudadela, et profita de cette retraite pour achever le débarquement.

Le gouverneur espagnol était, depuis un an, le brigadier D. Juan Nepomuceno de Quesada, qui témoigna d'une rare incapacité. Après avoir laissé descendre les Anglais, il ne sut pas les arrêter dans leur marche. Ceux-ci, en effet, se portèrent rapidement sur Mercadal, dont ils s'emparèrent le 9, sans coup férir, et saisirent les communications entre Ciudadela et Mahon. Mahon, sans même un simulacre de résistance, ouvrit ses portes. Ciudadela capitula deux jours

après. En une semaine, du 7 au 13 novembre, les Anglais étaient les maîtres de l'île. Comme nous en 1707.

Le général Stuart y réinstalla le gouvernement britannique, modifia la constitution, et laissa la place au gouverneur Fox.

Minorque retrouvait alors de sa valeur aux yeux des Anglais. Maîtres de la Méditerranée depuis la victoire de Nelson à Aboukir, ils cherchaient à nous enlever l'Égypte. C'est de Mahon que partit le général Abercromby, avec l'armée qui triompha de nos dernières résistances dans la vallée du Nil.

Toutefois, en 1802, lorsque la paix d'Amiens — qui ne fut qu'une trêve — fut signée entre la France et l'Angleterre, celle-ci restitua Minorque. Malte qu'elle venait de prendre et qu'elle garda au mépris du traité d'Amiens, Malte, au cœur même de la Méditerranée, valait encore mieux que Minorque.

Le capitaine général Miguel de Vives en reprit possession au nom de l'Espagne. Mais depuis ce moment elle n'a vu que décroître et tomber son importance. Depuis qu'elle est heureuse, elle n'a plus d'histoire.

C'est jusque-là qu'il convenait de pousser le récit des vicissitudes de Minorque au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il faut maintenant s'arrêter et conclure.

---

#### CONCLUSION

On a vu, comment, au début de la guerre de Sept Ans, l'expédition de Minorque fut conçue par le gouvernement de Louis XV, préparée par La Galissonnière, conduite par Richelieu.

Décidée un peu hâtivement, elle fut menée un peu au hasard. Un débarquement à Fornells nous laissait trop loin de Mahon et nous exposait à un échec ; un débarquement dans l'île d'Ayre était moins praticable encore. Les circonstances nous permirent de descendre à Ciudadela, abandonnée par l'ennemi dont la retraite nous livra également Mahon.

Mais une fois dans Mahon, quand il s'agit d'attaquer Saint-Philippe, les difficultés reparurent : difficultés de transporter le matériel et d'établir les batteries de siège. Il s'y joignit le danger d'être surpris, au milieu d'embarras imprévus, par une diversion navale de l'Angleterre.

La victoire remportée le 20 mai par La Galissonnière était fort honorable pour notre marine, mais ne finissait rien. Les Anglais pouvaient renouveler leur tentative. Le départ de Byng nous sauva.

Toutefois, le siège traînait en longueur ; les nombreuses défenses élevées par les Anglais exigeaient des travaux considérables ; la chaleur et la maladie commençaient à venir en aide aux ennemis. C'est alors que l'audace de Richelieu, servie par l'intrépidité de nos soldats, brusqua le dénouement. L'assaut du 28 juin, en faisant tomber les ouvrages extérieurs, força l'ennemi de rendre la place. Au lieu d'aboutir à un échec, l'expédition restait célèbre par sa brillante issue, et Port-Mahon devenait comme le pendant de Fontenoy.

Si la conquête avait laissé à reprendre, l'occupation, en revanche, fut irréprochable. Elle fut clairvoyante et laborieuse. Le zèle de nos gouverneurs y fut secondé par l'activité de notre intendant. On n'entoura pas seulement Minorque des précautions destinées à faire l'occupation durable ; on prit toutes les mesures qui pouvaient la rendre utile. La France ne travailla pas seulement au développement matériel du pays ; elle s'occupa encore de ses progrès intellectuels. Elle lui

assura du blé, ce qui lui manquait souvent, et elle s'efforça de lui donner des idées nouvelles, ce qui lui avait manqué toujours.

Les résultats furent assez faibles, car l'occupation dura peu, et elle ne pouvait durer longtemps. La guerre et la politique s'y opposaient à la fois. La guerre, car la faiblesse de notre marine nous mettait à la discrétion de l'Angleterre, et nos désastres menèrent au traité de 1763 qui stipula l'évacuation. La politique, car si la guerre ne nous eût pas enlevé Minorque, nos relations d'amitiés avec l'Espagne nous eussent bientôt contraints de la restituer.

Rester indéfiniment à Minorque, comme les Anglais restent à Gibraltar, c'est-à-dire détenir contre tout droit un morceau de rocher que la nature et l'histoire rattachent à l'Espagne, c'était une de ces besognes qu'il ne faut pas demander à la France.

Après tant de vicissitudes qui ont rempli presque tout un siècle, Minorque est donc redevenue espagnole, et l'on ne prévoit pas qu'elle puisse jamais cesser de l'être. Mais les traces de notre passage n'y sont point effacées, et bien que le fort Saint-Philippe ait disparu, la mort de nos soldats n'est point restée stérile.

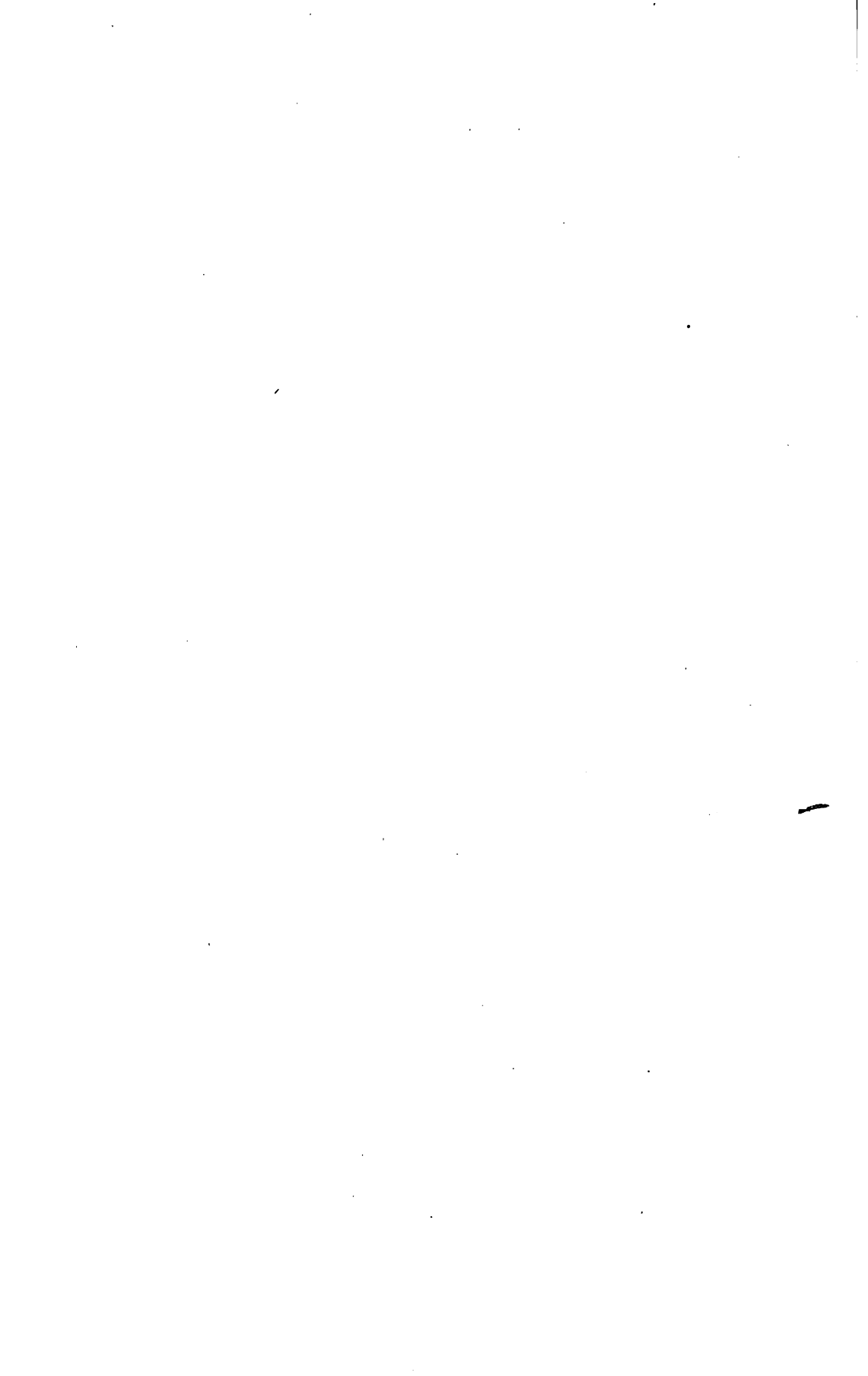
Il y a, dans Minorque, un petit peuple honnête, loyal et hospitalier, qui se souvient d'avoir quelques années appartenu à la France, et qui s'en souvient, non point, comme on fait ailleurs, pour la dénigrer, mais pour l'estimer et l'aimer.

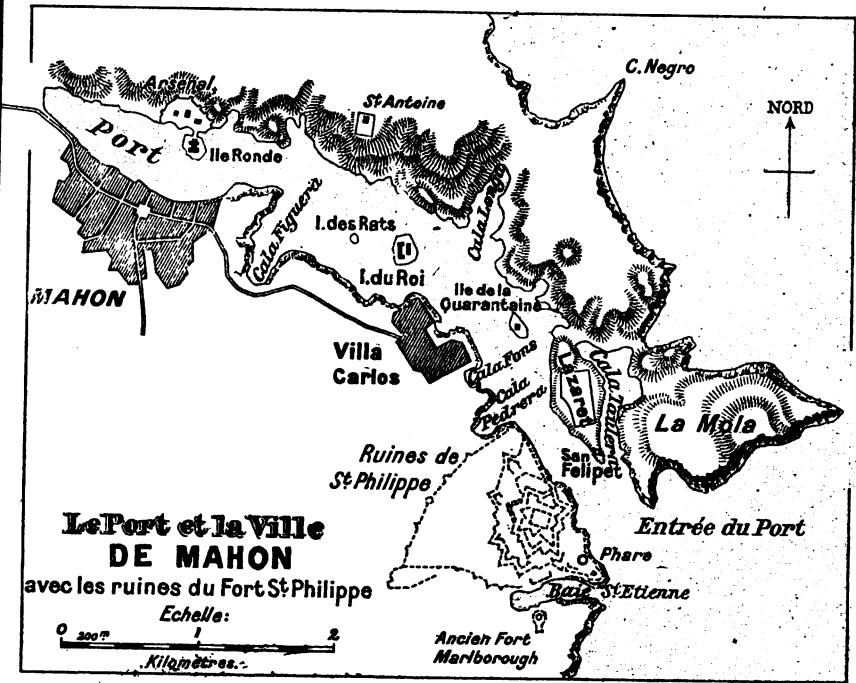
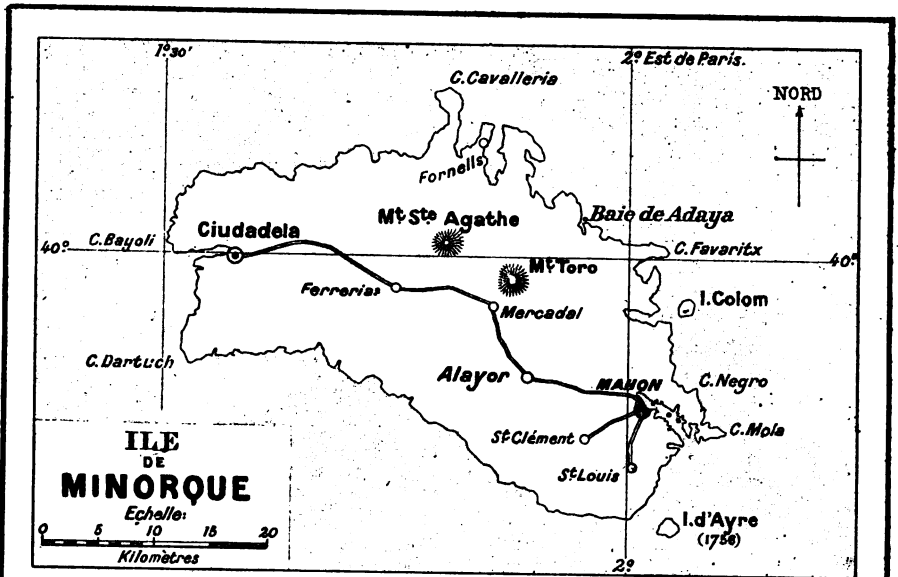
---

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Pages.
Introduction et sources . . . . .	1
CHAPITRE I. — Toulon. . . . .	5
— II. — Minorque. . . . .	19
— III. — La domination britannique. . . . .	30
— IV. — Le combat naval du 20 mai. . . . .	41
— V. — Le fort Saint-Philippe . . . . .	54
— VI. — L'occupation française. Les précautions militaires. . . . .	65
— VII. — L'administration civile. I. . . . .	75
— VIII. — L'administration civile. II. . . . .	89
— IX. — Quelques années de l'histoire d'Espagne. . . . .	98
— X. — L'évacuation. . . . .	109
Conclusion. . . . .	117





Chr. Oehrli, Dessin

